

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis, le sportman et l'ouvrier.

L'ÉCLAIR

Livraison à domicile dans tous les endroits de la ville et de la banlieue. Pour irrégularité dans le service, téléphonez à HARBOUR 5134

VOL. XXIV — No 171

Averses.

MONTREAL, SAMEDI 23 OCTOBRE, 1926

Minimum: 30; Maximum: 44.

PRIX: TROIS SOUS

L'HON. FERGUSON FAIT L'EXPOSE DE SA POLITIQUE

A Kemptville, Ont. — Le premier ministre fait certaines mises au point

ADOPTION FACULTATIVE

"Si la loi ne semble pas satisfaisante, elle sera rappelée", dit M. Ferguson

(Dépêche de la Presse Canadienne) Kemptville, Ont., 22. — "Je suis venu de ce soir dans mon propre compte pour étudier avec mes concitoyens, toute la politique du gouvernement", dit l'honorable G. Howard Ferguson, premier ministre de l'Ontario, lors d'un discours prononcé ce soir, qui inaugurerait la campagne électorale provinciale dans son comté de Grenville, laquelle il a représenté à la législature d'Ontario depuis plusieurs années.

"La plus grande responsabilité qui puisse incomber à un gouvernement est la protection et le bien-être du peuple", dit le premier ministre Ferguson, au début de ses remarques sur les changements projetés à la loi des liqueurs, question qui sera le cheval de bataille de son gouvernement.

"Pour qu'une nation soit grande et prospère sa citoyenneté doit être morale; dans cette province nous avons toujours été fiers de la valeur de nos citoyens et de la moralité universelle de notre peuple. Je crois qu'il y a eu pleinement reconnu ces dernières années, qu'il y a eu une brèche de faite. L'indifférence s'est développée. Sans doute la guerre a non seulement ébranlé l'édifice national, mais a sérieusement entamé l'attitude morale de notre peuple. Prenant en considération la façon dont la tempérance a été observée, je crois qu'elle a été un des principaux facteurs de la situation actuelle."

"La guerre et ses nécessités amènent la promulgation de la loi de tempérance. Nous nous privons de farine, de bacon et des autres nécessités, et afin d'aider l'Ontario à donner tout son effort dans la poursuite de la guerre, nous décidâmes de nous priver entièrement de liqueurs jusqu'à la fin de la guerre. Il était entendu qu'à la fin des hostilités, le peuple déciderait par un vote s'il devait approuver l'abrogation ou le maintien de la loi. La question fut alors soumise à l'électorat lors de l'élection générale de 1919. Le résultat de ce vote démontra que si le peuple était en faveur de la continuation de cette législation, il avait repoussé le gouvernement. Hearst qui lui avait donné cette loi."

"Pendant les dix années que la loi de tempérance a été en existence, elle a été administrée par les gouvernements Hearst, Drury et Ferguson. Pendant les deux premières années, la loi de tempérance fut populaire, tel que le démontra le vote de 1919. Cela est-il attribuable au fait que ceux qui voulaient importer des liqueurs pour leur usage personnel pouvaient le faire? Le malaise commença à se faire ressentir quand le droit d'importation fut supprimé. Y a-t-il une leçon à tirer de ce fait? Néanmoins, demandons-nous sérieusement si nos conditions morales se sont améliorées et si le respect pour la loi a été observé depuis cette date."

"Dans la campagne électorale de 1923, je laissai entendre que le verdict prononcé par le peuple en 1919 devait être maintenu à moins d'être renversé par le peuple. Pour faire encore à ce principe. Pour faire suite à la requête de l'opinion, un plébiscite fut tenu en 1924, le résultat démontra que si le nombre total des votes était sensiblement le même que celui enregistré en 1919, il y avait un changement marqué dans la façon que le peuple considérait la loi de tempérance."

Parlant de l'émission de prescriptions de médecin pour les liqueurs, M. Ferguson dit: "Pendant un certain nombre d'années, plus d'un million de prescriptions de liqueurs alcooliques à être obtenus dans les dispensaires ou les pharmacies ont été émises et les ventes se sont élevées jusqu'à cinq millions de dollars. Qui donnera d'un million de dollars à être dépensé pour le simple plaisir de boire les liqueurs alcooliques?"

"La question se pose d'elle-même. Permettons-nous de faire émettre un million de permis annuellement sans contrôle ou sanction officielle? Si le gouvernement doit être tenu responsable de la loi et de sa mise en vigueur, ne vous semble-t-il pas que le gouvernement devrait avoir voix au chapitre dans l'émission de ces permis? Il faut aussi se rappeler que l'Ontario est flanqué de deux provinces où la vente des liqueurs est permise, tandis que les Etats-Unis au sud sont ostensiblement protectionnistes. C'est une farce que de vouloir dire que le trafic illégitime des liqueurs a été entièrement supprimé sur la frontière des Etats-Unis après les morts violentes par l'alcool."

Déclarant que les contrebandiers devenaient riches et que tous les procureurs-généraux avaient fait tout leur possible pour mettre la loi en vigueur mais que l'expérience avait démontré l'impossibilité de supprimer entièrement le trafic illégitime, le premier ministre demanda: "Ne croyez-vous pas qu'il serait préférable que la loi soit maintenue telle qu'elle est, et que l'on se procure de la liqueur à tout prix que nous ne devrions pas envoyer la demande nécessaire au moyen d'un système de contrôle, de sorte que les profits qui ont enrichi les commerçants à venir jusqu'à présent, serviront à des fins d'utilité publique et à la réduction de la taxe en Ontario?"

"S'il était possible de supprimer d'une manière satisfaisante le trafic et du moindre contrôle d'une autre manière, je dirais: Non, mais en face de faits établis et reconnus, pourquoi ne pas envisager la situation

et consacrer nos efforts à son amélioration?"

"Si je suis maintenant au pouvoir, il est de mon intention d'établir une commission, composée d'hommes indépendants qui commanderont le respect et la confiance du peuple et qui seront les administrateurs de la loi se rapportant aux liqueurs alcooliques. Cela contribuera effectivement à détruire le commerce des contrebandiers."

"Depuis l'annonce de cette nouvelle politique, la presse semble avoir mal interprété le plan de contrôler la vente de la bière. Quelques districts ont voté contre ce commerce. Leur vote sera scrupuleusement observé et les liqueurs ne pourront être vendus dans ces districts. Les magasins de la commission seront établis dans les endroits qui le demandent. Les bars ne seront pas tolérés. Si la loi ne prouve pas être satisfaisante à tous les points de vue, elle sera tout simplement rappelée."

M. Ferguson fit ensuite une revue des conditions de la province à l'avènement au pouvoir de son gouvernement.

LE "GUIDE" AURAIT ETE SURCHARGE

C'est ce qui ressort des témoignages rendus à l'enquête

DEPLACEMENT DU CHARBON ?

Le capitaine Demers ne croit pas que cela ait pu provoquer la catastrophe

(Dépêche de la Presse Canadienne) Québec, 22. — Suivant en cela les meilleures traditions maritimes en usage chez toutes les nations civilisées, Auguste Goudreau, un vieux loup de mer du fleuve et du golfe St-Laurent, et capitaine du voilier "Arthur", propriétaire de la compagnie "Arch Bros.", n'hésita pas un seul instant à courir au secours des naufragés du "Guide" en dépit d'une forte rafale et d'une mer houleuse, courant de sérieux dangers tant pour la vie de ses hommes que pour son vaisseau, quand il entendit de cet avertissement dans la nuit du 15 octobre dernier.

Le capitaine lui-même et l'un des membres de l'équipage du voilier racontent au commissaire-enquêteur sur les accidents, le capitaine Demers, de quelle façon ils avaient réussi le sauvetage de cinq des membres de l'équipage du "Guide" qui sombra à huit milles de la côte vendredi dernier à Goudreau.

Après l'audition de leur témoignage et que quelques-uns des témoins précédents eurent été rappelés pour fournir de plus amples détails au commissaire-enquêteur, la décision à être rendue sur la cause probable du désastre a été remise à plus tard.

Suivant l'opinion du capitaine J.-E. Bernier, l'expéditeur polaire canadien bien connu et un vieux loup de mer ayant navigué sur des vaisseaux de toutes dimensions, qui a rendu témoignage hier, mais a été rappelé comme témoin aujourd'hui, le déplacement du charbon dans la soute peut avoir été cause de la tragédie. Cependant le fait que le vaisseau avait fait usage d'une grande partie de son charbon et de sa provision d'eau, laisse croire que le vaisseau portait une forte cargaison et que cette cargaison trop lourde aurait pu être la cause probable du désastre. Le vaisseau, dit-il, peut avoir sans doute perdu une grande partie de sa stabilité.

Sylvio Guénard, l'ingénieur en chef du malheureux "Guide" qui a donné son témoignage hier, a été rappelé dans la boîte aux témoins pour ajouter quelques explications supplémentaires quant à la construction intérieure du navire. Il dit qu'il n'y avait que peu d'eau dans les réservoirs au moment de l'accident, la pesanteur de l'eau étant d'environ quinze tonnes. Le commissaire Demers fit remarquer qu'avec des soutes à charbon plutôt faibles et des réservoirs à eau pratiquement vides, la stabilité du "Guide" en avait été sérieusement affectée.

Le témoin, cependant ajouta qu'il avait une bonne quantité d'eau dans le réservoir du haut quand le vaisseau sombra. Le nouveau témoin, Auguste Goudreau, capitaine du voilier "Arthur" raconta qu'il venait très fort au moment de l'accident et que la mer était houleuse.

C'est après l'examen subi par ce dernier témoin que le capitaine Bernier fut rappelé dans la boîte aux témoins et donna l'opinion précitée quant à la cause probable de l'accident et le commissaire-enquêteur fit remarquer dans le même temps que cela avait été son impression première que le déplacement du charbon n'avait pas été la cause de l'accident. Le capitaine Bernier dit que le poids de la cargaison avait été bien distribué si ce n'est qu'une trop forte quantité aurait été installée dans la partie la plus élevée du navire.

M. Elie Lescapart, secrétaire de la North Shore Trading Co. fut appelé à témoigner, mais il ne put donner aucune idée de la cargaison possible contenue dans le "Guide" au moment de l'accident.

Après que M. Henri Demers, C.R., représentant la compagnie se fut adressé à la cour et dit que les témoignages ne démontraient pas que le vaisseau avait été surchargé et qu'il y eût de la négligence dans le changement de la cargaison et que, sans nul doute, l'accident avait été causé par le déplacement du charbon dans la soute et que M. Valmore Bienvenue, représentant les parents de l'ex-maire Laflamme de Lévis, lui répondit demandant à ce que des mesures soient prises pour assurer la sécurité du public voyageur, tout en blâmant quelques-uns des membres de l'équipage pour avoir failli à leurs devoirs, le commissaire-enquêteur Demers réserva son jugement à plus tard.

LA CONFERENCE AJOURNE SES DELIBERATIONS

D'ici à lundi. — Les délégués ont étudié l'expansion industrielle impériale

LA POLITIQUE ETRANGERE

Les premiers ministres feront connaître leurs vues sur ce sujet lundi

Londres, 22. — (Par George Hambleton, correspondant de la Presse Canadienne) — La Conférence Impériale a passé l'avant-midi et l'après-midi dans la discussion des voies et moyens à prendre pour l'expansion du commerce impérial. Hier, Sir Philip Cunliffe-Lister, président de la Chambre de Commerce a fait une revue générale de la situation. Aujourd'hui, c'était au tour des premiers ministres des Dominions.

Le texte de leurs discours ne sera probablement pas publié avant la fin de la semaine, mais le premier ministre Mackenzie King, croit-on, aurait laissé entendre que son gouvernement avait l'intention de maintenir et d'étendre les exportations canadiennes en Grande-Bretagne; il aurait aussi expliqué le fonctionnement des traités commerciaux conclus avec l'Australie et les Indes Occidentales et aurait fait une revue générale du volume d'affaires transigé entre le Canada et les autres parties de l'Empire. Le premier ministre canadien aurait aussi fait ses commentaires sur l'emploi des pellicules cinématographiques, dont il a été question à la Conférence.

Sir Philip Cunliffe-Lister, M. King croit que l'usage des pellicules américaines dans l'Empire sera moins fréquent avec le temps et que les pellicules britanniques et du Dominion deviendront de plus en plus populaires.

Ce ne sera pas avant la semaine prochaine que les premiers ministres des Dominions exprimeront leurs points de vue sur la politique étrangère. L'on ne sait pas si ces déclarations, tout comme celle de Sir Austen Chamberlain, seront gardées confidentielles, mais il est probable que la publication en sera suspendue pour le moment. L'opinion prévaut qu'une publication prématurée empêcherait un accord subséquent, car quand un discours a été publié, un délégué est moins porté à se retrancher derrière d'autres arguments.

L'expérience des Dominions qui détiennent des mandats de la Société des Nations démontre qu'ils ne sont pas sans avoir leurs petits ennemis. Le premier ministre J. B. Hertzog a parlé à la Conférence d'une tribu Hotentotte, la Rhehobotho, dans l'Afrique-Sud qui veut proclamer son indépendance.

"Ils étaient sur le point de commettre des actes de violence", dit-il, "mais avant qu'ils aient pu se porter à de tels actes d'insubordination, ils ont été calmés et mis à l'écart. Heureusement, les Rhehobothos sont calmes, mais pas encore satisfaits. Quoiqu'ils n'aient pas prouvé leur droit d'être indépendants, ajouta le premier ministre de l'Afrique-Sud, l'idée de leur administrer leur territoire et de leur apprendre à se gouverner par eux-mêmes en autant que possible."

UN RECENSEMENT COMMERCIAL

Londres, 22. — Le premier ministre Stanley Bruce a proposé à la Conférence Impériale une sorte de recensement industriel de l'Empire. L'idée serait de tenir enquête sur l'origine de fabrication des produits de l'Empire et de savoir où ils sont vendus.

UNE REMARQUE CAUSTIQUE

Londres, 22. — Desmond Fitzgerald, ministre des Affaires étrangères de l'Etat Libre d'Irlande, est un peu une sorte d'Enfant Terrible et prend un plaisir à dire ce que tout le monde ne dit pas.

"Nous savons que les temps sont durs en Angleterre", fit-il remarquer paisiblement en parlant à un dîner donné par le gouvernement britannique aux premiers ministres de l'Empire, mais nous vous souhaitons de réussir. Nous vous vaudrions des vivres et nous vous souhaitons de pouvoir nous payer. Mais vous avez eu de si fréquents changements politiques récemment, que parfois nous nous demandons si vous êtes mûrs pour le gouvernement autonome."

UNE ESQUISSE DE M. KING

Londres, 22. — Les correspondants des journaux de Londres qui sont désignés pour donner les rapports de la Conférence Impériale compilent pour la pauvreté des renseignements officiels sur la conférence par des tableaux descriptifs.

La "Westminster Gazette" fait ainsi le portrait du premier ministre Mackenzie King à un banquet: "Le sourire large et épanoui qui semble toujours se jouer sur ses lèvres est celui d'un humoriste qui juge le monde du premier coup tout en n'oubliant pas dans le même temps que le monde peut être fait d'une nation et d'un Empire."

L'ASPECT DE LA CONFERENCE

Londres, 22. (Par George Hambleton, correspondant de la Presse Canadienne). — L'aspect actuel de la Conférence Impériale. Demain, les premiers ministres de l'empire iront voir parader les paquebots à Croydon. Plus de soixante aéroplanes participeront à ces fêtes. Il n'y aura pas de réunion de la conférence.

Aujourd'hui la conférence a séjourné le matin et l'après-midi, les premiers ministres des Dominions devant sur les moyens pour donner une expansion plus considérable au commerce britannique. Le premier ministre Mackenzie King a laissé entendre que des démarches avaient été faites par son gouvernement pour la conclusion de traités avec l'Australie et les Indes Occidentales et le développement du commerce interimpérial.

LES ASSISES DE JOLIETTE LES FRERES PATRICK ET EDWARD MCGUIRE ONT ETE ACQUITTES

Les jurés prononcent les deux mots de grâce: "Non coupables", d'une voix ferme

SCENES INDESCRITIBLES

La salle d'audience était remplie à s'y écraser et la foule manifeste

Joliette, 21. — Les frères McGuire, Patrick et Edward sont libres, la justice qui, il y a près d'un an, les avait enlevés de leur famille les a renvoyés vers elle. La Couronne les tenait responsables du meurtre de Robert Hughes Stuart Thyrust, commis dans la soirée du 4 décembre, 1925, mais le jury des Assises de Joliette, sous la présidence de l'honorable juge J.-L. Lorranger, à l'issue d'un procès long et retentissant s'est prononcé à l'unanimité, sans équivoque: "NON COUPABLES" a-t-il dit.

A mesure que la défense présentait ses témoins, nous avions constaté une augmentation considérable de l'assistance aux séances et à partir de mardi soir dernier, alors que la Cour commença à siéger le soir, le palais de justice fut littéralement pris d'assaut au point que les portes durent être verrouillées.

Et ce matin, la population que les plaideurs interminables avaient tenu en haleine depuis trois jours, s'est ruée en masse, vers la salle des délibérations, n'ayant qu'un but: être là, quand le jury prononcerait son verdict.

LE VERDICT

Il est 10 heures 30, tous les officiers de la Cour, dont M. le shérif Desroches, puis les avocats, les détectives provinciaux et privés, des constables de la cité et de la province sont là, partageant le parquet avec la foule et, l'honorable juge Lorranger prend place sur le banc. Le greffier Rivet fait l'appel des jurés, tous répondent d'une voix ferme.

Les accusés se lèvent et M. Rivet s'adresse au jury qui a déclaré être prêt à rendre son verdict: "Vous êtes tous d'accord?"

"Oui", répondent les douze hommes. "Trouvez-vous les prisonniers à la barre coupables en la manière et forme de l'accusation?"

"NON COUPABLES". Et c'est une scène indescriptible, l'auditoire se fait fait de toutes les recommandations qui lui a été faite, à l'ouverture de la séance, c'est un silence solennel de quelques secondes suivi d'un murmure grandissant et les applaudissements éclatent, la foule trépigne de joie, c'est une manifestation bruyante, délirante, que ne peut dominer les cris du huisserie se se pâme, se débat: "Silence, Silence".

Enfin, Me Jean-J. Denis, c.r., peut se faire entendre et demande à la Cour la mise en liberté des accusés qui sont libres maintenant. Le juge Lorranger remercie les jurés et adjourne la Cour du Banc du Roi au commencement de novembre prochain, après que Me Lucien Gendron, se faisant le porte parole de ses confrères, dit toute son admiration et sa reconnaissance à sa Seigneurie pour la façon qu'elle a présidé les séances de la Cour.

Tandis que les dames, elles étaient comme d'habitude en majorité, tout le monde donnait libre cours à ses émotions et que deux des avocats de la défense pleuraient, affaissés sur leur pupitre, les accusés eux, gardaient sur eux-mêmes cette maîtrise que nous avons signalé, plus d'une fois, en même temps que rayonnaient sur leur visage, une expression de satisfaction qui semblait signifier: Enfin, c'est fini.

Les frères McGuire sont conduits en automobile au Château Windsor, où ils prennent le dîner, puis ce soir, ils sont avec les leurs, avec leur frère René, à Saint-Gabriel de Brandon.

A MONTREAL

Si le verdict était attendu non pas avec anxiété, mais bien avec impatience dans le district de Joliette et des Trois-Rivières, il était aussi à Montréal et à travers la province toute entière. En effet, dès que les journaux firent pressentir qu'un verdict était prochain, dans l'affaire McGuire, les appels téléphoniques ne cessèrent de raisonner, chaque soir, dans la salle de rédaction de notre journal et c'était invariablement la même question: "Quel verdict à Joliette?"

Hier soir, nous avons reçu de nombreux appels venant de longue distance, tandis que ce matin, vers 11 heures, chacun s'alignait, rue Saint-Jacques, dans le centre des affaires et l'on entendait partout la même phrase: "Les McGuire sont acquittés".

LE CRIME — LE PROCES

Le crime a été commis à Saint-Michel-des-Saints, petit village à 66 milles de Joliette et à environ 40 milles de la prochaine gare de chemin de fer, il est situé dans les Laurentides et, plus au nord, c'est la forêt, la forêt immense qui fait les délices des chasseurs, tandis que les cours d'eau qu'ils glissent appellent le pêcheur le plus indifférent.

Des compagnies de pulpe possèdent, dans la région de vastes étendues de terre à bois, dont la Saint-Maurice Paper, qui, depuis un certain temps, par l'entremise d'une agence privée de détectives fait enquête sur certains soi-disants détournements de bois.

A Saint-Michel des Saints, la Saint-Maurice, un homme de confiance, c'est Robert H. Thyrust, c'est son gérant et voilà qu'un soir de décembre dernier, le 4, entre 9 heures 40 et 9 heures 50, il est frappé d'une balle de carabine Savage, calibre 303, au (A suivre à la page 4)

PARIS ET BERLIN SONT EN ACCORD

L'ambassadeur allemand a une conférence avec Aristide Briand

PROCHAINES NEGOCIATIONS

Le temps fortifiera le nouveau sentiment d'amitié entre les deux pays

(Dépêche de la Presse Associée) Paris, 22. M. Briand, ministre des Affaires Etrangères et Herr Von Hoesch, ambassadeur allemand ont eu leur première conférence aujourd'hui depuis que l'ambassadeur est revenu de Berlin et ils se sont promis mutuellement que leurs gouvernements sont tout aussi désireux qu'ils l'étaient d'en venir à un accord définitif que lors du fameux lunch de Thoiry.

C'est à la conférence de Thoiry, immédiatement après l'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations que M. Briand et le Dr Stresemann, ministre des Affaires Etrangères d'Allemagne, réussirent à en venir à une entente quant à un accord entre les deux, non seulement quant aux problèmes qui les occupaient directement, mais pour tous ceux dans lesquels ils seraient mutuellement concernés.

Après la réunion d'aujourd'hui, il apparaît que Herr Von Hoesch exposa au ministre des Affaires Etrangères les opinions de ses concitoyens quant à l'élaboration de l'entente intervenue à Thoiry, sans toutefois faire de propositions spécifiques.

Les cercles diplomatiques font remarquer que le travail de dresser les plans détaillés pour l'amélioration des relations entre l'Allemagne et la France et la décision à prendre quant aux concessions mutuelles qui seront censées être les plus satisfaisantes afin d'apaiser l'opinion publique dans les deux pays, prendra un temps indéterminé, et que l'opinion publique française ne peut s'attendre à en avoir de prompts résultats.

Les Français, avant de se rien promettre, par exemple, de se conformer à un arrangement pour l'évacuation immédiate du Rhin en retour de concessions financières de la part de l'Allemagne, veulent faire d'abord examiner toutes les phases de la question par leurs techniciens, tant au point de vue économique que militaire.

M. Briand et Von Hoesch auraient conclu que beaucoup de progrès avait été effectué en vue d'assurer l'approbation de l'opinion publique des deux pays relativement à l'accord conclu à Thoiry. Ils en sont venus aussi à la conclusion qu'il serait plus sage de continuer l'examen des problèmes les plus importants entre la France et l'Allemagne, et de laisser le temps accomplir son travail en édifant une atmosphère de sympathie.

LA VILLE DE SAN FRANCISCO SE FAIT SECOUER

Quatre secousses sismiques jettent la frayeur chez les habitants

DEGATS INSIGNIFIANTS

San Francisco, 22. — Les habitants de la ville de San Francisco ont été éveillés aujourd'hui par des secousses sismiques qui ont fait frémir les voyageurs des hôtels de la partie basse de la ville. Les dégâts ne consistent qu'en vitres cassées, des murs craquelés, mais les nerfs étaient passablement surexcités.

Plusieurs personnes s'habillèrent à la hâte et se retirèrent dans les terrains vagues, ou elles demeurèrent quelque temps. Les secousses, dont quatre ont été ressenties, ont couvert une étendue de soixante milles au nord à 180 milles au sud.

Le premier choc fut enregistré sur le sismographe de l'université de Californie à 4.36 a.m., le second, une heure plus tard, et les deux autres à 6.42 heures et 8.04 heures. La première secousse fut la plus violente et les autres allèrent en diminuant, la dernière n'ayant pas été ressentie.

Le centre du tremblement a été fixé à soixante milles au sud d'ici dans le comté de Monterey. La première et la plus forte secousse fut de quatre degrés maximum sur le sismographe.

La ville qui a ressenti le choc d'aujourd'hui est toute différente de celle construite en briques qui fut détruite en 1906, quand le tremblement de terre et le feu la ravagèrent. Les constructions avec charpentes en acier qui ont démontré toute leur solidité lors du tremblement de terre de 1906 sont généralisées aujourd'hui.

L'hon. M. Paradis part pour l'Europe

(Dépêche spéciale) Québec, 22. — L'hon. P.-J. Paradis, organisateur-en-chef du parti libéral pour la province s'est embarqué ce soir à bord de l'Ascania, de la ligne Cunard en route pour l'Europe où il va prendre quelque repos. Il fera un court séjour à Londres, une visite en France et en Belgique dans l'intérêt de sa santé et de ses affaires. Il reviendra en compagnie de l'hon. et Mme Taschereau par voie de la Méditerranée.

HUIT POUCE DE NEIGE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

(Dépêche de la Presse Canadienne) Fredericton, N.B., 22. — Il apparaît qu'il serait tombé huit pouces de neige dans les bois voisins de Allendale à la suite de la tempête d'hier. C'est ce qu'a annoncé un guide bien connu qui est arrivé ici. Le guide dit que la saison de chasse va reprendre un nouvel essor vu qu'il sera plus facile de suivre les traces des animaux dans la neige.

L'HON. W. E. RANEY CRITIQUE L'HON. M. H. FERGUSON

Il accuse le premier ministre ontarien de pure autocratie

LE REGIME DES "BARS"

Il appuie fermement la mise en vigueur de la loi de Tempérance

(Dépêche de la Presse Canadienne) Toronto, 22. — Les groupes progressistes et des fermiers-unis s'en tiennent fermement au principe prohibitif de la loi de tempérance de l'Ontario, comme étant la meilleure législation pour combattre le danger de l'alcoolisme, sans toutefois déclarer que la loi est parfaite en tous points, mais qu'elle doit être améliorée et renforcée, en autant que le temps et l'occasion le permettent et que l'opinion l'approuvera. C'est en ces termes que l'honorable W. E. Raney, chef des fermiers-unis dans la présente campagne électorale et procureur général de la province dans le gouvernement Drury de 1919 à 1923, a résumé la politique des groupes qui ont en cette question, dans un manifeste émis ce soir.

M. Raney continue: "Les amendements doivent être amenés par les amis de la loi, et nous protestons contre l'introduction d'un système en vertu duquel le gouvernement deviendrait un agent vendeur de liqueurs pour les brasseries et les distilleries et en vertu duquel les bars seraient de nouvelles inaugurées et les intérêts des liquoristes alcooliques reviendraient sur la scène politique tout comme en 1916."

M. Raney déclara en plus que le premier ministre Ferguson avait choisi la question des liqueurs comme question de première importance dans l'élection actuelle et il se dit prêt à le rencontrer sur ce terrain. Il appuya sur ce qu'il appelle le record de M. Ferguson relativement à la question de tempérance, de 1914 jusqu'à aujourd'hui, et dit que les plus sérieuses attaques du premier ministre contre le gouvernement représentatif et son meilleur assaut contre la loi de tempérance d'Ontario, était la redistribution effectuée par M. Ferguson et sa nouvelle politique de s'arroger le contrôle de la législation prohibitive aux mains du peuple, en la plaçant sous le contrôle du caucus du parti conservateur."

Référant à la déclaration faite par M. Ferguson devant une déléguée en octobre 1925 qu'il n'y aurait plus de plébiscites ou de référendums sur la question des liqueurs, M. Raney demanda en vertu de quelle autorité M. Ferguson peut faire une telle promesse. Il n'y a jamais eu d'homme d'Etat canadien assez autocratique pour faire une telle déclaration depuis l'établissement du gouvernement représentatif en ce pays et le principe fondamental de la constitution britannique, qui est que le vote du peuple doit prévaloir a été abrogé par le premier ministre d'Ontario, quand il a fait cette déclaration, dit M. Raney.

"Si M. Ferguson est réélu avec son gouvernement, il en aura pour quatre ans à faire selon son bon vouloir", ajouta le chef progressiste. "Il n'y aura pas de possibilité de lui demander compte de sa conduite jusqu'en 1930."

Les habitants de la ville de San Francisco ont été éveillés aujourd'hui par des secousses sismiques qui ont fait frémir les voyageurs des hôtels de la partie basse de la ville. Les dégâts ne consistent qu'en vitres cassées, des murs craquelés, mais les nerfs étaient passablement surexcités.

Plusieurs personnes s'habillèrent à la hâte et se retirèrent dans les terrains vagues, ou elles demeurèrent quelque temps. Les secousses, dont quatre ont été ressenties, ont couvert une étendue de soixante milles au nord à 180 milles au sud.

Le premier choc fut enregistré sur le sismographe de l'université de Californie à 4.36 a.m., le second, une heure plus tard, et les deux autres à 6.42 heures et 8.04 heures. La première secousse fut la plus violente et les autres allèrent en diminuant, la dernière n'ayant pas été ressentie.

Le centre du tremblement a été fixé à soixante milles au sud d'ici dans le comté de Monterey. La première et la plus forte secousse fut de quatre degrés maximum sur le sismographe.

La ville qui a ressenti le choc d'aujourd'hui est toute différente de celle construite en briques qui fut détruite en 1906, quand le tremblement de terre et le feu la ravagèrent. Les constructions avec charpentes en acier qui ont démontré toute leur solidité lors du tremblement de terre de 1906 sont généralisées aujourd'hui.

L'hon. M. Paradis part pour l'Europe

(Dépêche spéciale) Québec, 22. — L'hon. P.-J. Paradis, organisateur-en-chef du parti libéral pour la province s'est embarqué ce soir à bord de l'Ascania, de la ligne Cunard en route pour l'Europe où il va prendre quelque repos. Il fera un court séjour à Londres, une visite en France et en Belgique dans l'intérêt de sa santé et de ses affaires. Il reviendra en compagnie de l'hon. et Mme Taschereau par voie de la Méditerranée.

Les habitants de la ville de San Francisco ont été éveillés aujourd'hui par des secousses sismiques qui ont fait frémir les voyageurs des hôtels de la partie basse de la ville. Les dégâts ne consistent qu'en vitres cassées, des murs craquelés, mais les nerfs étaient passablement surexcités.

Plusieurs personnes s'habillèrent à la hâte et se retirèrent dans les terrains vagues, ou elles demeurèrent quelque temps. Les secousses, dont quatre ont été ressenties, ont couvert une étendue de soixante milles au nord à 180 milles au sud.

Le premier choc fut enregistré sur le sismographe de l'université de Californie à 4.36 a.m., le second, une heure plus tard, et les deux autres à 6.42 heures et 8.04 heures. La première secousse fut la plus violente et les autres allèrent en diminuant, la dernière n'ayant pas été ressentie.

Le centre du tremblement a été fixé à soixante milles au sud d'ici dans le comté de Monterey. La première et la plus forte secousse fut de quatre degrés maximum sur le sismographe.

LA HAVANE PAIE UN LOURD TRIBUT FUNEBRE

600 morts, des milliers de blessés et \$100,000,000 de dégâts

L'ILE DES PINS ANEANTIE

Plusieurs villes et villages de Cuba auraient été entièrement dévastés

(Cable de la Presse Associée) La Havane, Cuba, 22. — L'île des Pins a été sérieusement endommagée par l'ouragan qui a traversé la mer des Caraïbes, mercredi, trente-deux personnes ayant péri, parmi lesquelles il y avait dix-sept américains, environ une centaine de personnes ont été blessées.

Telles sont les premières nouvelles parvenues à La Havane, cet après-midi après que l'on eût été 48 heures sans nouvelle de l'île des Pins, laquelle se situe à 35 milles au sud de Cuba. De toutes les sections de l'île de Cuba affectées par l'ouragan, des nouvelles parvenues aujourd'hui qui ajoutaient considérablement à la liste des morts et des blessés. L'on croit maintenant que plus de 600 personnes ont péri, environ 1,600 ont été blessées et plus de 6,500 familles sont sans gîte. Quant au calcul des pertes en espèces, il est difficile de préciser quoique ce soit, mais

KING NADI VAINQUEUR DU HANDICAP "ELKIDGE", HIER

Chargé d'une pesanteur de 126 livres, le coursier de J. J. Troxler a battu Lounger et Harry Baker, à Laurel. — La bourse "Woodbourne" à Euclid. — Deux victoires pour le jockey Ellis.

A LATONIA ET COLLINSVILLE

Laurel, Md., 22. — King Nadi, appartenant à J. J. Troxler, est finalement parvenu à faire oublier ses récents échecs en gagnant le Handicap Elkridge, disputé cet après-midi. La course, d'un mille et un huitième, réunissant cinq partants et Lounger a fini deuxième tandis que Harry Baker a décroché le troisième argent. Le vainqueur a payé plus de quatre pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

La bourse "Woodbourne", un autre numéro spécial, a été gagnée par Euclid, avec McAuliffe et Suky comme deuxième et troisième respectivement. Euclid a payé \$14.90 pour la mise habituelle.

Le jockey Ellis a décroché les honneurs de la matinée avec deux gagnants. Il a compté avec Brown Bud, à la deuxième course, et Euclid, à la troisième.

Première course, steeplechase, 3 ans et plus, \$2,500, 2 milles. — 1er Beau Brummel III, 141. Jeffcott, 12-0. 2e, 6.20. 3e, 2 Brantome, 152. Crawford, 4.10. 4e, 3.90. 5e, 3.80. 6e, 3.80. 7e, 3.80. 8e, 3.80. 9e, 3.80. 10e, 3.80. 11e, 3.80. 12e, 3.80. 13e, 3.80. 14e, 3.80. 15e, 3.80. 16e, 3.80. 17e, 3.80. 18e, 3.80. 19e, 3.80. 20e, 3.80. 21e, 3.80. 22e, 3.80. 23e, 3.80. 24e, 3.80. 25e, 3.80. 26e, 3.80. 27e, 3.80. 28e, 3.80. 29e, 3.80. 30e, 3.80. 31e, 3.80. 32e, 3.80. 33e, 3.80. 34e, 3.80. 35e, 3.80. 36e, 3.80. 37e, 3.80. 38e, 3.80. 39e, 3.80. 40e, 3.80. 41e, 3.80. 42e, 3.80. 43e, 3.80. 44e, 3.80. 45e, 3.80. 46e, 3.80. 47e, 3.80. 48e, 3.80. 49e, 3.80. 50e, 3.80. 51e, 3.80. 52e, 3.80. 53e, 3.80. 54e, 3.80. 55e, 3.80. 56e, 3.80. 57e, 3.80. 58e, 3.80. 59e, 3.80. 60e, 3.80. 61e, 3.80. 62e, 3.80. 63e, 3.80. 64e, 3.80. 65e, 3.80. 66e, 3.80. 67e, 3.80. 68e, 3.80. 69e, 3.80. 70e, 3.80. 71e, 3.80. 72e, 3.80. 73e, 3.80. 74e, 3.80. 75e, 3.80. 76e, 3.80. 77e, 3.80. 78e, 3.80. 79e, 3.80. 80e, 3.80. 81e, 3.80. 82e, 3.80. 83e, 3.80. 84e, 3.80. 85e, 3.80. 86e, 3.80. 87e, 3.80. 88e, 3.80. 89e, 3.80. 90e, 3.80. 91e, 3.80. 92e, 3.80. 93e, 3.80. 94e, 3.80. 95e, 3.80. 96e, 3.80. 97e, 3.80. 98e, 3.80. 99e, 3.80. 100e, 3.80. 101e, 3.80. 102e, 3.80. 103e, 3.80. 104e, 3.80. 105e, 3.80. 106e, 3.80. 107e, 3.80. 108e, 3.80. 109e, 3.80. 110e, 3.80. 111e, 3.80. 112e, 3.80. 113e, 3.80. 114e, 3.80. 115e, 3.80. 116e, 3.80. 117e, 3.80. 118e, 3.80. 119e, 3.80. 120e, 3.80. 121e, 3.80. 122e, 3.80. 123e, 3.80. 124e, 3.80. 125e, 3.80. 126e, 3.80. 127e, 3.80. 128e, 3.80. 129e, 3.80. 130e, 3.80. 131e, 3.80. 132e, 3.80. 133e, 3.80. 134e, 3.80. 135e, 3.80. 136e, 3.80. 137e, 3.80. 138e, 3.80. 139e, 3.80. 140e, 3.80. 141e, 3.80. 142e, 3.80. 143e, 3.80. 144e, 3.80. 145e, 3.80. 146e, 3.80. 147e, 3.80. 148e, 3.80. 149e, 3.80. 150e, 3.80. 151e, 3.80. 152e, 3.80. 153e, 3.80. 154e, 3.80. 155e, 3.80. 156e, 3.80. 157e, 3.80. 158e, 3.80. 159e, 3.80. 160e, 3.80. 161e, 3.80. 162e, 3.80. 163e, 3.80. 164e, 3.80. 165e, 3.80. 166e, 3.80. 167e, 3.80. 168e, 3.80. 169e, 3.80. 170e, 3.80. 171e, 3.80. 172e, 3.80. 173e, 3.80. 174e, 3.80. 175e, 3.80. 176e, 3.80. 177e, 3.80. 178e, 3.80. 179e, 3.80. 180e, 3.80. 181e, 3.80. 182e, 3.80. 183e, 3.80. 184e, 3.80. 185e, 3.80. 186e, 3.80. 187e, 3.80. 188e, 3.80. 189e, 3.80. 190e, 3.80. 191e, 3.80. 192e, 3.80. 193e, 3.80. 194e, 3.80. 195e, 3.80. 196e, 3.80. 197e, 3.80. 198e, 3.80. 199e, 3.80. 200e, 3.80. 201e, 3.80. 202e, 3.80. 203e, 3.80. 204e, 3.80. 205e, 3.80. 206e, 3.80. 207e, 3.80. 208e, 3.80. 209e, 3.80. 210e, 3.80. 211e, 3.80. 212e, 3.80. 213e, 3.80. 214e, 3.80. 215e, 3.80. 216e, 3.80. 217e, 3.80. 218e, 3.80. 219e, 3.80. 220e, 3.80. 221e, 3.80. 222e, 3.80. 223e, 3.80. 224e, 3.80. 225e, 3.80. 226e, 3.80. 227e, 3.80. 228e, 3.80. 229e, 3.80. 230e, 3.80. 231e, 3.80. 232e, 3.80. 233e, 3.80. 234e, 3.80. 235e, 3.80. 236e, 3.80. 237e, 3.80. 238e, 3.80. 239e, 3.80. 240e, 3.80. 241e, 3.80. 242e, 3.80. 243e, 3.80. 244e, 3.80. 245e, 3.80. 246e, 3.80. 247e, 3.80. 248e, 3.80. 249e, 3.80. 250e, 3.80. 251e, 3.80. 252e, 3.80. 253e, 3.80. 254e, 3.80. 255e, 3.80. 256e, 3.80. 257e, 3.80. 258e, 3.80. 259e, 3.80. 260e, 3.80. 261e, 3.80. 262e, 3.80. 263e, 3.80. 264e, 3.80. 265e, 3.80. 266e, 3.80. 267e, 3.80. 268e, 3.80. 269e, 3.80. 270e, 3.80. 271e, 3.80. 272e, 3.80. 273e, 3.80. 274e, 3.80. 275e, 3.80. 276e, 3.80. 277e, 3.80. 278e, 3.80. 279e, 3.80. 280e, 3.80. 281e, 3.80. 282e, 3.80. 283e, 3.80. 284e, 3.80. 285e, 3.80. 286e, 3.80. 287e, 3.80. 288e, 3.80. 289e, 3.80. 290e, 3.80. 291e, 3.80. 292e, 3.80. 293e, 3.80. 294e, 3.80. 295e, 3.80. 296e, 3.80. 297e, 3.80. 298e, 3.80. 299e, 3.80. 300e, 3.80. 301e, 3.80. 302e, 3.80. 303e, 3.80. 304e, 3.80. 305e, 3.80. 306e, 3.80. 307e, 3.80. 308e, 3.80. 309e, 3.80. 310e, 3.80. 311e, 3.80. 312e, 3.80. 313e, 3.80. 314e, 3.80. 315e, 3.80. 316e, 3.80. 317e, 3.80. 318e, 3.80. 319e, 3.80. 320e, 3.80. 321e, 3.80. 322e, 3.80. 323e, 3.80. 324e, 3.80. 325e, 3.80. 326e, 3.80. 327e, 3.80. 328e, 3.80. 329e, 3.80. 330e, 3.80. 331e, 3.80. 332e, 3.80. 333e, 3.80. 334e, 3.80. 335e, 3.80. 336e, 3.80. 337e, 3.80. 338e, 3.80. 339e, 3.80. 340e, 3.80. 341e, 3.80. 342e, 3.80. 343e, 3.80. 344e, 3.80. 345e, 3.80. 346e, 3.80. 347e, 3.80. 348e, 3.80. 349e, 3.80. 350e, 3.80. 351e, 3.80. 352e, 3.80. 353e, 3.80. 354e, 3.80. 355e, 3.80. 356e, 3.80. 357e, 3.80. 358e, 3.80. 359e, 3.80. 360e, 3.80. 361e, 3.80. 362e, 3.80. 363e, 3.80. 364e, 3.80. 365e, 3.80. 366e, 3.80. 367e, 3.80. 368e, 3.80. 369e, 3.80. 370e, 3.80. 371e, 3.80. 372e, 3.80. 373e, 3.80. 374e, 3.80. 375e, 3.80. 376e, 3.80. 377e, 3.80. 378e, 3.80. 379e, 3.80. 380e, 3.80. 381e, 3.80. 382e, 3.80. 383e, 3.80. 384e, 3.80. 385e, 3.80. 386e, 3.80. 387e, 3.80. 388e, 3.80. 389e, 3.80. 390e, 3.80. 391e, 3.80. 392e, 3.80. 393e, 3.80. 394e, 3.80. 395e, 3.80. 396e, 3.80. 397e, 3.80. 398e, 3.80. 399e, 3.80. 400e, 3.80. 401e, 3.80. 402e, 3.80. 403e, 3.80. 404e, 3.80. 405e, 3.80. 406e, 3.80. 407e, 3.80. 408e, 3.80. 409e, 3.80. 410e, 3.80. 411e, 3.80. 412e, 3.80. 413e, 3.80. 414e, 3.80. 415e, 3.80. 416e, 3.80. 417e, 3.80. 418e, 3.80. 419e, 3.80. 420e, 3.80. 421e, 3.80. 422e, 3.80. 423e, 3.80. 424e, 3.80. 425e, 3.80. 426e, 3.80. 427e, 3.80. 428e, 3.80. 429e, 3.80. 430e, 3.80. 431e, 3.80. 432e, 3.80. 433e, 3.80. 434e, 3.80. 435e, 3.80. 436e, 3.80. 437e, 3.80. 438e, 3.80. 439e, 3.80. 440e, 3.80. 441e, 3.80. 442e, 3.80. 443e, 3.80. 444e, 3.80. 445e, 3.80. 446e, 3.80. 447e, 3.80. 448e, 3.80. 449e, 3.80. 450e, 3.80. 451e, 3.80. 452e, 3.80. 453e, 3.80. 454e, 3.80. 455e, 3.80. 456e, 3.80. 457e, 3.80. 458e, 3.80. 459e, 3.80. 460e, 3.80. 461e, 3.80. 462e, 3.80. 463e, 3.80. 464e, 3.80. 465e, 3.80. 466e, 3.80. 467e, 3.80. 468e, 3.80. 469e, 3.80. 470e, 3.80. 471e, 3.80. 472e, 3.80. 473e, 3.80. 474e, 3.80. 475e, 3.80. 476e, 3.80. 477e, 3.80. 478e, 3.80. 479e, 3.80. 480e, 3.80. 481e, 3.80. 482e, 3.80. 483e, 3.80. 484e, 3.80. 485e, 3.80. 486e, 3.80. 487e, 3.80. 488e, 3.80. 489e, 3.80. 490e, 3.80. 491e, 3.80. 492e, 3.80. 493e, 3.80. 494e, 3.80. 495e, 3.80. 496e, 3.80. 497e, 3.80. 498e, 3.80. 499e, 3.80. 500e, 3.80. 501e, 3.80. 502e, 3.80. 503e, 3.80. 504e, 3.80. 505e, 3.80. 506e, 3.80. 507e, 3.80. 508e, 3.80. 509e, 3.80. 510e, 3.80. 511e, 3.80. 512e, 3.80. 513e, 3.80. 514e, 3.80. 515e, 3.80. 516e, 3.80. 517e, 3.80. 518e, 3.80. 519e, 3.80. 520e, 3.80. 521e, 3.80. 522e, 3.80. 523e, 3.80. 524e, 3.80. 525e, 3.80. 526e, 3.80. 527e, 3.80. 528e, 3.80. 529e, 3.80. 530e, 3.80. 531e, 3.80. 532e, 3.80. 533e, 3.80. 534e, 3.80. 535e, 3.80. 536e, 3.80. 537e, 3.80. 538e, 3.80. 539e, 3.80. 540e, 3.80. 541e, 3.80. 542e, 3.80. 543e, 3.80. 544e, 3.80. 545e, 3.80. 546e, 3.80. 547e, 3.80. 548e, 3.80. 549e, 3.80. 550e, 3.80. 551e, 3.80. 552e, 3.80. 553e, 3.80. 554e, 3.80. 555e, 3.80. 556e, 3.80. 557e, 3.80. 558e, 3.80. 559e, 3.80. 560e, 3.80. 561e, 3.80. 562e, 3.80. 563e, 3.80. 564e, 3.80. 565e, 3.80. 566e, 3.80. 567e, 3.80. 568e, 3.80. 569e, 3.80. 570e, 3.80. 571e, 3.80. 572e, 3.80. 573e, 3.80. 574e, 3.80. 575e, 3.80. 576e, 3.80. 577e, 3.80. 578e, 3.80. 579e, 3.80. 580e, 3.80. 581e, 3.80. 582e, 3.80. 583e, 3.80. 584e, 3.80. 585e, 3.80. 586e, 3.80. 587e, 3.80. 588e, 3.80. 589e, 3.80. 590e, 3.80. 591e, 3.80. 592e, 3.80. 593e, 3.80. 594e, 3.80. 595e, 3.80. 596e, 3.80. 597e, 3.80. 598e, 3.80. 599e, 3.80. 600e, 3.80. 601e, 3.80. 602e, 3.80. 603e, 3.80. 604e, 3.80. 605e, 3.80. 606e, 3.80. 607e, 3.80. 608e, 3.80. 609e, 3.80. 610e, 3.80. 611e, 3.80. 612e, 3.80. 613e, 3.80. 614e, 3.80. 615e, 3.80. 616e, 3.80. 617e, 3.80. 618e, 3.80. 619e, 3.80. 620e, 3.80. 621e, 3.80. 622e, 3.80. 623e, 3.80. 624e, 3.80. 625e, 3.80. 626e, 3.80. 627e, 3.80. 628e, 3.80. 629e, 3.80. 630e, 3.80. 631e, 3.80. 632e, 3.80. 633e, 3.80. 634e, 3.80. 635e, 3.80. 636e, 3.80. 637e, 3.80. 638e, 3.80. 639e, 3.80. 640e, 3.80. 641e, 3.80. 642e, 3.80. 643e, 3.80. 644e, 3.80. 645e, 3.80. 646e, 3.80. 647e, 3.80. 648e, 3.80. 649e, 3.80. 650e, 3.80. 651e, 3.80. 652e, 3.80. 653e, 3.80. 654e, 3.80. 655e, 3.80. 656e, 3.80. 657e, 3.80. 658e, 3.80. 659e, 3.80. 660e, 3.80. 661e, 3.80. 662e, 3.80. 663e, 3.80. 664e, 3.80. 665e, 3.80. 666e, 3.80. 667e, 3.80. 668e, 3.80. 669e, 3.80. 670e, 3.80. 671e, 3.80. 672e, 3.80. 673e, 3.80. 674e, 3.80. 675e, 3.80. 676e, 3.80. 677e, 3.80. 678e, 3.80. 679e, 3.80. 680e, 3.80. 681e, 3.80. 682e, 3.80. 683e, 3.80. 684e, 3.80. 685e, 3.80. 686e, 3.80. 687e, 3.80. 688e, 3.80. 689e, 3.80. 690e, 3.80. 691e, 3.80. 692e, 3.80. 693e, 3.80. 694e, 3.80. 695e, 3.80. 696e, 3.80. 697e, 3.80. 698e, 3.80. 699e, 3.80. 700e, 3.80. 701e, 3.80. 702e, 3.80. 703e, 3.80. 704e, 3.80. 705e, 3.80. 706e, 3.80. 707e, 3.80. 708e, 3.80. 709e, 3.80. 710e, 3.80. 711e, 3.80. 712e, 3.80. 713e, 3.80. 714e, 3.80. 715e, 3.80. 716e, 3.80. 717e, 3.80. 718e, 3.80. 719e, 3.80. 720e, 3.80. 721e, 3.80. 722e, 3.80. 723e, 3.80. 724e, 3.80. 725e, 3.80. 726e, 3.80. 727e, 3.80. 728e, 3.80. 729e, 3.80. 730e, 3.80. 731e, 3.80. 732e, 3.80. 733e, 3.80. 734e, 3.80. 735e, 3.80. 736e, 3.80. 737e, 3.80. 738e, 3.80. 739e, 3.80. 740e, 3.80. 741e, 3.80. 742e, 3.80. 743e, 3.80. 744e, 3.80. 745e, 3.80. 746e, 3.80. 747e, 3.80. 748e, 3.80. 749e, 3.80. 750e, 3.80. 751e, 3.80. 752e, 3.80. 753e, 3.80. 754e, 3.80. 755e, 3.80. 756e, 3.80. 757e, 3.80. 758e, 3.80. 759e, 3.80. 760e, 3.80. 761e, 3.80. 762e, 3.80. 763e, 3.80. 764e, 3.80. 765e, 3.80. 766e, 3.80. 767e, 3.80. 768e, 3.80. 769e, 3.80. 770e, 3.80. 771e, 3.80. 772e, 3.80. 773e, 3.80. 774e, 3.80. 775e, 3.80. 776e, 3.80. 777e, 3.80. 778e, 3.80. 779e, 3.80. 780e, 3.80. 781e, 3.80. 782e, 3.80. 783e, 3.80. 784e, 3.80. 785e, 3.80. 786e, 3.80. 787e, 3.80. 788e, 3.80. 789e, 3.80. 790e, 3.80. 791e, 3.80. 792e, 3.80. 793e, 3.80. 794e, 3.80. 795e, 3.80. 796e, 3.80. 797e, 3.80. 798e, 3.80. 799e, 3.80. 800e, 3.80. 801e, 3.80. 802e, 3.80. 803e, 3.80. 804e, 3.80. 805e, 3.80. 806e, 3.80. 807e, 3.80. 808e, 3.80. 809e, 3.80. 810e, 3.80. 811e, 3.80. 812e, 3.80. 813e, 3.80. 814e, 3.80. 815e, 3.80. 816e, 3.80. 817e, 3.80. 818e, 3.80. 819e, 3.80. 820e, 3.80. 821e, 3.80. 822e, 3.80. 823e, 3.80. 824e, 3.80. 825e, 3.80. 826e, 3.80. 827e, 3.80. 828e, 3.80. 829e, 3.80. 830e, 3.80. 831e, 3.80. 832e, 3.80. 833e, 3.80. 834e, 3.80. 835e, 3.80. 836e, 3.80. 837e, 3.80. 838e, 3.80. 839e, 3.80. 840e, 3.80. 841e, 3.80. 842e, 3.80. 843e, 3.80. 844e, 3.80. 845e, 3.80. 846e, 3.80. 847e, 3.80. 848e, 3.80. 849e, 3.80. 850e, 3.80. 851e, 3.80. 852e, 3.80. 853e, 3.80. 854e, 3.80. 855e, 3.80. 856e, 3.80. 857e, 3.80. 858e, 3.80. 859e, 3.80. 860e, 3.80. 861e, 3.80. 862e, 3.80. 863e, 3.80. 864e, 3.80. 865e, 3.80. 866e, 3.80. 867e, 3.80. 868e, 3.80. 869e, 3.80. 870e, 3.80. 871e, 3.80. 872e, 3.80. 873e, 3.80. 874e, 3.80. 875e, 3.80. 876e, 3.80. 877e, 3.80. 878e, 3.80. 879e, 3.80. 880e, 3.80. 881e, 3.80. 882e, 3.80. 883e, 3.80. 884e, 3.80. 885e, 3.80. 886e, 3.80. 887e, 3.80. 888e, 3.80. 889e, 3.80. 890e, 3.80. 891e, 3.80. 892e, 3.80. 893e, 3.80. 894e, 3.80. 895e, 3.80. 896e, 3.80. 897e, 3.80. 898e, 3.80. 899e, 3.80. 900e, 3.80. 901e, 3.80. 902e, 3.80. 903e, 3.80. 904e, 3.80. 905e, 3.80. 906e, 3.80. 907e, 3.80. 908e, 3.80. 909e, 3.80. 910e, 3.80. 911e, 3.80. 912e, 3.80. 913e, 3.80. 914e, 3.80. 915e, 3.80. 916e, 3.80. 917e, 3.80. 918e, 3.80. 919e, 3.80. 920e, 3.80. 921e, 3.80. 922e, 3.80. 923e, 3.80. 924e, 3.80. 925e, 3.80. 926e, 3.80. 927e, 3.80. 928e, 3.80. 929e, 3.80. 930e, 3.80. 931e, 3.80. 932e, 3.80. 933e, 3.80. 934e, 3.80. 935e, 3.80. 936e, 3.80. 937e, 3.80. 938e, 3.80. 939e, 3.80. 940e, 3.80. 941e, 3.80. 942e, 3.80. 943e, 3.80. 944e, 3.80. 945e, 3.80. 946e, 3.80. 947e, 3.80. 948e, 3.80. 949e, 3.80. 950e, 3.80. 951e, 3.80. 952e, 3.80. 953e, 3.80. 954e, 3.80. 955e, 3.80. 956e, 3.80. 957e, 3.80. 958e, 3.80. 959e, 3.80. 960e, 3.80. 961e, 3.80. 962e, 3.80. 963e, 3.80. 964e, 3.80. 965e, 3.80. 966e, 3.80. 967e, 3.80. 968e, 3.80. 969e, 3.80. 970e, 3.80. 971e, 3.80. 972e, 3.80. 973e, 3.80. 974e, 3.80. 975e, 3.80. 976e, 3.80. 977e, 3.80. 978e, 3.80. 979e, 3.80. 980e, 3

RADIO

EMISSIONS LOCALES

POSTE CKAC, 411

Quatre émissions sont au programme du poste CKAC pour ce soir, comme suit :

7 heures — Causerie dans les deux langues, en faveur de la campagne de souscription pour la Fédération de Charité.

7 h. 15. — Concert par le trio de l'hôtel Windsor, sous la direction de M. Raoul Duquette. Le programme suivant sera exécuté :

1. — Scènes Pittoresques :
1. Marche, Massenet
11. Air de Ballet, Fuchs
11. Angelus, Fuchs
IV. Fête Bohème.

2. — Fantaisie : "Les Millions d'Arlequin", Drigo
3. — Mélodie : "Prélude du Déluge", Saint-Saëns

4. — Valses : "Deux valse viennoises", Fuchs
5. — Solo de violon : "Hymne au Soleil", Rimsky-Korsakoff-Kreisler

M. G. de Nottier
6. — Extraits : "Robin Hood", De Koven

7. — Mélodie : "Moonlight on the Ganges", Meyers
8. — Morceaux choisis, sur demande.

A 10.30 heures, le poste CKAC transmettra directement de la salle de l'hôtel Windsor, le programme de musique de danse exécuté par les "Red Jackets" sous la direction de Teddy Maines.

11 heures : Causerie sur la prévention des accidents, préparée par la Ligue de sécurité de la province de Québec.

Poste CFCF, 411

12.33 à 1.00 p.m. — Concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Bantle, directement de la salle à manger principale.

1.00 à 1.15 p.m. — Température, Bourse, Heure.

1.15 à 1.40 p.m. — Continuation du programme de concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Bantle, directement de la salle à manger principale.

CKCL, Dominion Battery
CKCL (357 mètres)
7.00 à 8.00 p.m. — Dîner-concert, Paris Carter Melody Men.

CFCA, Toronto Star
CFCA (356 mètres)
12.00 à 12.15 p.m. — Nouvelles, température et bourse.

5.30 à 6.05 p.m. — Cotes de fermeture.

6.05 p.m. — Dernières nouvelles, et température.

CNRO, Ottawa
CNRO (434.5 mètres)
7.30 p.m. (E.S.T.) — Le coin des filles et des garçons.

8.00 p.m. — Orchestre de concert du Château Laurier, directement de la salle à manger principale de l'hôtel Château Laurier.

9.00 p.m. — Orchestre du chemin de fer National, Directeur, Jas. McIntyre; artiste, Mme O. A. Jarvis, soprano.

CNRW, Winnipeg
CNRW (384.4 mètres)
10.00 p.m. (C.S.T.) — Programme de danse de l'hôtel Fort Garry par l'orchestre de l'hôtel Fort Garry.

CNRE, Edmonton
CNRE (516.9 mètres)
10.00 p.m. à minuit (M.T.) — Programme de danse, de l'hôtel Macdonald par John Bowman et son orchestre. Artistes locaux pendant les interruptions.

POSTES AMERICAINS
LES PROGRAMMES
6 H. P.M.

WEAF, 490.5, New-York: La musique en dinant.

6 H. 05 P.M.

WIP, 508.2, Philadelphie: L'orchestre Ben Franklin.

6 H. 10 P.M.

WBZ, 333.3, Springfield: La musique en dinant.

6 H. 15 P.M.

KDKA, 309.1, E.-Pittsburg: Concert. WOR, 405.2, Newark: L'ensemble Jacobs. WTAM, 389.4, Cleveland: Orchestre.

6 H. 30 P.M.

WGY, 379.5, Schenectady: La musique en dinant. WLS, 344.6, Chicago: Orgue.

7 H. P.M.

CKCL, 357, Toronto: La musique en dinant et les "Paris Garter Melody Men". KYW, 535.4, Chicago: Musique en dinant. WEAF, 491.5, New-York: L'orchestre Hofbrau. WBZ, 333.3, Springfield: Orchestre et théâtre.

WJZ, 455, New-York: Orchestre de concert. WIT, 400, Chicago: Concert. WLW, 422.5, Cincinnati: Orgue.

WOR, 405.2, Newark: L'ensemble Jacobs. WRNY, 258.5, New-York: Programme du studio.

7 H. 15 P.M.

WGN, 302.8, Chicago: La musique en dinant. WPG, 299.8, Atlantic City: La musique en dinant, orgue.

7 H. 30 P.M.

WEAF, 491.5, New-York: Chant. WGV, 379.5, Schenectady: Théâtre de Buffalo. WOO, 508.2, Philadelphie: La musique en dinant. WOR, 405.2, Newark: Orchestre. WRNY, 258.5, New-York: Programme du studio.

7 H. 40 P.M.

WJZ, 454.3, New-York: L'orchestre Vorhees.

8 H. P.M.

CNRO, 435, Ottawa: Orchestre de concert. KYW, 535.4, Chicago: L'heure "En famille". KDKA, 309.1, E.-Pittsburg: Concert par la fanfare Westinghouse. WEAF, 491.5, New-York: Comédie musicale. WEBB, 370.2, Chicago: Orchestre. WFI, 508.2, Philadelphie: Musical. WIP, 508.2, Philadelphie: Récital. WLW, 422.5, Cincinnati: Concert. WOR, 405.2, Newark: L'orchestre Vanderbilt. WQJ, 447.5, Chicago: Concert. WTAM, 389.4, Cleveland: L'orchestre Hollenden. WRNY, 258.5, New-York: Pianiste.

WBZ, 333.3, Springfield: La Symphonie de Boston.

8 H. 15 P.M.

WLS, 344.6, Chicago: Les danses à la campagne. WRNY, 258.5, New-York: Chant et banjo.

8 H. 30 P.M.

WFI, 508.2, Philadelphie: Musicale. WLW, 422.5, Cincinnati: Vaudeville. WPG, 299.8, Atlantic City: Programme du studio.

8 H. 35 P.M.

WOR, 405.2, Newark: L'orchestre Vanderbilt.

LE TENNIS

LE PROGRAMME DE CE SOIR
PAR MILLE LENGLEN, AU FORUM

Elle jouera contre Mlle Brown, après que Richards et Kinsey auront donné une exhibition de simples. — En doubles avec Richards, elle rencontrera Mlle Brown et Féret. — Au sujet du classement qu'elle a fait.

Mlle Suzanne Lenglen donnera une séance de tennis ce soir au Forum et à cette occasion le programme suivant a été préparé :

1. — Partie simple, hommes, 2 dans 3. Vincent Richards vs Howard Kinsey.

2. — Partie simple, femmes, Mlle Lenglen vs Mary-K. Brown.

3. — Doubles, hommes, Vincent Richards et Harvey Snodgrass vs Paul Féret et Howard Kinsey.

4. — Equipes mixtes, Mlle Lenglen et Vincent Richards vs Mary-K. Brown et Paul Féret.

La séance commencera à 8.30. Les amateurs du tennis vont sans doute profiter de l'occasion d'aller voir la meilleure joueuse de tennis au monde. Il y a longtemps qu'on parle de ses prouesses et enfin on pourra la voir à l'œuvre. On a aussi beaucoup parlé de Mary-K. Brown et deux étoiles du genre aux prises devraient donner un spectacle des plus étonnants.

A la demande de Mlle Lenglen, la direction du Forum a réservé une section de la salle, la section nord, celle de la rue St-Luc, pour les écoliers. L'admission à cette section sera au prix populaire de cinquante sous. Les écoliers devront présenter la carte dont ils se servent pour acheter leurs billets de tramways. Sur présentation de cette carte d'écoliers ils seront admis sur paiement du prix spécial.

Il a été décidé que quatre représentants des clubs de tennis canadiens-français et quatre représentants de

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

partie, tandis que Newton a gagné la sienne. Le pourcentage est donc en faveur de "Doc" et le fameux lanceur de l'université Vermont ambitionne, s'il est rappelé dans la boîte, donner le championnat aux Laurentiens à lui seul, sur ses propres efforts. Ce ne serait pas un mince exploit que de faire gagner le Saint-Laurent deux fois de suite après avoir perdu la première manche. Lahaie devra se dépenser jusqu'à la limite s'il ne veut pas subir une autre défaite et ses nombreux amis le verront dimanche au meilleur de ses capacités. Quant à Larivière, qu'il lance ou qu'il occupe une autre position, il contribuera sûrement au succès de son club par sa puissance comme frappeur, puisqu'il est le meilleur coigneur de la ligue de la Cité.

ASSEMBLEE DU CLUB MEILLEUR

Lundi soir le 25 du courant, à 8 h. 30, tous les anciens et nouveaux membres sont conviés à une assemblée générale qui sera tenue au local du Club, No 33, Ave. Marchand. On y fera l'élection et l'installation des nouveaux officiers pour l'année 1926-27.

Tous les intéressés devraient se faire un devoir d'être présents.

La Direction.

UNE FETE POUR LES AMATEURS DE TENNIS

L'Association des clubs de tennis du Parc Lafontaine prépare une jolie fête qui aura lieu à l'Hôtel Paix Vigier, le mercredi, 17 novembre. Les organisateurs escomptent un beau succès car la plupart des clubs ont promis de se faire représenter à cette sauterie qui sera certainement la dernière à laquelle pourront participer les fervents de la raquette cette sai-

son-ci. La fête est sous la présidence d'honneur d'élégant Léon Trépanier, leader du Conseil, et de Mme Trépanier.

Les billets sont dès maintenant en vente chez Ed. Archambault, marchand de musique, rue Ste-Satherine près St-Denis.

CHAMPIONNAT INDEPENDANT

Les parties finales du concours pour le championnat indépendant de la province seront jouées aujourd'hui et dimanche à Guybourg. La joute de cet après-midi mettra en présence les clubs Drummondville et Sorel, au terrain du Guybourg. Dimanche, le Sainte-Rose se mesurera au même endroit avec le gagnant de la joute de samedi. Le vainqueur de la joute finale sera

Le Canada

MONTREAL, samedi, le 23 octobre, 1926.

Comment analyser le vote du 14 septembre

Récemment, l'honorable Hugh Guthrie a analysé le résultat de la dernière élection et a laissé entendre que les conservateurs avaient obtenu le plus grand nombre de votes sans avoir le nombre proportionnel de députés.

Nous avons déjà parlé de cette question en démontrant que si l'on prenait les votes réunis des adversaires du parti conservateur, on constatait la défaite décisive de ce dernier.

L'honorable Secrétaire d'Etat, parlant au banquet Deslauriers, a montré à son tour que le parti conservateur n'avait pas à faire trop grand étalage des votes qu'il a obtenus au dernier scrutin.

Il a, de plus, expliqué que dans une trentaine de sièges environ, les libéraux n'ont pas présenté de candidats en opposition aux progressistes, indépendants et libéraux progressistes de la Saskatchewan.

Mais ces candidats endossaient la politique libérale et c'est là qu'on voit que le parti libéral, par sa politique endossée par les autres groupes, obtient une majorité sur le parti conservateur d'environ une centaine de mille voix.

M. Hugh Guthrie n'envisagera évidemment pas le résultat sous cet angle, mais il lui faudra bien admettre que c'est un calcul logique et qui indique clairement l'étendue de la victoire libérale.

Le gouvernement conservateur de M. Meighen a subi des pertes très sensibles à la dernière élection, tandis que le parti libéral dirigé par l'honorable Mackenzie King a réalisé des gains importants.

Cela explique bien aussi la portée de la victoire remportée par le gouvernement King et l'honorable M. Guthrie ne pourra pas le nier.

La population canadienne s'est prononcée catégoriquement contre la politique conservatrice et contre l'attitude anticonstitutionnelle tenue par M. Meighen et ses lieutenants.

Elle a préféré sauvegarder nos droits parlementaires et endosser une politique si heureusement traduite par le budget de la dernière session fédérale.

Voilà ce que M. Guthrie doit expliquer à ceux qui l'écouteront plutôt que de chercher à tromper l'électorat en analysant à sa façon les votes enregistrés le 14 septembre dernier.

Augmenter notre population

La question de l'immigration demeure toujours au premier plan de nos problèmes nationaux.

M. E. W. Beatty, président du Pacifique-Canadien, vient de traiter le sujet devant les congressistes des Chambres de commerce et des Boards of Trade du pays, à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Le président du Pacifique émet plusieurs suggestions dont la mise en pratique, suivant lui, aurait pour effet de faire augmenter la population du Canada dans des proportions satisfaisantes.

Il est évident que nous avons besoin d'une plus grande population si nous voulons résoudre nos problèmes financiers et développer nos ressources naturelles.

Le gouvernement fédéral se préoccupe de cette question et, de concert avec nos deux grandes compagnies de transport, il pourra certainement résoudre le problème.

Il importe également que le programme que l'on pourrait élaborer pour accroître notre population contienne des dispositions pour assurer le rapatriement des Canadiens émigrés aux Etats-Unis et que l'on cherche aussi à conserver notre propre population.

Nous traversons depuis quelques années des conditions économiques meilleures et l'exode des Canadiens-français aux Etats-Unis a pratiquement cessé.

Les statistiques prouvent que ceux qui traversent la frontière sont surtout des immigrants venus ici temporairement et qui passent aux Etats-Unis après un séjour qui leur donne le titre de Canadien.

D'après les statistiques énumérées par M. Beatty, il est également prouvé que bon nombre de nos reviennent des Etats-Unis, mais il convient de stimuler plus encore le mouvement de rapatriement.

Nos gouvernements se sont voués à cette tâche et il faut reconnaître qu'ils ont obtenu certains résultats encourageants.

Le gouvernement provincial a organisé un département de rapatriement qui a accompli un excellent travail de propagande dont nous pouvons attendre beaucoup.

Nos compagnies de transport peuvent, de leur côté, diriger une partie de leur publicité vers la république voisine et convaincre les nôtres des avantages qu'ils retireraient en revenant au pays qui se remet rapidement de ses difficultés nées de la dernière guerre.

La prospérité des pêcheries canadiennes

Les pêcheries canadiennes, qui embrassent les eaux de deux océans, l'Atlantique et le Pacifique, ainsi que les innombrables et vastes nappes d'eau de l'intérieur, comptent parmi les premières du monde, tant au point de vue de la quantité qu'à celui de la valeur de leurs produits. D'après le Bureau fédéral de la Statistique, la valeur des prises s'est élevée en 1925 à \$47,926,802, soit une augmentation de \$3,392,567 sur l'année précédente.

On se fera une idée plus exacte de l'importance de cette industrie si l'on sait que les capitaux immobilisés par les entreprises de pêche commerciale se chiffraient en 1925 à \$46,411,647, soit \$2,554,297 de plus qu'en 1924, et que la main-d'œuvre atteignait l'an dernier 73,855, dont 58,291 s'occupaient de la pêche proprement dite.

Les principales espèces de poissons ou de crustacés prises durant l'année en question sont les suivantes, par ordre d'importance: saumon, \$15,760,630, morue, \$6,232,821, homard, \$5,532,977, flétan, \$4,185,391, hareng, \$3,117,841, poisson blanc, \$1,974,871 et églefin \$1,171,555.

Depuis les premiers temps de la colonisation en Amérique du Nord, les eaux côtières et intérieures du Dominion ont produit du poisson en abondance et elles conservent encore aujourd'hui leur fécondité d'autrefois. Les experts prétendent qu'il existe plus de 600 diverses espèces de poissons particulières aux eaux de notre pays et que bien peu d'entre elles ne sont pas propres à la consommation. On n'a utilisé jusqu'ici qu'une cinquantaine d'espèces et une quinzaine seulement sont en demande sur les marchés canadiens. Les eaux atlantiques fournissent la morue, l'églefin, le flétan, la merluque, le hareng, le maquereau, le homard, l'éperlan, le saumon, l'aloise, les huîtres et les macres. Dans les Grands Lacs, le lac Winnipeg et les autres lacs importants des prairies on pêche les espèces bien connues suivantes: poisson blanc, hareng des lacs ou petit poisson blanc, truite des lacs, sandre ou doré bleu, achigan, esturgeon, et poisson-chat. Les eaux des plaines situées à l'est des Rocheuses et celles du bassin de la baie d'Hudson donnent le grand poisson blanc, le doré, le brochet, la laquehaie, le saumon du Mackenzie, le hareng de l'Arctique et l'ombre. Les eaux maritimes et fluviales de la Colombie-Britannique fournissent en abondance d'excellents poissons tels que le saumon, le flétan, le hareng, le pilchard, la morue de rocher, la morue noire et plusieurs variétés de poissons plats.

On a déjà beaucoup parlé de la pêche sportive au Canada. Les rivières à Saumon du bas Saint-Laurent et du littoral de l'Atlantique sont renommées dans le monde entier. Dans les eaux entières, les amateurs de la gaule trouveront à foison la truite mouchetée et le bar ou achigan. Dans les bassins du Pacifique, les fervents de la pêche prendront les fameux saumons du printemps ou quinnats, les truites steelhead, redthroat et arc-en-ciel, tandis que dans le bassin peu connu de l'Arctique, ils pourront se procurer deux excellentes variétés d'ombres. En outre, la chasse à la baleine, au phoque, au morse et aux autres animaux des eaux septentrionales est toujours rémunératrice.

Les pêcheries du Canada ne sont affectées ni par la sécheresse, ni par les tempêtes ou autres agents destructeurs; le poisson s'y reproduit en toute facilité et, pour peu que les principes de la conservation soient observés, elles demeureront une source permanente de richesse pour le pays.

Un concours de labour

Un important concours de labour a été tenu, cette semaine, à Saint-Constant.

On en a marqué le terme et la distribution des prix par un grand banquet qui a eu lieu à Laprairie et auquel tous les concurrents ont pris part ainsi que le représentant du ministre de l'Agriculture de la province.

Nous ne saurions trop nous intéresser à ces concours qui ont pour effet de stimuler l'amour de la terre et enseigner les méthodes modernes de culture.

Cette année, le concours de Saint-Constant a été un succès complet. Il a groupé un plus grand nombre de concurrents qu'à l'ordinaire et une longue liste de prix a été accordée.

Le ministère de l'Agriculture attache une importance toute particulière à ces entreprises qui font beaucoup de bien parmi notre population agricole.

C'est une excellente politique et il convient de la souligner. Elle aide nos cultivateurs, en ceci qu'elle les familiarise avec la culture avancée et rémunératrice et les incite à se perfectionner davantage.

Le concours de Saint-Constant demeurera mémorable dans les annales agricoles de la province.

Nous félicitons cordialement les vainqueurs qui ont su faire preuve de science et d'habileté et qui ont été libéralement récompensés.

Mais il faut aussi féliciter le gouvernement provincial et la générosité de l'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture dont les octrois n'ont pas peu contribué à ce succès agricole.

Le commerce interimpérial

La question des relations commerciales interimpériales tient une place prépondérante dans les débats de la conférence actuelle des premiers ministres des dominions.

Il serait évidemment avantageux pour tous les membres de la Société des Nations britanniques de développer le commerce entre chacune des parties de l'empire et l'exemple a déjà été donné par le Canada, grâce à la politique de l'honorable M. King.

Pour Ste-Justine

Les dons continuent d'affluer dans les coffres de l'Hôpital Sainte-Justine et il faut souhaiter qu'il en soit ainsi pour quelque temps encore.

L'objectif premier n'a pas été atteint et les administrateurs de cette institution comptent sur la générosité de tous pour le réaliser afin d'être en meilleure position pour secourir les petits malades appelés à devenir notre génération de demain.

UNE MAUVAISE INTERPRETATION DU MANIFESTE

Il ne préconise pas le libre-échange, mais la "liberté du commerce"

LES INTERETS POLITIQUES

(Cable de la Presse Associée)
Berlin, 22. — Le récent manifeste publié et signé par les plus importants financiers du monde n'avait pas pour but de prêcher en faveur du libre-échange, mais plutôt en faveur de la "liberté du commerce", a dit l'un des signataires du manifeste qui détient une position supérieure dans le gouvernement allemand.
"De plus", dit-il, "le manifeste n'était dirigé contre aucune contrée en particulier, mais était à l'adresse du monde entier. Il a été signé après une délibération. Si certains signataires, apparemment repudiés maintenant leurs signatures, ils le font pour des raisons nationales et politiques et non pour des raisons économiques. Je suis sûr que J. P. Morgan pour ne parler que d'un ne s'en laissera pas imposer par les politiciens."
Le haut fonctionnaire allemand croit que les financiers russes n'ont pas pour but de prêcher en faveur et se demande si toutefois ils l'auraient signé. Les signatures de l'Amérique du Sud n'ont pas été obtenues à cause de la distance jusqu'à l'Europe.

LA POLOGNE DESAPPROUVE

Varsovie, Pologne, 22. — L'Union Polonoise des Mines, des Industries, du Commerce et de la Finance qui est une organisation englobant presque tous les intérêts commerciaux de la Pologne, a émis un communiqué aujourd'hui en réponse à la déclaration contenue dans le récent manifeste économique signé par les financiers des contrées européennes et des Etats-Unis.
La Pologne dit le communiqué, n'est pas le résidu de sections de territoires datant de la période d'avant-guerre, mais constitue la restitution d'un tout économique, qui fut morcelé il y a 160 ans, et qui a préservé ses liens économiques en dépit des frontières politiques.

Le manifeste, au dire du communiqué, fut dicté par les banquiers et hommes d'affaires Anglo-Saxons et Allemands, poussant de l'avant l'idée du libre-échange et oubliant qu'un vrai échange international implique aussi un échange de travail et de capital.

Il dit que les restrictions d'immigration des Etats-Unis ont forcé un grand nombre de pays de créer de nouvelles industries pour leur surplus de main d'œuvre et pour protéger ces industries.

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, ajoute le communiqué, possèdent aujourd'hui la majeure partie du capital du monde entier et en disposent suivant les tendances politiques.

Le communiqué proteste contre ces tendances politiques de la déclaration des financiers et suggère un échange de vues internationales afin de trouver les moyens de simplifier les méthodes actuelles de commerce international et afin de limiter la protection des industries locales, exclusivement par les douanes, tout en évitant les autres restrictions et les mesures prohibitives.

DANS LE NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE

A l'exception d'un, tous les bureaux du gouv., provincial sont rendus en face

Le mobilier des bureaux des ministres du gouvernement de la province de Québec a été transporté, hier, dans les quartiers spacieux du nouveau palais de Justice, situé tout juste en face du No 59, rue Notre-Dame est. Aujourd'hui, s'ils passent à leur bureau, ils trouveront livres, pupitres et accessoires installés le mieux possible, dans un vaste local, aussi bien aéré qu'éclairé, en même temps que magnifique. A midi, l'honorable Antonin Gauthier, ministre des Travaux Publics et de l'Éclairage, a été le premier à visiter le nouveau palais de Justice.

Les nouveaux bureaux sont situés au second étage, donnant sur la rue Notre-Dame. Le numéro de téléphone sera le même. A noter que le département des Mines et des Pêcheries restera dans l'ancienne bâtisse.

L'on ne sait trop quand on fera l'inauguration officielle du nouveau palais de Justice, mais on sait que l'honorable Antonin Gauthier, ministre des Travaux Publics et de l'Éclairage, a été le premier à visiter le nouveau palais de Justice.

Le mobilier des bureaux des ministres du gouvernement de la province de Québec a été transporté, hier, dans les quartiers spacieux du nouveau palais de Justice, situé tout juste en face du No 59, rue Notre-Dame est. Aujourd'hui, s'ils passent à leur bureau, ils trouveront livres, pupitres et accessoires installés le mieux possible, dans un vaste local, aussi bien aéré qu'éclairé, en même temps que magnifique. A midi, l'honorable Antonin Gauthier, ministre des Travaux Publics et de l'Éclairage, a été le premier à visiter le nouveau palais de Justice.

Les nouveaux bureaux sont situés au second étage, donnant sur la rue Notre-Dame. Le numéro de téléphone sera le même. A noter que le département des Mines et des Pêcheries restera dans l'ancienne bâtisse.

L'on ne sait trop quand on fera l'inauguration officielle du nouveau palais de Justice, mais on sait que l'honorable Antonin Gauthier, ministre des Travaux Publics et de l'Éclairage, a été le premier à visiter le nouveau palais de Justice.

Le mobilier des bureaux des ministres du gouvernement de la province de Québec a été transporté, hier, dans les quartiers spacieux du nouveau palais de Justice, situé tout juste en face du No 59, rue Notre-Dame est. Aujourd'hui, s'ils passent à leur bureau, ils trouveront livres, pupitres et accessoires installés le mieux possible, dans un vaste local, aussi bien aéré qu'éclairé, en même temps que magnifique. A midi, l'honorable Antonin Gauthier, ministre des Travaux Publics et de l'Éclairage, a été le premier à visiter le nouveau palais de Justice.

Les nouveaux bureaux sont situés au second étage, donnant sur la rue Notre-Dame. Le numéro de téléphone sera le même. A noter que le département des Mines et des Pêcheries restera dans l'ancienne bâtisse.

L'on ne sait trop quand on fera l'inauguration officielle du nouveau palais de Justice, mais on sait que l'honorable Antonin Gauthier, ministre des Travaux Publics et de l'Éclairage, a été le premier à visiter le nouveau palais de Justice.

Le mobilier des bureaux des ministres du gouvernement de la province de Québec a été transporté, hier, dans les quartiers spacieux du nouveau palais de Justice, situé tout juste en face du No 59, rue Notre-Dame est. Aujourd'hui, s'ils passent à leur bureau, ils trouveront livres, pupitres et accessoires installés le mieux possible, dans un vaste local, aussi bien aéré qu'éclairé, en même temps que magnifique. A midi, l'honorable Antonin Gauthier, ministre des Travaux Publics et de l'Éclairage, a été le premier à visiter le nouveau palais de Justice.

Les nouveaux bureaux sont situés au second étage, donnant sur la rue Notre-Dame. Le numéro de téléphone sera le même. A noter que le département des Mines et des Pêcheries restera dans l'ancienne bâtisse.

L'on ne sait trop quand on fera l'inauguration officielle du nouveau palais de Justice, mais on sait que l'honorable Antonin Gauthier, ministre des Travaux Publics et de l'Éclairage, a été le premier à visiter le nouveau palais de Justice.

Beaudry dont la résidence est moins de deux milles plus bas est, nous venons de Saint-Zénon disent les frères McGuire, tout à l'heure, une automobile ouverte nous a dépannés.

Et ce sera une randonnée nocturne jusqu'à Saint-Félix-de-Valois, puis Saint-Gabriel de Brandon, du Dr Charpentier, de "Willie" Dussureault et des frères McGuire rencontrés, alors que leur McLaughlin "coach" était en panne un peu en bas du lac à Foin, dans Saint-Zénon. En cours de route, il y aura arrêt ici et là et l'on ajoutera "un coup" aux "coups" déjà pris.

Mais une autre automobile est sur la route de Saint-Michel-des-Saints à Saint-Gabriel de Brandon, c'est une automobile ouverte, dit-on; elle descend à une vitesse vertigineuse, on l'entrevoyait à Saint-Zénon, elle dépassait les frères McGuire, au lac à Foin.

On l'entend passer à Sainte-Émélie de l'Énergie et à Saint-Gabriel de Brandon, vers 1 heure 30 le matin du 5 décembre 1925, on l'entend venir, c'était un fantôme et, elle disparaissait sur la route de Berthier.

Mais l'automobile qui transportait les meurtriers ?

Il y a eu enquête du coroner, à Saint-Michel des Saints, détention des frères McGuire, de Saint-Gabriel de Brandon, puis enquête préliminaire, puis arrestation, et enfin, la Cour du Banc du Roi s'ouvre à Joliette, sous la présidence de l'honorable juge Lacombe et le 4 octobre, 1926, onze meurtres exactement après le meurtre de Tyndal, les jurés ont rendu leur verdict: "Non coupable", à l'accusation de meurtre que le greffier de la Cour vient de leur lire.

D'autre part, il y a me Philippe Brais, de Montréal, avocat de la Couronne, avec Me Ernest Hébert, c.r., de Joliette, d'autre part, il y a les avocats de la défense, ils sont trois: MM. Jean-J. Denis, c.r., M.P., de Joliette; Lucien Gendron, c.r., et Oscar Gagnon, de Montréal.

Durant des jours et des jours, des citoyens, la plupart de la région, se succèdent dans la boîte aux témoins, les uns y allant crânement dans leur témoignage, les autres avec timidité; les jurés demandent à visiter les lieux du crime et le 7 octobre au matin, par une journée ravissante d'automne, la Cour se transporta à Saint-Michel des Saints, d'où les jurés ne reviendront que dans la nuit, à 2 heures, le lendemain matin.

La preuve faite sont les plaidoiries qui suivent. Me Gagnon est le premier à parler, suivi de Me Denis et enfin de Me Gendron, pour la défense, tandis que Me Brais succède suivi de l'adresse au jury, par l'honorable président de la Cour.

Nous sommes rendus au 20 au soir, vers les 9 heures 30; le jury se retire et il prononce à l'ouverture de la séance, le lendemain matin, le verdict connu: "Non coupable".

Me Jean-J. Denis demande la mise en liberté des accusés; les frères Patrick et Edward McGuire sont libres. Le procès est fini, nous sommes au 21 octobre, 1926.

Ainsi se termine un procès pour meurtre fameux, procès qui, dans Joliette, semble avoir passionné d'avance les femmes que les hommes procèdent d'on parlera de générations en générations, dans le district, les vieux relatants aux jeunes, les mille et un incidents qui ont accompagné le meurtre et le procès des frères Patrick et Edward McGuire, accusés du meurtre de Robert H. Tyndal.

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, ajoute le communiqué, possèdent aujourd'hui la majeure partie du capital du monde entier et en disposent suivant les tendances politiques.

Le communiqué proteste contre ces tendances politiques de la déclaration des financiers et suggère un échange de vues internationales afin de trouver les moyens de simplifier les méthodes actuelles de commerce international et afin de limiter la protection des industries locales, exclusivement par les douanes, tout en évitant les autres restrictions et les mesures prohibitives.

Le communiqué proteste contre ces tendances politiques de la déclaration des financiers et suggère un échange de vues internationales afin de trouver les moyens de simplifier les méthodes actuelles de commerce international et afin de limiter la protection des industries locales, exclusivement par les douanes, tout en évitant les autres restrictions et les mesures prohibitives.

Le communiqué proteste contre ces tendances politiques de la déclaration des financiers et suggère un échange de vues internationales afin de trouver les moyens de simplifier les méthodes actuelles de commerce international et afin de limiter la protection des industries locales, exclusivement par les douanes, tout en évitant les autres restrictions et les mesures prohibitives.

Le communiqué proteste contre ces tendances politiques de la déclaration des financiers et suggère un échange de vues internationales afin de trouver les moyens de simplifier les méthodes actuelles de commerce international et afin de limiter la protection des industries locales, exclusivement par les douanes, tout en évitant les autres restrictions et les mesures prohibitives.

Le communiqué proteste contre ces tendances politiques de la déclaration des financiers et suggère un échange de vues internationales afin de trouver les moyens de simplifier les méthodes actuelles de commerce international et afin de limiter la protection des industries locales, exclusivement par les douanes, tout en évitant les autres restrictions et les mesures prohibitives.

Le communiqué proteste contre ces tendances politiques de la déclaration des financiers et suggère un échange de vues internationales afin de trouver les moyens de simplifier les méthodes actuelles de commerce international et afin de limiter la protection des industries locales, exclusivement par les douanes, tout en évitant les autres restrictions et les mesures prohibitives.

Le communiqué proteste contre ces tendances politiques de la déclaration des financiers et suggère un échange de vues internationales afin de trouver les moyens de simplifier les méthodes actuelles de commerce international et afin de limiter la protection des industries locales, exclusivement par les douanes, tout en évitant les autres restrictions et les mesures prohibitives.

Le communiqué proteste contre ces tendances politiques de la déclaration des financiers et suggère un échange de vues internationales afin de trouver les moyens de simplifier les méthodes actuelles de commerce international et afin de limiter la protection des industries locales, exclusivement par les douanes, tout en évitant les autres restrictions et les mesures prohibitives.

Le communiqué proteste contre ces tendances politiques de la déclaration des financiers et suggère un échange de vues internationales afin de trouver les moyens de simplifier les méthodes actuelles de commerce international et afin de limiter la protection des industries locales, exclusivement par les douanes, tout en évitant les autres restrictions et les mesures prohibitives.

Le communiqué proteste contre ces tendances politiques de la déclaration des financiers et suggère un échange de vues internationales afin de trouver les moyens de simplifier les méthodes actuelles de commerce international et afin de limiter la protection des industries locales, exclusivement par les douanes, tout en évitant les autres restrictions et les mesures prohibitives.

Le communiqué proteste contre ces tendances politiques de la déclaration des financiers et suggère un échange de vues internationales afin de trouver les moyens de simplifier les méthodes actuelles de commerce international et afin de limiter la protection des industries locales, exclusivement par les douanes, tout en évitant les autres restrictions et les mesures prohibitives.

Le communiqué proteste contre ces tendances politiques de la déclaration des financiers et suggère un échange de vues internationales afin de trouver les moyens de simplifier les méthodes actuelles de commerce international et afin de limiter la protection des industries locales, exclusivement par les douanes, tout en évitant les autres restrictions et les mesures prohibitives.

Le communiqué proteste contre ces tendances politiques de la déclaration des financiers et suggère un échange de vues internationales afin de trouver les moyens de simplifier les méthodes actuelles de commerce international et afin de limiter la protection des industries locales, exclusivement par les douanes, tout en évitant les autres restrictions et les mesures prohibitives.

Le communiqué proteste contre ces tendances politiques de la déclaration des financiers et suggère un échange de vues internationales afin de trouver les moyens de simplifier les méthodes actuelles de commerce international et afin de limiter la protection des industries locales, exclusivement par les douanes, tout en évitant les autres restrictions et les mesures prohibitives.

Le communiqué proteste contre ces tendances politiques de la déclaration des financiers et suggère un échange de vues internationales afin de trouver les moyens de simplifier les méthodes actuelles de commerce international et afin de limiter la protection des industries locales, exclusivement par les douanes, tout en évitant les autres restrictions et les mesures prohibitives.

Le communiqué proteste contre ces tendances politiques de la déclaration des financiers et suggère un échange de vues internationales afin de trouver les moyens de simplifier les méthodes actuelles de commerce international et afin de limiter la protection des industries locales, exclusivement par les douanes, tout en évitant les autres restrictions et les mesures prohibitives.

Le communiqué proteste contre ces tendances politiques de la déclaration des financiers et suggère un échange de vues internationales afin de trouver les moyens de simplifier les méthodes actuelles de commerce international et afin de limiter la protection des industries locales, exclusivement par les douanes, tout en évitant les autres restrictions et les mesures prohibitives.

Le communiqué proteste contre ces tendances politiques de la déclaration des financiers et suggère un échange de vues internationales afin de trouver les moyens de simplifier les méthodes actuelles de commerce international et afin de limiter la protection des industries locales, exclusivement par les douanes, tout en évitant les autres restrictions et les mesures prohibitives.

chargement de gravier en cours de Ste-Thérèse à Ste-Agathe. Passable à Labelle à Mont Laurier.

No 12—Route Ste-Hyacinthe-Rougemont—15.90 milles. Bon sur toute la longueur.

No 13—Route Sherbrooke-Derby-Line—33.87 milles. Bon de Sherbrooke aux limites nord du canton Ascot. Passable des limites nord du canton Ascot jusqu'à Waterville. Recherche de gravier en cours de Waterville à la frontière. Bon.

No 14—Route Montréal-Rousse's Point via St-Jean—44.88 milles. Suit la route Edouard VII de St-Lambert à Laprairie, Bon. N. B.—Chemin en construction entre la frontière et Rousse's Point. Détour par la montée Fairbanks.

No 15—Route Québec-St-Siméon—110.10 milles. Bon de Québec à Courville. Amélioration en construction à Courville. Passable. Bon de Courville à St-Siméon.

No 16—Route Richmond-Yamaska 60.78 milles. Bon de Richmond à la limite de la paroisse de St-Guillaume. De là, chemins de terre passables jusqu'à Yamaska.

No 17—Route Hull-Aylmer—6.34 milles. Bon.

No 18—Route Rivière-du-Loup-Edmundston—60.90 milles. Rivière-du-Loup à la frontière du Nouveau-Brunswick. Bon de Rivière-du-Loup aux limites nord de St-Honoré. Passable à St-Honoré. Bon ensuite jusqu'à la frontière.

No 19—Route Trois-Rivières-Grand'Mère—28.08 milles. Bon sur toute la longueur.

No 20—Route Montréal-Valley-Field—43.77 milles. Suit la route Edouard VII du pont Victoria à Laprairie. Bon du pont Victoria à Valley-Field. Bon de Valley-Field à Valley-Field.

No 21—Route Joliette-St-Jacques 0.03 milles. Bon sur toute la longueur.

No 22—Route Sherbrooke-Norton Mills—30.89 milles. Bon de Sherbrooke à Coaticook. Passable dans Coaticook. Bon ensuite jusqu'à la frontière. Rechargement de gravier en cours sur cette dernière partie.

No 23—Route Lévis-Jackman—90.21 milles de Lévis à la frontière. Bon d'un bout à l'autre.

No 24—Route St-Georges-Lac Frontière—60.91 milles. Bon, excepté un mille en construction mais passable à St-Fabien-de-Panet.

No 25—Route St-Valier-St-Camille—45 milles. Bon.

No 26—Route Lacolle-Knowlton—51.66 milles. Bon.

No 27—Route Montréal-Toronto—51.1 milles de Montréal à la frontière d'Ontario. Bon. Réfection d'amélioration en cours à Beaconsfield. Cette réfection n'affecte pas la circulation. Note importante: Veuillez diminuer vos lumières la nuit le long du canal de Soulanges.

No 28—Route Iversville-St-Albans—27.98 milles d'Iversville à la frontière. Bon sur toute la longueur.

No 29—Route Aylmer-sur toute la longueur. Passable sur toute la longueur. Gravel en cours de construction de Bentley à Waltham et Bryson.

No 30—Route Hull-Wakefield—18 milles. Bon sur toute la longueur.

No 31—Route Rimouski-Matapédia—115.18 milles. Bon sur toute la longueur. Les sections comprises dans Assemtuagan, Ristigouche-Ouest et St-Laurent-de-Matapédia sont glissantes en temps de pluie. Pont en construction à Ste-Marie-de-Sayabec. Pont temporaire.

No 32—Route St-Hyacinthe-Melbourne—49.44 milles. Bon de St-Hyacinthe à la limite sud de Durham Sud. Chemins de terre passables de Durham Sud à l'intersection de la route Richmond-Yamaska, dans le canton Melbourne. Suivre ensuite cette route jusqu'à Melbourne.

No 33—Route Rawdon-L'Assomption—28.42 milles. Bon sur toute la longueur.

No 34—Route Victoriaville-Woburn—94.63 milles. Bon, excepté 5 milles de chemins de terre à Ham-Nord, 5 milles à Garthby et 3 milles à Wiinslow-Sud. Ces chemins de terre sont passables par temps sec, mais difficiles en temps de pluie.

No 35—Route Charlemaigne-St-Eustache—24.97 milles. Passable par temps sec dans Lachenaie. Bon de Lachenaie. Bon de Lachenaie à St-Eustache. Pont en construction dans la paroisse de Ste-Thérèse. Lentement.

No 36—Route Beauharnois-St-Jean—50.47 milles. Chemin de terre passable par temps sec de Beauharnois à l'intersection de la route Montréal-Malonne à Ste-Martine. Bon de Ste-Martine à St-Jean, sauf 1/4 de mille de chemin de terre à Ste-Martine, passable par temps sec seulement.

No 37—Route Drummondville-Arnaville—27.53 milles. Bon sur toute la longueur.

No 38—Route Waterloo-Newport—32.42 milles. Bon sur toute la longueur.

SUR TOUTES LES SCENES

"JOLLY RIDES"

N'allez pas piocher Larousse ou le dictionnaire de l'Académie pour trouver la signification de ce titre connu du reste d'un grand nombre de mes compatriotes.

Si, d'aventure, passe un camion-auto aménagé pour contenir un groupe considérable de promeneurs, et si ces promeneurs et promeneuses sont jeunes et si débordants de gaieté qu'ils ne peuvent s'empêcher de chanter, les commerçants aux portes, levant les épaules avec dédain et disent : c'est un Jolly-Ride ! (Promenade joyeuse.)

Comme si la rue ou la route n'était pas à tout le monde et s'il fallait absolument avoir des mines de croque-morts pour y circuler.

Donc, un jour, Rodolphe Plamondon, me parlant de ses voyages et tournées en Europe centrale, me disait qu'une des choses qui l'avaient le plus frappé en Suisse, c'était la belle formation musicale des ouvriers du pays de Guillaume Tell.

Vous les voyez, me disait-il, déambuler par les rues, par groupes, et chanter en marchant, d'admirables chœurs superbement harmonisés. C'est beau et touchant, vous savez, j'ai vu aussi semblable chose en France, mais il me semble qu'en Amérique on n'ose pas chanter en plein air. Pourquoi ? Ce n'est pas mal d'avoir le cœur gai et de le manifester publiquement ; la jeunesse, c'est fait pour l'idéal et il ne faut pas empêcher l'idéal de se communiquer à la ronde !

Ces paroles du grand artiste canadien ont provoqué chez moi une déduction qui a place dans ces colonnes :

S'amuse-t-on mieux de nos jours qu'autrefois ? Autrement dit, le but des aspirations de notre jeunesse a-t-il monté ou baissé, avec l'empêchement des sports, la rage de l'automobile et la fièvre industrielle et commerciale ?

Comme tant d'autres, j'ai chanté jeune et j'ai fait partie de nos chorales d'église. Et lorsque j'étais universitaire, je ne manquais pas une répétition du chœur du Gesù, l'ancêtre de l'actuelle chorale Saint-Louis-de-France.

Et, je me souviens qu'après avoir bien travaillé, nous partions tous ensemble pour aller chez un cabaretier ami du nom de Agotte, où il y avait une vaste salle agréablement d'un piano à peine passable ; c'était le bon temps où l'on pouvait s'amuser et chanter dans les cafés, voire jusqu'à minuit et plus tard.

Dans ce café hospitalier, nous rencontrions des admirateurs et des Médecins qui ne ménageaient pas les tournées, entre autres le notaire Lacasse, le juge Saint-Pierre, Horace Saint-Louis et autres, tous partis pour un monde meilleur.

Et, l'on applaudissait alors des artistes sinueux comme les Achille Comtois, Ferdinand Fleury, Francis Archambault, Adolphe Lavoie, Raoul Dionne, Henry Landry et que d'autres !

Nous ne nous en doutions pas et c'était pourtant un petit Montmartre montrealais que nous avions là. Ça ne se retrouve plus maintenant, par la faute du législateur qui ne veut plus qu'on chante en sirotant un verre de vin ou de bière. Quelle tristesse !

Mais, en nous rendant ainsi à notre "Chat noir" bien à nous, nous marchions par rangs de quatre, et nous chantions. Nous chantions le "Chœur des Pélerins" de Wagner, de la musique de Bach, Gounod, Niedermeyer, Riga, Mendelssohn, voire du Beethoven.

Les passants nous regardaient, l'air un peu étonné d'abord, s'arrêtaient, puis, parfois, nous suivaient afin de profiter plus longtemps de la sérénade inattendue.

Il n'y avait pas alors d'automobile, et le "Jolly Ride" se faisait "pedibus cum jambis", mais, c'était si beau et si harmonieux que les commerçants aux portes, plutôt en colère, n'avaient pas envie de lever les épaules.

J'ai fait part de ces souvenirs à Rodolphe Plamondon, en ajoutant que nous aussi, nous avions su faire comme en Suisse.

Mais, il m'a demandé avec raison :

— Avez-vous continué une si belle chose ?

Je n'ai pas répondu parce qu'il neige sur mon chef et que je ne fréquente plus la jeunesse. Je ne sais plus si elle chante et ce qu'elle chante, lorsqu'elle se promène, mais j'ai bien peur qu'elle ne se contente de pousser et d'épeler des cris d'Université ou d'association sportive avec des voix rauques, cavernueuses, bruyantes.

Comme quoi, il faut bien savoir distinguer le tapage de l'Art. Telle est ma réponse indirecte à une question difficile à solutionner.

GUSTAVE COMTE.

LE BEAU PROGRAMME DU CAPITOL

"Kid Boots", le triomphe des Ziegfeld ; le réengagement de Loretta Athola ; le programme J.J. Gagnier.

Il serait bien difficile de trouver dans n'importe quel théâtre-cinéma, non seulement de Montréal mais d'Amérique, un programme supérieur à celui que nous offre M. Harry Dahn, le populaire gérant du Capitol, la semaine prochaine à partir de demain, car ce programme, d'une sélection d'art merveilleuse, comprend d'abord :

Eddie Cantor, dans sa fameuse création "Kid Boots", la comédie musicale qui lui a valu trois ans d'effluvia à New-York et un million et demi de spectateurs enthousiastes. Or, Florence Ziegfeld a réalisé une superbe version à l'écran de ce triomphe presque sans précédent, et c'est cette version que le Capitol nous offre en primeur. C'est de la comédie tormente, dans laquelle on assiste aux évolutions extraordinaires d'un pirate-anneur d'un établissement de bric-à-brac. Puis, à la suite de cela débute, on retrouve le héros dans les milieux les plus riches, les plus élégants, les plus somptueux. C'est un film pour tous et tous les goûts.

Mais, il y aura aussi d'autres attractions de tout premier ordre. Ainsi, son immense succès de cette semaine, Loretta Athola, dont la voix est miraculeuse, comme disent les critiques, qui gagna la bourse Atholston, sera de nouveau au programme dans du classique et du populaire.

Quant à l'orchestre, sous la direction artistique de M. J.J. Gagnier, il nous servira l'ouverture de "La Grotte de Fingal" de Mendelssohn et "Le Chêne de Rimsky-Korsakov". Puis il y aura aussi une comédie amusante, la gazette hebdomadaire, et surtout un acte dit "atmosphérique" intitulé "Little Blue", inspiré par l'un des plus fameux tableaux de Gainsborough, avec un éclairage savamment combiné.

C'est certes là un programme susceptible de satisfaire toutes les fantaisies.

THEATRES

Théâtre Saint-Denis

"Les Deux gosses", puis "Tin Gods".

Le public aime le mélodrame, ou, sous une forme parfois négligée, il trouve cependant des sentiments à sa portée et des échos qui soufflent comme lui. Et, c'est parce que la direction du théâtre Saint-Denis connaît bien le public qu'elle a décidé de ne lui servir à l'avenir que de grands spectacles somptueusement montés.

Tel sera le cas pour le drame en 2 parties, et huit tableaux, "Les deux gosses", du célèbre auteur Pierre de Courcelles, qu'on n'aura jamais vu présenté avec un tel luxe, une telle vérité, un tel déploiement de mise en scène. La troupe au complet figure dans la distribution, sans compter quelques intéressantes acquisitions trouvées au dehors.

Puis, il y aura également au programme, l'un des plus beaux films de l'année intitulé "Tin Gods", avec Renée Adorée, Thomas Meighan et Aileen Pringle, dans les principaux rôles.

Le magnifique orchestre du théâtre Saint-Denis, sous la direction de M. Albert Roberval, jouera l'ouverture de "Welcome" de Collier ; "Under the banner of Victory", par E. von Blon, ainsi qu'une grande primeur "La Ronde de Bachi-Bouzouk".

Encore une pièce qui fera prendre l'assaut le théâtre Saint-Denis, sous la semaine prochaine. La distribution des "Deux gosses" est la plus forte qui soit.

Un autre succès, avec "Good Little Devils", au théâtre Gayety

La grande attraction du théâtre Gayety à partir de demain soir et pour toute la semaine, c'est "Good Little Devils", un spectacle composé de danses élégantes et piquantes, de bons comiques, de chanteurs à succès et d'un groupement de "chorus girls" comme on en vit rarement à Montréal, tant pour l'originalité de leur costume que pour leur apparence personnelle. Ray Hat, Mae Clair et Reggie White, sont les grandes vedettes du Mutual Circuit, sous la direction de Frankie Moore et Bobbie Wilson. Ils ont de grandes nouveautés et le quatuor d'hommes "Big Four" ne manquera pas de faire fureur. Il ne faut pas manquer les danses uniques des "Good Little Devils".

Une salade fort artistique et captivante, à l'Impérial

Avec comme vedette, une bouffonnerie familiale intitulée "At Home", Lulu McConnell et sa troupe occupent avantageusement la vedette du nouveau programme élaboré par la direction de l'Impérial ; il s'y trouve de la musique entraînante, des couplets attrayants, du rire, voire de la danse. C'est un grand numéro de Music-Hall. Mais il y a aussi d'autres numéros épiques au programme, ainsi ceux qui ont vu les "Dumbells", se souvenant sans doute de Bob Anderson et Gene Pearson, dans leurs personnalités féminines. Ils ont tous deux composé un numéro de vaudeville aussi choc que captivant, intitulé "A Daisy and a Dame", c'est à voir Les Ned Nester's Darlings sont sept beautés du sud d'un type bien différent, et très agréable à voir. Elles ont un acte à succès de chant, musique instrumentale et danse. Leur sourire est le soleil du monde. Tom et Dolly Ward sont des comédiens chanteurs qui n'ont jamais connu la tristesse. Il suffit de les voir et de les entendre pour être guéri de la pire neurasthénie. Sur les patins à roulettes, les frères Nathan sont insurpassables. Il y aura aussi un film captivant, avec Pauline Frederic dans son récent film "Her Honor the Governor".

LA DERNIERE SEMAINE AU HIS MAJESTY'S

"Le Fils Naturel" pour quatre jours, puis "Un Perdreau de l'Année"

Qu'on se le dise ! Que tous ceux qui sont venus au Majesty's durant ces quatre semaines s'empressent de retirer leurs billets pour les deux dernières pièces à l'affiche. Mais surtout ceux qui n'ont pas encore assisté aux belles représentations du théâtre de la Porte St-Martin, au moins deux soirées à la semaine, ont le devoir d'arranger la semaine prochaine. Il faut que cette dernière semaine de notre courte saison de haute comédie soit des plus brillantes.

Lors de la première visite à Montréal du Théâtre de la Porte St-Martin, le théâtre Orpheum s'était complètement rempli à la semaine d'adieu de ces artistes. Qu'il en soit ainsi au théâtre His Majesty's et que cette saison se termine brillamment.

Pour cette dernière semaine on nous offre deux beaux spectacles. Dimanche soir à mercredi soir inclusivement, c'est "Le Fils Naturel", pièce forte et captivante de Dumas fils, qui sera jouée pour la première fois au Canada dans les costumes de la création (1870). "Le Fils Naturel" soulève de nombreux commentaires, et même de fortes polémiques lors de sa création. C'était la première fois qu'un auteur abordait au théâtre le sujet délicat de l'enfant illégitime. La pièce garde toujours une forte emprise sur le public et ce fut même le plus gros succès de la dernière saison au Théâtre Ambigu à Paris.

Pour la fin de la semaine on nous donnera la comédie la plus gaie de notre courte saison. "Un Perdreau de l'Année" de Tristan Bernard. Il suffit de mentionner le nom de l'auteur pour que le public sache que l'on va s'amuser ferme en fin de semaine au Majesty's. La saison va donc se terminer en gaieté toute parisienne. Comme cette comédie en trois actes de Tristan Bernard est un peu courte, on nous offrira en plus un charmant lever de rideau en un acte, "Le Caprice" d'Alfred de Musset.

Retenir ses billets pour les deux spectacles de la semaine prochaine le plus tôt possible.

Les origines du "Petit Duc" et sa longévité

L'œuvre immortelle de Charles Lecocq, "Le Petit Duc", que nous présentait la Société d'Opérette, au Monument National, les 25, 26 et 28 octobre, est universellement connue. Créé à Paris le 25 janvier 1878, "Le Petit Duc", marque l'époque où Lecocq régnait en maître aux Bouffes ou aux Variétés.

Le succès du "Petit Duc", fut égal à celui de la "Fille de Madame Angot", et la raison de cette extraordinaire réussite réside en ce fait que le livret est une charmante historiette traitée par les deux maîtres du genre, Meilbae et Halévy, dans le style de l'opéra-comique ; il n'y a à excepter de ce classement qu'un seul rôle, celui de Frimousse, le précepteur, qui relève plutôt de l'opéra-bouffe.

La partition du "Petit Duc" contient 21 morceaux qui tous ne sont peut-être pas de valeur égale, mais tous sont pleins de goût, de tenue de l'opéra-comique et peuvent être classés dans l'ensemble partie du domaine de l'opéra.

Des le premier acte le duo entre Montandry et Frimousse affirme une possession du savoir musical, qui ne se démentira pas un seul instant. Voici le "C'est pourtant bien doux, je vous aime" le chœur des pages". Il a l'oreille basse ; tout cela est écrit sans pédanterie, sans vain étalage de science.

La Société Canadienne d'Opérette va nous représenter "Le Petit Duc", dans des conditions de tout premier ordre et ne manquons pas d'y assister.

"Dicky" et la Société canadienne de Comédie

Au Monument National, le jeudi 18 novembre prochain, la Société Canadienne de Comédie commencera sa série de représentations par une pièce charmante et incontestablement amusante : "Dicky", quatre actes pleins de vie et d'entrain, dus à la collaboration de MM. Paul Armont, Marcel Gerbido et J. Manoussi.

Jouée par des interprètes soucieux de leur diction et d'un jeu scénique sobre, on est assuré d'ores et déjà, d'assister à une représentation homogène dans son ensemble. Une mise en scène particulièrement soignée ne peut manquer de garantir aussi la valeur artistique du spectacle. Quant au succès d'assistance, il semble assuré dès maintenant, les billets se vendant rapidement. La distribution de "Dicky" est considérable et comprend : Miles Madeleine LeBorgne, Marie-Anne Potvin, M. A. Brabant, Jeannette Brouillet, Marcel Noël, L. Mott, J. Ferland, L. Dion et autres. Le meilleur moyen d'encourager cette phalange d'enthousiastes c'est d'aller en foule à la représentation de "Dicky" le 18 novembre.

"Initiation"

Le 4 novembre prochain, la section dramatique des Chevaliers de Colomb donnera dans la salle Lafontaine, la célèbre comédie "Initiation" de Claude Rolland et G. Leprieux. Les principaux interprètes seront : Miles Juliette Tessier, Jeanne De-Pocas, D. Guérin, B. Alarie, L. Dagenais, G. Lecointe ; MM. L. Baudry, P. de la Rive, A. Vallerand, A. Laprade, A. Granger, Albert Savard. La musique aux entrées sera fournie par l'excellent orchestre des Chevaliers de Colomb, du Conseil Lafontaine.

"La Ste-Catherine" et mœurs ancestrales

C'est le 25 novembre prochain qu'aura lieu au Monument National la veillée du bon vieux temps organisée par M. Conrad Gauthier, qui nous a déjà donné, avec le succès que l'on sait, "Les Sucres", "L'Époulette de l'Inde", "Les Semelles", "Le Réveil de Noël", etc.

Cette fois, nous aurons une reconstitution d'une veillée de la Ste-Catherine, ainsi qu'on la faisait du temps de nos pères. Doit, le titre de la pièce folkloriste en deux parties, à l'affiche

pour ce soir-là, est précisément "La Ste-Catherine". La première section du programme comportera une petite comédie du terroir par un auteur canadien bien connu ; puis ce sera le folklore proprement dit, au cours duquel nous entendrons nos anciennes chansons à répondre et chansons de chœurs, des vieux contes de "loup-garou", sans oublier les danses d'"outré", telles que les "sets", les "treils", les gigue, les rigodon, etc., au son des "ruine-babines", de l'accordeon, etc. Les meilleurs "violonneux" seront là. Ajoutons que pour donner un cachet de circonstance à la soirée, on distribuera de la "tire" à tous les spectateurs.

Le cercle Lafontaine, dans le Nord

Les gens de la partie nord seront sans doute heureux d'apprendre que la direction du cercle Lafontaine, a décidé de donner des représentations théâtrales tous les mois, dans la salle Caron, rue Bellechasse angle St-Hubert. La pièce qui sera jouée mardi, le 26 octobre est "La Sacrifice", comédie en trois actes de Gaston Devore. Les interprètes sont M. M. André Celmar, Eugène Daignault, Paul Coulée, C.-E. Guilbault Miles, Alida Bileaud Jeannette Teaudale Madeleine Delcourt, Annie-Marie Ducharme, Adrienne Chagnon, etc.

"Fabiola", à l'Immaculée-Conception

Ce drame arrangé par Jacques d'Arès, d'après le roman de Cardinal Wiseman, sera donné par la Chorale des Dames de Ste-Anne au bénéfice de l'hospice Ste-Geneviève, les 26 et 28 octobre prochain. Le trio Desrochers fera les frais de la partie musicale. Plusieurs beaux morceaux de chant seront exécutés par la chorale.

MUSIQUE

Les activités de Koussevitzky et la Symphonie de Boston

Serge Koussevitzky, qui dirigera, le premier novembre, la Symphonie de Boston, est un figure au relief fortement accusée et dont la carrière a été entièrement consacrée à la musique. En 1909, de concert avec sa femme, il organisa, en Russie, une maison d'éditions musicales devenue la plus importante entreprise de ce genre. C'est ainsi qu'ont été publiées les œuvres d'auteurs russes tels que Stravinsky, Rachmaninoff, Prokofiev et Scriabine.

La révolution priva Koussevitzky de son orchestre, mais non pas de son énergie. Il devint directeur de l'orchestre de l'Etat russe, c'est-à-dire l'orchestre de la Cour.

C'est en 1920 que Koussevitzky se fit entendre pour la première fois dans l'Europe occidentale. Il rassembla un orchestre à Paris et il a, depuis dirigé, chaque année, à l'Opéra, la série des Concerts Koussevitzky. On l'invite également chaque année à conduire pour une série de concerts l'orchestre de Sir Henry Wood.

Notre Quatuor Flonzaley, à nous

C'est le 11 novembre que le quatuor à cordes Dubois donnera son premier concert de musique de chambre pour la présente saison. Ce début inaugurera la dix-septième saison de cette société. Ce concert, qui sera le quatre-vingt-dix-septième que cette vaillante société donnera à Montréal depuis sa fondation, marque la persévérance rare de ces musiciens que rien n'a rebuté et qui continuent leur carrière et leur œuvre avec un plus bel enthousiasme et une plus entière confiance que jamais.

Le programme du 11 novembre sera, comme ceux des concerts précédents, choisi avec un soin judicieux. Les concerts du quatuor Dubois auront lieu, comme d'habitude, dans la paisible salle du "Ladies' Ordinary", à l'hôtel Windsor. Ils sont sous la direction de l'imprésario Louis-H. Bourdon.

Le Concert des Aveugles

C'est mardi, le 23 novembre, que le chœur des aveugles de Nazareth donnera son concert annuel, au Monument National. Ne nous désintéressons pas de ces soirées artistiques, parce qu'elles sont de chez nous ; donnons-leur davantage notre appui et notre encouragement.

Grand concert de la Chorale Saint-Henri

A son concert du 30 novembre, prochain, au Monument National, la Chorale Saint-Henri présentera un choix de chœurs très variés ; on y entendra des compositions de maîtres. Un orchestre symphonique, professionnel a été engagé et confié au Prof. Jean Goulet qui dirigera aussi le 4ème acte des "Contes d'Hoffmann".

LES RELIGIEUSES DU PRECIEUX-SANG

La générosité des Canadiennes pour les œuvres de charité, reconnue depuis longtemps, aura de nouveau l'occasion de se manifester le 18 janvier prochain, en faveur de l'une de nos meilleures institutions de Montréal.

En effet, un groupe de dames amies des bonnes religieuses du Précieux-Sang, organisent actuellement une grande partie de cartes pour le 18 janvier à 2 heures 30 à l'hôtel Windsor.

Les dames qui aiment à faire du bien tout en s'amusant sont invitées à se joindre au groupe déjà nombreux de celles qui se sont assurées un billet pour cette belle et joyeuse réunion.

Le billet est de un dollar et cinquantaine par personne et il est à rembourser qu'une généreuse donatrice offre un beau prix à chaque table de cartes.

Pour informations, s'adresser à madame N. Timmins, West Crescent Heights, Tél. Westmount 2107 ou à madame H. Barsalou, 3425 rue St-Hubert. Tél. Est 1133.

ETUDIANT DU MCGILL VICTIME D'UNE VIOLENTE EXPLOSION

L'accident se produit dans la bâtisse de Biologie, dans le département de la cellulose et de la chimie industrielle. — Solution de brome et d'alcool. — Trois autres l'échappent belle. — Collision entre autos, près de l'Assomption.

Dans la bâtisse de biologie, à l'Université McGill, hier après-midi, vers 2 heures 30, Lloyd Pidgeon, 22 ans, No 352, chemin Trafalgar, fils du révérend Dr Leslie Pidgeon, pasteur de l'église Erskine, a été cruellement brûlé par toute la figure et particulièrement aux yeux, lorsqu'un cours d'une expérience qu'il était à faire, une solution de brome et d'alcool a explosé.

Trois des compagnons de la victime, des gradés des cours de cellulose et de chimie industrielle, n'ont pu éviter d'être brûlés qu'en sautant du laboratoire. L'un d'eux s'est infligé quelques blessures et a été traité à l'hôpital Royal Victoria. M. Pidgeon est sous traitement au même hôpital et les médecins espèrent lui sauver la vue.

Malgré la cause définie de l'explosion on ne sait pas encore établie, des membres du personnel du Dr Harold Hibberd, chef du département de la cellulose et de la chimie industrielle, sont d'avis que l'explosion est la conséquence de l'effet de la haute température du laboratoire. L'un d'eux s'est infligé quelques blessures et a été traité à l'hôpital Royal Victoria. M. Pidgeon est sous traitement au même hôpital et les médecins espèrent lui sauver la vue.

Malgré la cause définie de l'explosion on ne sait pas encore établie, des membres du personnel du Dr Harold Hibberd, chef du département de la cellulose et de la chimie industrielle, sont d'avis que l'explosion est la conséquence de l'effet de la haute température du laboratoire. L'un d'eux s'est infligé quelques blessures et a été traité à l'hôpital Royal Victoria. M. Pidgeon est sous traitement au même hôpital et les médecins espèrent lui sauver la vue.

Les deux voitures automobiles ont été considérablement endommagées, et ont été toutes au garage Brisson de l'Assomption.

RETOUR DU CHEF R. GAUTHIER, DE LA NLE-ORLEANS

Il a assisté au 54e congrès de l'International Ass. Fire Engineers. — Le grand film

"THE FIRE BRIGADE"

Le chef du département des Incendies de la Cité de Montréal, arrivera aujourd'hui, de la Nouvelle-Orléans où il a assisté au 54e congrès annuel de l'International Association of Fire Engineers, qui s'est tenu du 19 au 22 octobre dernier. Le chef Raoul Gauthier a fait le voyage avec le chef A. Tessier, de Hull, vice-président de l'Association Canadienne des chefs d'incendie.

Un grand nombre de chefs du continent nord-américain ont pris part à ce congrès qui fut l'un des plus importants tenus jusqu'ici. Tous les délégués furent les hôtes du chef John M. Evans, de la Nouvelle-Orléans. Le congrès s'est terminé par un grand banquet auquel assistait le secrétaire du Commerce aux Etats-Unis, M. Herbert Hoover, et les principaux officiers du Kiwanis International, du Rotary et des Lions.

Au cours du congrès, l'on a présenté plusieurs travaux intéressants entr'autres "Le trafic causé par les automobiles" par le chef John Kenlon, de New-York, M. F. R. Morgardine, du Conseil National des Assureurs, présente un excellent travail relatif à l'adoption d'une loi uniforme de procédures uniformes pour découvrir les crimes d'incendie. L'article au programme qui a intéressé plus spécialement les délégués canadiens fut la production d'un grand film de la Metro-Goldwyn-Mayer : "The Fire Brigade". Ce film fut montré pour la première fois au cours du grand banquet. Le chef Raoul Gauthier a assuré le Département des Incendies de la Cité de Montréal que notre ville sera l'une des premières à avoir ce film important. Il a conclu des arrangements en ce sens avec la compagnie intéressée. On ne sait pas encore, toutefois, à quel théâtre le film sera montré.

LA SEMAINE NATIONALE DE LA POMME

La Société de Pomologie de Québec organise une belle exposition à cette occasion

La Semaine Nationale de la Pomme sera célébrée, cette année, du 30 octobre au 6 novembre. Le président du Conseil Canadien d'Horticulture fait rapport que des orateurs spécialistes donneront durant cette semaine, dans pas moins de cent Clubs à travers le Dominion, — entre autres, les Kiwanis, Rotary, Lions, — des conférences très intéressantes sur les qualités supérieures des pommes canadiennes. Les membres de ces Clubs pourront non seulement entendre vanter les pommes mais aussi juger de leur valeur, car un échantillon sera distribué à chacun d'eux.

Dans la province de Québec, la Société de Pomologie organise une magnifique exposition qui sera tenue au 5ème étage du nouvel édifice T. Eaton Company, rue Ste-Catherine ouest, durant laquelle des milliers de pommes seront exhibées. Les exposants de notre province promettent d'être en plus grand nombre que l'an dernier, lors de la première exposition, et avec les rapports favorables qui nous arrivent de la récolte plus forte et supérieure en qualité des fameuses de McIntosh et autres variétés, il apparaît qu'il y aura une étroite contestation des \$1,800.00 de prix qu'offrent le Comité de la Société de Pomologie, dont le but est de

Dr Hibberd, qui se trouvait dans un laboratoire voisin, en entendant le bruit de l'explosion, accourut et se porta au secours de M. Pidgeon, qu'il conduisit dans une autre salle.

UNE COLLISION

Deux femmes ont été blessées dans une collision entre automobiles, survenue sur la route Montclair-Québec, à 2 milles à l'est de l'Assomption, hier après-midi, à 4 heures 45, avec le résultat que Mme Raymond Savigneau, 27 ans, de Berthierville, a dû être transportée à l'hôpital Notre-Dame de Montréal souffrant de contusions et de déchirures graves, de même qu'un choc nerveux et peut-être de lésions internes. Une autre femme a été blessée, c'est Mme Albert Morrisette, des Trois-Rivières, mais légèrement, elle a été coïtée chez elle. L'accident s'est produit au moment où l'arrière d'une automobile qui en dépassait une autre, a dérapé, produisant une violente collision.

Le chauffeur de l'automobile dans laquelle se trouvait Mme Savigneau, sa belle-sœur, Mme J.-E. Blais, No 3527 rue Delorimier, a déclaré, hier soir, qu'il se dirigeait sur Montréal, à une allure modérée, quand s'amena une autre automobile à sa rencontre, chacun donna de la droite, mais l'arrière de l'autre voiture dérapa et la collision s'en suivit. Le chauffeur de l'automobile qui se dirigeait vers Trois-Rivières, stoppa immédiatement sa voiture et le Dr A.-A. Archambault de l'Assomption fut mandé en hâte ; il donna les premiers soins aux victimes.

Les deux voitures automobiles ont été considérablement endommagées, et ont été toutes au garage Brisson de l'Assomption.

LE VRAI SENS DU MOT "COTE"

C'est là le point principal à définir au cours du différentiel entre le Canada et Terre-Neuve

C'est autour de la définition exacte du mot "côte" que se déroule le retentissant procès entre le Canada et Terre-Neuve, au sujet du Labrador. Le T. H. Charles J. Doherty s'est emparé, hier, sur le "Montcalm" pour aller représenter le gouvernement fédéral, au Conseil privé.

Cette importante dispute remonte à 1763, lorsque le Canada du Labrador furent mises sous la surveillance et la protection de Terre-Neuve. Onze ans plus tard, en 1774, le territoire en question fut donnée à la province de Québec, par l'Acte de Québec, mais en 1809, le même territoire fut de nouveau soumis à la juridiction de Terre-Neuve. Il s'agit de déterminer une fois pour toutes qui en sera le propriétaire définitif. Toute la côte du Labrador n'est pas en jeu ; ce n'est qu'une partie à l'est de la Baie Blanc Sablon, qui donne sur l'Atlantique. Terre-Neuve ne veut pas seulement une lisière sur la côte suffisante à la pêche à la morue, mais entend se faire octroyer les terres intérieures.

LA SUCC. GARNIER DE LA BANQUE CAN. NATIONALE

Elle a été bénite par M. le curé Lamarche de la paroisse de St-Stanislas

L'ARGENT

M. l'abbé Lamarche, curé de St-Stanislas, bénissait hier après-midi la succursale Garnier de la Banque Canadienne Nationale, située à l'angle de l'avenue du Mont-Royal et de la rue Garnier, et gérée par M. R. Pagé.

Le mauvais usage de l'argent est sévèrement condamné dans les Ecritures, a dit M. le curé Lamarche, mais l'argent, infiniment respectable quand il est le fruit du travail et de l'économie, est souvent une force pour le bien. Cela est surtout vrai dans cette institution, qui prête son concours à des entreprises dont vivent des milliers de familles.

M. J.-A. Vaillancourt, président de la banque, en remerciant M. le curé Lamarche, a déclaré que la Banque Canadienne Nationale a voulu avoir, dans St-Stanislas, une succursale digne de cette paroisse et en rapport avec l'importance du quartier.

Assistèrent à la cérémonie, outre M. Vaillancourt, l'hon. M. G.-E. Amyot, vice-président de la banque ; M. Beaudry Leman, gérant général ; M. Léon Lorrain, chef du service de la publicité, et plusieurs hommes d'affaires en vue.

C'est de 3 heures p.m., jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale, politique et sportive et, de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

LA PLUS BELLE MUSIQUE

Le Quatuor Flonzaley charme nos supermelomanes au Windsor.

On est vraiment bien bête, de chercher à établir, imposer une langue universelle, lorsque la plus belle, la plus pure, la plus parfaite est à notre portée et qu'il n'y a qu'à faire un tout petit effort pour en goûter toutes les consolations. Ne cherchez pas, je vous parlerai de la musique de chambre qui, à cause de la valeur même des exécutants, réunissait tout près d'un millier d'auditeurs, en la salle Windsor hier soir, alors que le désormais fameux Quatuor Flonzaley nous payait sa visite annuelle. Il n'y avait qu'à regarder autour de soi pour constater la plus grande similitude de sentiments, selon le caractère même des différentes pièces et mouvements au programme.

Anglo-saxons, Allemands, Italiens, juifs, Français, et plus rares malheureusement, les latins comme vous et moi, — tout ce monde admirait et comprenait les fines dentelles d'un Mozart (Qu

PAGE FEMININE

LA MORT D'UN LABOUREUR

Hélas! il s'est rompu, le simple fil fragile
De ses jours. Il repose en un coin retiré.
Ses parents, ses amis, le cœur tout déchiré,
L'ont livré pour toujours à l'insensible argile.

Il dort, ce campagnard qu'aurait aimé Virgile,
Qui, le moment venu, allait de si bon gré
Moissonner dans son champ ou faucher dans son pré,
Ayant la raison saine, ayant le corps agile.

Il dort. Que reste-t-il de cet homme, aujourd'hui?
Pour les siens et pour tous, il fut un bon appui.
Mais les saisons ont pris son oeuvre tout entière.

Il dort. Le vent voudra lui dire une prière.
Et l'oubli viendra vite. Il n'a pas même, lui,
Deux lignes dans un livre, un nom sur une pierre.

Adrien GILLOUIN.

CHRONIQUE DE LA MODE

Robes de petit lainage — Ceintures

(Pour le "Canada")
Avec le regret de voir décliner les beaux jours, nous voudrions retarder autant que possible le moment où le port d'un manteau devient indispensable pour sortir: il est si agréable de se sentir alerte et dégagée pour circuler à l'aise. Aussi remplissons-nous d'abord les toilettes légères, par les robes de petit lainage, plus chaudes sans être plus lourdes.

La souplesse de ces tissus permet de les traiter à peu près comme les crêpes de soie des élégances estivales pour les toilettes de ville simples et gentilles. Le genre flou ne saurait cependant leur convenir. Au contraire, la robe taillée et la robe manteau connaissent un regain de vogue à chaque demi-saison.

Rien n'est plus correct, l'après-midi, qu'un costume de gabardine noire ou marine, croisé par devant comme une redingote de fantaisie et dont une parure de lingerie accentue la netteté. Si la gabardine semble encore trop épaisse, on emploiera le reps ou la popeline de laine fine, le crépe pour les petites robes strictes.

On en fait beaucoup qui restent de ton discret tout en étant claires. Il est vrai que la plupart des nuances, en ce cas, sont atténuées, brouillées, chinées, qui les rend pratiques et faciles à porter.

L'emploi des broderies donne aux robes un certain caractère; mais on se garde bien de les prodiguer. Disposées en galons sur les ceintures, les gilets et les bas de manche, elles s'élèvent en camaïeu foncé sur fond clair ou bigarrées de tons vifs, savamment harmonisés. Très chic et très net l'effet d'abécailles brodées ton sur ton pour fermer du haut les plis d'une jupe et limiter les coins de poches. Une veste ouverte et légère, complètement grise, les petites robes d'automne. On la double d'un crêpe de Chine de ton contrastant avec lequel se fait aussi le nœud de cravate fermant le col rabattu.

Les robes de kasha sont aussi fort en vogue pour l'automne. Ce jolilainage, souple et moelleux, fait des toilettes d'un goût excellent. Mélangée de deux tons camaïeux dont le plus clair est agrémenté d'une broderie du ton foncé, il composera par exemple une robe droite dont le haut s'ouvre sur le gilet limité par la broderie. Le gilet se prolonge sur la jupe par un tablier foncé encadré de bandes claires incrustées. La ceinture est brodée comme le sont aussi les bandes incrustées, dans le bas des manches, mais très ample mais resserrée dans un poignet étroit.

On ne peut plus guère de robes sans ceinture, surtout parmi celles d'un degré moyen d'élégance. Tout au moins, la place de la taille s'y trouve indiquée par une ligne de raccord entre la jupe et le corsage et soulignée par quelque détail de garniture.

Elle est encore plus nettement marquée par la séparation d'un bas et d'un haut dissemblables, réunis en droit, la jupe étant composée en tissu quadrillé et le corsage en tissu noir.

Songez, toutefois, à l'inconvénient de ces larges damiers et de cette ligne horizontale ininterrompue pour les personnes dont la taille n'est pas — ou n'est plus — svelte. Ceci dit, reconnaissons que ce modèle, à la chic, qui l'équilibre en est harmonieusement établi par une distribution de surfaces quadrillées sur le haut uni; intérieur de corsage entre les revers, du col et ballons au bas des manches.

Souvent le raccord entre les deux parties de la robe est fait en ligne crénelée, dentelée ou festonnée, d'un gracieux effet. Cette disposition peut régner tout autour ou seulement sur le devant et, en ce cas, le dos est d'une seule pièce de haut en bas.

MICHELLE.

(Pour le "Canada")
Avec le regret de voir décliner les beaux jours, nous voudrions retarder autant que possible le moment où le port d'un manteau devient indispensable pour sortir: il est si agréable de se sentir alerte et dégagée pour circuler à l'aise. Aussi remplissons-nous d'abord les toilettes légères, par les robes de petit lainage, plus chaudes sans être plus lourdes.

La souplesse de ces tissus permet de les traiter à peu près comme les crêpes de soie des élégances estivales pour les toilettes de ville simples et gentilles. Le genre flou ne saurait cependant leur convenir. Au contraire, la robe taillée et la robe manteau connaissent un regain de vogue à chaque demi-saison.

Rien n'est plus correct, l'après-midi, qu'un costume de gabardine noire ou marine, croisé par devant comme une redingote de fantaisie et dont une parure de lingerie accentue la netteté. Si la gabardine semble encore trop épaisse, on emploiera le reps ou la popeline de laine fine, le crépe pour les petites robes strictes.

On en fait beaucoup qui restent de ton discret tout en étant claires. Il est vrai que la plupart des nuances, en ce cas, sont atténuées, brouillées, chinées, qui les rend pratiques et faciles à porter.

L'emploi des broderies donne aux robes un certain caractère; mais on se garde bien de les prodiguer. Disposées en galons sur les ceintures, les gilets et les bas de manche, elles s'élèvent en camaïeu foncé sur fond clair ou bigarrées de tons vifs, savamment harmonisés. Très chic et très net l'effet d'abécailles brodées ton sur ton pour fermer du haut les plis d'une jupe et limiter les coins de poches. Une veste ouverte et légère, complètement grise, les petites robes d'automne. On la double d'un crêpe de Chine de ton contrastant avec lequel se fait aussi le nœud de cravate fermant le col rabattu.

Les robes de kasha sont aussi fort en vogue pour l'automne. Ce jolilainage, souple et moelleux, fait des toilettes d'un goût excellent. Mélangée de deux tons camaïeux dont le plus clair est agrémenté d'une broderie du ton foncé, il composera par exemple une robe droite dont le haut s'ouvre sur le gilet limité par la broderie. Le gilet se prolonge sur la jupe par un tablier foncé encadré de bandes claires incrustées. La ceinture est brodée comme le sont aussi les bandes incrustées, dans le bas des manches, mais très ample mais resserrée dans un poignet étroit.

On ne peut plus guère de robes sans ceinture, surtout parmi celles d'un degré moyen d'élégance. Tout au moins, la place de la taille s'y trouve indiquée par une ligne de raccord entre la jupe et le corsage et soulignée par quelque détail de garniture.

Elle est encore plus nettement marquée par la séparation d'un bas et d'un haut dissemblables, réunis en droit, la jupe étant composée en tissu quadrillé et le corsage en tissu noir.

Songez, toutefois, à l'inconvénient de ces larges damiers et de cette ligne horizontale ininterrompue pour les personnes dont la taille n'est pas — ou n'est plus — svelte. Ceci dit, reconnaissons que ce modèle, à la chic, qui l'équilibre en est harmonieusement établi par une distribution de surfaces quadrillées sur le haut uni; intérieur de corsage entre les revers, du col et ballons au bas des manches.

Souvent le raccord entre les deux parties de la robe est fait en ligne crénelée, dentelée ou festonnée, d'un gracieux effet. Cette disposition peut régner tout autour ou seulement sur le devant et, en ce cas, le dos est d'une seule pièce de haut en bas.

MICHELLE.

AU MONUMENT NATIONAL

Tous les jeudis et tous les samedis, dans la salle No 20 à 8 heures du soir, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, des cours se donnent gratuitement aux personnes des deux sexes, sur la dactylographie et la tenue de bureau au général.

CAUSERIE MEDICALE

La médecine de l'âme

(Pour le "Canada")

La médecine de l'âme est, malheureusement, méconnue, la plupart du temps, par le médecin "modern style". Jadis, on savait calmer et charmer le malade, le préparer à se laisser guérir. "La médecine, dit J. Michelet, se passait chrétiennement, au bûcher même des églises. On commençait par confesser le patient et l'on connaissait ainsi sa vie, ses habitudes. On lui donnait ensuite la communion pour rétablir l'harmonie des esprits troublés..." Mettre bas les passions, renoncer aux habitudes mauvaises, dépouiller le vieil homme; voilà l'A.B.C. de tout traitement. Car le corps humain n'est pas seulement une aggrégation de cellules, c'est surtout une hiérarchie de consciences. Hérité, constitution, imitation, habitude, voilà les grands maîtres de notre libre arbitre.

Le corps et l'âme, hélas! ils font deux. Tant que le monde ira, pas à pas, c'est à côté. Comme s'en vont les vers classiques et les bouffes.

George Sand dit que Dieu a mis en nous la faculté de souffrir "pour nous enseigner à ne pas faire souffrir les autres". La douleur, en effet, nous ouvre le cœur, nous rend doux et humains, nous enseigne pitié et bonté, nous faisant apprécier la véritable affection. Locke demandait qu'on habituât les enfants à souffrir, afin de les endurcir et de piquer d'honneur leur courage, tuteur de la vertu et du devoir. C'est que la douleur nous élève à un étage supérieur; elle est l'assainissement, d'ailleurs, nécessaire du plaisir, qui s'adapte beaucoup moins bien qu'elle à notre nature. L'homme à qui tout succède selon ses vœux ressemble au soldat qui n'a pas vu le feu; la douleur est le bain de l'âme. Plus le système nerveux s'affine, plus se vivifient les germes de la souffrance morale. Celle-ci s'élargit par l'idéalisation et s'accroît habituellement par la position sociale.

Savoir souffrir est un secret vital aussi utile que de savoir aimer. Pour agrandir la volupté de sentir, exalter l'altruisme, maintenir l'humilité, augmenter la douceur et façonner la grandeur réelle de vivre, en dégageant notre moi de sa matérialité, rien ne vaut la douleur. Huysmans la nomme "le vrai désinfectant de l'âme". J'ajouterais que c'est aussi, pour la volonté, le meilleur des aiguillons; même en psychothérapie, "l'amer" fortifie et aide à digérer bien des "craquants".

Sous l'orage qui passe, il renait tant de choses! Le soleil, sans la pluie, ouvrirait-il les roses?

à dit notre grande Desbordes-Valmore.

Les anciens stoïciens dénonçaient la douleur "le suprême bienfait des dieux". Ils remarquaient que les malades ont le don de la vérité, que n'ont pas les bien portants, et que tout chemin vers la mort est un commencement d'illumination. Cette idée païenne appartient aussi aux chrétiens; lisez la "Bonne souffrance" de P. Coppée. Comme praticien, je puis dire que la maladie affine les perceptions, restitue à la pensée son innocence primitive et à l'âme sa passion du vrai. On comprend tout, on méprise tout, sans tomber, pour cela, dans l'égoïsme stérilisant. "Le sel de la sagesse est celui de nos armes"; c'est (comme le dit Galiani) la sauce de cette vilaine viande qu'on appelle la vie.

La douleur est la plus rapide monture pour arriver à la vérité; on lui doit la force morale, cet "amor fati" qui libère l'âme et domine bientôt la vitalité.

Notre civilisation, qui affaiblit l'énergie, augmente la sensibilité, excite le pessimisme et entraîne l'incapacité de jouir du bien présent. Combien de nos contemporains reconnaissent, avec Bernardin de Saint-Pierre, qu'une épine leur fait plus de mal que l'odeur de dent roses ne leur fait plaisir! Et je ne parle pas ici des neurasthéniques, pour lesquels tous les objets ambiants sont couverts de crêpe...

Docteur E.

LES CONSEILS DE MELANIE

La Caille

(Pour le "Canada")

La caille est un petit oiseau du passage, grivêlé. Le mâle a la queue, le bec et les ailes d'une couleur gris-noir. Le ventre de la femelle est d'un blanc sale; le dos et les ailes sont jaunâtres. Les jeunes cailles n'ont pas le plumage aussi rayé que les vieilles. On prend assez facilement les cailles au moyen d'un appeau. Leur cri est facile à imiter. Elles sont peu défiantes et se prennent avec toutes sortes de filets. Les cailles multiplient beaucoup; elle font quatre pontes par an, dont deux dans nos climats, au mois de mai et au mois d'août.

Prises jeunes, les cailleuses peuvent être engraisées parmi les volailles. On les place aussi dans des sortes de poulaillers dont les coins sont garnis d'un peu de paille. On met dans une caisse un peu de sable sec et dans un vase plat de l'eau qui doit être renouvelée tous les jours. L'endroit doit être exposé au soleil et tenu très proprement. Comme nourriture on donne aux cailles du millet, du chenevis, du grain, etc.

Cailles à la broche. — Les vider: ne pas plumer la tête, barder et arroser d'huile. Faire cuire vingt minutes.

Ragoût de cailles. — Vider et flamber, hacher les foies avec de la farce assaisonnée d'un peu de sel, de gros poivre, persil, de jus de citron et de beurre. Remplir les cailles avec ce mélange, les mettre dans la casserole sur un lit de bardes, avec du citron, du beurre et une feuille de laurier. Mouiller avec un peu de vin blanc.

Cailles à la bourgeoise. — Faire un roux, ajouter une cuillerée de jus et avant de servir verser sur les cailles la sauce dans laquelle elles auront cuit trente minutes.

Cailles à l'espagnole. — Vider, faire cuire à la poêle dans du bon bouillon avec moitié de vin blanc. Les poser sur des croûtons et les entourer d'une sauce espagnole un peu claire sur laquelle on a jeté un peu de glace.

Cailles chasseur. — Vider et flamber, placer sur un feu ardent avec sel, poivre et fines herbes. Sauter les cailles souvent. Ajouter une cuillerée de farine, un demi-verre de vin blanc, du bouillon. Retirer avant que la sauce ait bouilli.

Cailles à la Périgieuse. — Passer au feu pendant quelques minutes deux truffes hachées, du lard râpé, du

CLOSES ET CANCANS

La "Moi-Soleil"

(Pour le "Canada")

On est toujours en admiration devant la jeunesse. Le Printemps de la Vie, comme disent les poètes, est une saison admirable où éclot spontanément les sentiments les plus nobles et les plus généreux. Est-ce à dire qu'il ne faille aucune culture pour que s'ouvrent au jardin de l'âme les boutons de roses (avec un seul "s") et les lys parfumés des vertus humaines? On tend de plus en plus à le croire, sur l'affirmation de certains écrivains, disant que donner de l'éducation à des enfants, c'est vouloir éclairer le soleil avec une chandelle. (Voir Victor Hugo dans l'"Ane", par exemple).

Les spectacles merveilleux de la jeunesse tendre et sensible de notre ère de muflierie me laisse parfois rêveur. La nature parfaite de l'animal s'y révèle et s'y développe en toute liberté. Les gestes gracieux et vifs de la petite bête permettent de supputer ce que seront plus tard les coups de patte de l'individu arrivé à son stade de perfection.

Une des qualités maîtresses du jeune chien est l'égoïsme. La possession d'un os entraîne de graves incidents de famille dans une même portée. Une des vertus brillantes de la jeune génération humaine, c'est ce qu'on pourrait nommer l'"Hypertrophie du Moi". Les vertus sont comme les remèdes en médecine: considérés comme une panacée divine aujourd'hui, tel produit deviendra demain, par on ne sait quelle transmutation, un poison dangereux pour ceux qu'il guérissait hier. De même l'Egoïsme est devenu de nos jours une vertu, lui, qui hier encore, était considéré comme le plus laid des défauts.

Les parents cultivent l'égoïsme chez l'enfant, pour lui donner "une forte personnalité".

Les maîtres perfectionnent l'égoïsme chez leurs élèves, pour leur assurer une prééminence de talents qui en fera des chefs.

L'avis unanime des éducateurs, c'est que chaque petit bonhomme est destiné à devenir un potentat.

La "forte personnalité" d'un jeune personnage adolescent, l'engage vivement à dresser des systèmes philosophiques, dont il se fait le centre. L'axe. L'assurance qu'il possède d'avoir édifié quelque chose de grand et d'original, le pousse à rayonner, à se répandre, à s'extérioriser, à s'étaler.

Le jeune et parfait égoïste devient un "Moi-Soleil".

"Faire du rayonnement", selon l'expression qui leur est chère maintenant, fait que tous ces petits tyranniques sont parfaitement insupportables.

Leurs inventions philosophiques ont ceci de particulier, qu'elles appartiennent au folklore, qu'elles sont grossièrement idiotes et trahissent depuis des millénaires dans les ruissaux où coulent toutes les inepties, avant de tomber à l'égoût.

A une époque où la solidarité est tellement nécessaire qu'on a sapé la Fraternité de nos pères pour en bâtir le collectivisme dont on veut faire une raison d'Etat, on ne rencontre justement plus que de futurs citoyens cramponnés, bouillonnés, riviés, soudés à l'individualisme le plus forcé.

On devine facilement ce que donnera demain le groupement de ces "fortes personnalités". Le choc de tous ces soleils ne fournira que de la poussière. Que restera-t-il dans leur ciel? De l'ombre, hélas!

L'épanouissement de l'égoïsme dans l'individu, la limite extrême de développement de ce sentiment, c'est la conviction chez celui qui le possède d'être la perfection même ne pouvant plus, ne devant plus se reproduire. Le Moi-Soleil est une limite, un but, un sommet.

De plus, l'égoïsme est une religion qui compte peu d'apôtats. Vivre "chacun" sa vie, tel est bien l'idéal des modernes Prométhées. Et si ces malades s'aperçoivent un jour — trop tard — du mal qui les tue, tout comme le patient dont parlait le docteur: ils mourront guéris...

G. L.

THEATRE, MUSIQUE ET POLITIQUE

Donc, nous allons voir une Madame Récamier sur la scène. Nous n'est pas le vrai mot. Ce sont les gens de Lille qui auront ce plaisir. Madame Récamier sera jouée, cet hier, à l'Opéra de cette ville.

L'auteur du livret? Le poète Léo Larguier. Le musicien qui a écrit la partition? Charles Pons. De quel ouvrage est tirée l'oeuvre? De la Madame Récamier de M. Edouard Herriot, ministre de l'Instruction Publique.

Le même soir, sera représenté Le Voile du Bonheur, de M. Georges Clémenceau et dont M. Charles Pons a également écrit la musique.

M. Charles Pons choisit bien ses collaborateurs. Et l'on sait qu'il a habillé de notes un poème de M. Bouju, préfet de la Seine.

Et voici qui nous prouve le parfait désintéressement du musicien: M. Charles Pons aurait pu, depuis longtemps, mettre à profit les amitiés qu'il possède dans les milieux politiques. Or, il n'est pas décoré. Le ruban qui, tôt ou tard, fleurira sa boutonnière, il le devra à ses réels mérites de compositeur.

APRES-MIDI D'AUTOMNE

La mode semble, cette année, s'être spécialement occupée des toilettes d'après-midi et du soir. De plus en plus, avec le manteau de lainage ou de velours, on porte des robes de soie, assorties comme couleur et qui, le vêtement enlevé, prennent immédiatement un aspect "très habillé". Il va de soi qu'il n'est point question ici de robes de grand soir, scintillantes de perles et de paillettes, couvertes de broderies violentes et bigarrées qui ne sont admirables que dans les soirées très mondaines et que, d'ailleurs, bien des femmes n'ont jamais l'occasion de porter; mais d'autres, mates, sobres, ou même en lamé discret, quelquefois en mousseline ou en georgette de deux tons superposés, peuvent très bien se glisser sous le vêtement et se porter à la ville. On peut, d'ailleurs, posséder une guimpe munie de manches longues qu'on porte l'après-midi et qu'on supprime le soir.

TOILETTES DU JOUR



Voilà une toilette de haute actualité puisqu'elle est d'un caractère romain et que nous aurons prochainement la visite de la reine de Roumanie.

Les kashas lamés composent de délicieux corsages qui s'assortissent à un jupe en kasha uni. J'ai dit un corsage et non un sweater. C'est qu'en effet, le deux-pièces a changé sa formule. On en voit encore dans quelques collections; mais jupe et blouse sont réunies sous la ceinture par une piquette, d'esorte qu'on a, en réalité une robe "une-pièce", ainsi que dit la mode, qui, en général, se moque de la grammaire. Le kasha Cloudor, le kasha Plumedor, comme les palmes Kashador, aux noms si expressifs, permettent ainsi de fort jolies robes, soit, où la douceur moelleuse du kasha s'unit aux broderies métalliques de très élégant effet.

La robe de mousseline garde une même faveur pour ces occasions variées. Quelle soit de mousseline peinte ou imprimée, ou de mousseline noire, elle est fort jolie, montée à fronces sur un corsage souple, où, parfois s'incrustent des pointes de dentelle. Une bande unie borde le bas de la jupe et se pose en sautoir à la blouse; ou bien, c'est une bande faite de mousseline également de ton uni, mais qu'on plisse finement.

Les mêmes modèles peuvent s'interpréter en mousseline ou en georgette de deux tons marine et rouge, noir et rouge, noir et rose, noir et blanc, — l'une des couleurs formant robe de dessous.

Le noir tient, en effet, une grande place dans nos toilettes, particulièrement celles du soir, soit qu'on l'emploie seul, soit qu'on l'emploie uni à d'autres couleurs, — en particulier, le rose et le blanc. Le noir exerce sur les femmes un attrait inexplicable; c'est, cependant, la couleur des vampires, du deuil. Mais celui qui porte cette saison semble si différent de celui des saisons dernières! Il y en a, d'ailleurs, de véritables "gammes" dans lesquelles les femmes, quels que soient leur teint, la couleur de leurs cheveux, celle de leurs fards habituels, trouveront un "ton" qui leur ira. Pour le jour, le crêpe noir, avec sa splendeur mate, a une aristocratie beauté avec laquelle rivalise la distinction sobre et si facile à porter du kasha noir.

Mais, pour le soir, les grands triomphateurs sont le satin, le velours et la mousseline noire. Vous vanterez une adorable robe dont la jupe est en velours noir remontant en longues pointes sur une blouse en crêpe de Chine rose?

Ici, sur une robe d'astarté rose, se pose une tunique fluide en mousseline noire garnie, à la taille et aux épaules, de petits bouillonnés, en ruban de satin rose. Cette même tunique peut être posée sur un dessous blanc.

Très élégante est celle-ci, à corsage uni, à jupe très froncée, en mousseline noire brodée de larges roses

d'or et d'argent, posée sur un fond de satin blanc ou rose, ou même orange.

Sur ces robes, nous retrouvons, avec les fronces, la grâce des petits plis qui laissent échapper l'ampleur dans le bas de la jupe et sont d'un effet fort gracieux, particulièrement pour les robes à danser.

Ne croyez pas qu'on néglige le crêpe Georgette, le crêpe de soie, le crepsin, l'astarté, tous ces tissus que nous aimons chaque saison avec une passion nouvelle. Les tons rouges, surtout lie de vin et pourpre, font de jolies toilettes. On brode fréquemment le corsage d'or ou d'argent, et, pour les robes "très soir", on adopte les paillettes d'acier, d'or ou d'argent, qu'on utilise en effets de cloutage très réussis.

Citons aussi la vogue renouvelée des ceintures, formant sur le côté un long nœud à longues boucles retenues par un piquet de fleurs de soie.

Avec cette petite robe, vous porterez, le soir, une cape qui sera fort élégante en velours simple ou en soie; des coulisés disposés par rangées de trois forment empieusement aux épaules. Un col et une bande de fourrure en bas lui donneront un aspect très confortable, et ce sera infiniment élégant si vous la doublez de tissu assorti à celui de votre robe.

M. D.

LE CARNET DES HEURES

Ce qu'un homme sensible découvre le plus promptement en voyage et avec le plus d'enchantements, c'est sa propre imagination.

SUR UN ALBUM

Louis Bouilhet eut un jour à inaugurer un album. Il s'en tira superbement avec ces quatre tercets:

Quoi! vous voulez que le premier Au seul blanc de ce beau cahier Je me jure et me plaise?

Juste à l'endroit prétentieux Où doivent tomber tous les yeux Sitôt qu'on entre dans la place!

Ma foi, sans chercher d'argument, Je m'exécute bravement! Les gens en riront: mais qu'importe?

Mes vers mis de cette façon Peuvent servir de paillason: "Essayez vos pieds à la porte!"

Un service grandement apprécié

Quand le Pacifique Canadien inaugura son train du midi entre Montréal et Toronto pour les mois d'été, son intention était de supprimer ce service avec le changement général d'horaire du 26 septembre, mais il reçut un tel encouragement que l'on décida de le prolonger un mois encore, et aujourd'hui, il est jugé si commode aux voyageurs que l'on a décidé de le continuer jusqu'après les fêtes de Noël et du Jour de l'An et peut-être au delà.

Excellent service entre Montréal et Toronto, il est aussi entre Ottawa et Toronto et le public voyageur lui donne un fort encouragement sur tout ce parcours.

171-g-1



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

1434—THOMSON-KNEELAND LUMBER COMPANY, LIMITED, corporation politique légalement constituée ayant son bureau-chef et son principal place d'affaires en la cité et le district de Montréal, demanderesse vs WILFRID CHAPPELAIN, constructeur, de la cité et du district de Montréal, défendeur.

Les lots de terre situés dans la cité de Montréal, ayant front sur la rue Dandurand, et connus comme étant:

Les lots de subdivision Nos 1 et 2 de la subdivision No 1741 du lot No 172 des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte de la Visitation.

Le lot de subdivision No 1742 du lot No 172 des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte de la Visitation.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le ONZIEME jour de NOVEMBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

3442—LE MINISTRE DES DOUANES ET DE L'ACCISE, ayant sa résidence officielle à Ottawa, province d'Ontario, et agissant aux présentes pour Sa Majesté le Roi, demandeur vs BELOEL ART RUG COMPANY, LIMITED, corps légalement constitué, ayant sa principale place d'affaires dans la ville de Bevel, district de Montréal, défendeur.

Un immeuble situé en la ville de Bevel, borné en front par la rue Choquette, comprenant les lots numéros six, sept, huit et neuf de la subdivision officielle du lot origininaire numéro trente (No 30—6, 7, 8 et 9) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Bevel — avec bâtiments dessus construits.

Pour être vendu à la porte de l'Eglise paroissiale de la paroisse de Bevel, le ONZIEME jour de NOVEMBRE prochain, à ONZE heures du matin.

Le shérif, OMER LAPIERRE.

Bureau du shérif, Montréal, 21 octobre, 1926.

COMMENT APPRETER LA POMME

La Rabote

Voici venir, parmi les beaux fruits de l'automne, le premier dans l'ordre chronologique, puisque jadis il nous valut de perdre le Paradis terrestre: la pomme.

La pomme n'est pas appréciée de

VALEUR D'UNE PROPRIÉTÉ QUI EST EXPROPRIÉE

La Cour d'Appel casse une sentence arbitrale dans un litige qui dure depuis quinze ans

POUVOIR HYDRAULIQUE

Le fléau de l'automobile est dénoncé vigoureusement par le tribunal. — Verdict maintenu

Un litige qui dure depuis quinze ans entre la Cedar Rapids Mill and Power Co., et la Succession de Beaujeu au sujet de l'expropriation de la Pointe du Moulin et de l'île aux Vaches, nécessaires à l'exploitation de la force hydraulique distraite du rapide des Cèdres dans le fleuve Saint-Laurent, a été hier après-midi l'objet d'un long jugement de la division des cinq juges de la Cour d'Appel qui, après avoir annulé à la majorité une sentence arbitrale rendue en cette affaire en 1921, a ordonné que le dossier soit renvoyé de nouveau à des arbitres pour faire déterminer la valeur des propriétés expropriées.

L'expropriation de ces propriétés, commencée en 1911 a déjà sur une première sentence arbitrale été l'objet d'appels successifs devant tous les tribunaux canadiens et le Conseil Privé.

Ce dernier, appelé en 1914, à juger définitivement de la première sentence arbitrale, avait renvoyé la cause devant trois arbitres en formulant les règles à suivre en pareil cas pour l'évaluation des propriétés. Il avait décerné en particulier que l'indemnité devait représenter la valeur de la propriété pour ses propriétaires au moment de l'expropriation et non la valeur de la propriété pour la compagnie qui l'exproprie. Il avait aussi décerné que la valeur de la propriété pour les propriétaires comprenait tous les avantages que la propriété possédait, avantages présents ou futurs, mais que ce n'était que la valeur actuelle de ces avantages qu'il fallait déterminer.

Deux des arbitres en se basant sur ces règles, avaient accordé à la Succession de Beaujeu \$75,000 pour la réserve de la Pointe du Moulin et \$45,000 pour l'île aux Vaches. Le troisième arbitre qui était dissident, accordait \$8,858 pour l'île aux Vaches et \$11,712 pour la réserve de la Pointe du Moulin.

La compagnie en avait appelé de la décision rendue par les arbitres à la majorité et elle demandait à la Cour de fixer les indemnités aux chiffres déterminés par l'arbitre dissident.

La majorité de la Cour d'Appel jugea que la décision arbitrale n'était pas conforme aux instructions données par le Conseil Privé et n'évaluait pas les propriétés à leur valeur réelle, mais déterminait, au contraire, le montant des indemnités à la valeur que les propriétés avaient pour la compagnie qui demandait l'expropriation.

La sentence arbitrale fut par suite cassée et le dossier renvoyé de nouveau aux arbitres pour évaluation de la valeur des propriétés.

LE FLEAU DE L'AUTOMOBILE

"Il se tue des milliers de personnes par année par les automobiles. C'est un fléau aussi meurtrier que le cancer et la tuberculose", a déclaré hier l'honorable juge Dorion en rendant son jugement pour la Cour d'Appel, division des cinq juges dans une cause de Robertson et Stuart, Robertsons en appelant d'un jugement de l'honorable juge MacLennan, renvoyant son action avec dépens, Robertson avait été frappé par l'automobile de Stuart au coin des rues Notre-Dame et Murray. Il fut projeté sur le pavé et se blessa à la jambe qui fut raccourcie d'un pouce et demi. Stuart avait plaidé qu'il avait été empêché de voir par un camion qui se trouvait devant lui.

"Un automobiliste n'a pas le droit d'avancer à dit le juge sans s'assurer qu'aucun obstacle ne pourrait surgir devant lui. Un automobiliste n'est pas fait pour aller vite au détriment de la vie des citoyens. Les chauffeurs seraient plus prudents s'ils ne se sentaient pas protégés par leurs polices d'assurances."

La Cour a renversé le jugement et accordé \$6,316.50 de dommages.

VERDICT MAINTENU

La division des cinq juges a aussi renvoyé hier l'appel de Lionel Martin qui en appelait d'un verdict de la Cour du Banc du Roi au mois de septembre 1925, le trouvant coupable de vol. Il alléguait que le verdict ne spécifiait pas ce qu'il avait volé, qu'il n'y avait aucune preuve légale du vol et que le juge avait mal interprété la loi dans son résumé des débats.

La Cour a rejeté ces motifs et renvoyé l'appel.

JUGEMENTS RENDUS PAR LA COUR D'APPEL

La division des cinq juges de ce tribunal se prononce, hier, dans une quinzaine de causes

La Cour d'Appel, division des cinq juges, a prononcé hier les jugements suivants:

Di Costo et Morrison et la Municipalité de Saint-Joseph de Chambly: appel renvoyé avec dépens.

Bernier et Grenier Motor Co. Ltd.: appel maintenu avec dépens.

Patronage de Saint-Hyacinthe et Cité de Saint-Hyacinthe: appel maintenu avec dépens.

Robertson et Stuart: appel maintenu avec dépens, les honorables juges Allard et Bernier étant dissidents.

The Cedar Rapids Mill and Power Co. et Sir Alexandre Lacoste, es-qual: appel maintenu avec dépens; les honorables juges Allard et Rivard étant dissidents.

Martin et Le Roi: appel renvoyé. Brossard et Brossard: appel renvoyé avec dépens.

Cité de Montréal et Bradley: appel renvoyé avec dépens.

Masson et Millette: appel maintenu avec dépens.

Lippes et Goldberg and Tutt: appel maintenu avec dépens.

Schaefer et Frontenac Breweries: appel renvoyé avec dépens.

Hurteau et Lusselle: appel maintenu avec dépens, jugement pour \$1,016.66 avec intérêt.

Carli Petrucci et Petrucci: jugement confirmé avec dépens.

Forget et Lamarre: jugement confirmé avec dépens.

LES TAXES DES ETABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE

L'Oeuvre du Patronage de St-Hyacinthe obtient gain de cause contre cette ville

EXEMPTION LEGALE

L'ultra vires peut toujours être invoqué, même en défense. — Condamnation réduite

La division des cinq juges de la Cour d'Appel a rendu hier un important jugement sur les exemptions de taxes dans une cause de l'Oeuvre du Patronage de Saint-Hyacinthe, appelante, et la Cité de Saint-Hyacinthe, intimée.

L'Oeuvre du Patronage de Saint-Hyacinthe en appelait d'une décision de la Cour Supérieure la condamnant à payer à la Cité de Saint-Hyacinthe \$147.75 pour taxes spéciales. Elle prétendait qu'elle était une institution de bienfaisance exempte de taxe de par la loi.

La Cour Supérieure avait rejeté le plaidoyer d'exemption de l'appelante parce qu'elle ne s'était pas pourvue contre les règlements qui imposaient ces taxes dans le délai de trois mois fixé par la charte de la ville de Saint-Hyacinthe.

La Cour d'Appel jugea que c'était là une erreur. Cette disposition de la loi qui limite à un certain délai le recours contre les règlements, dit l'honorable juge Letourneau, ne s'applique pas à ceux que la loi exempte expressément: l'ultra vires peut toujours être invoqué, même en défense, à l'encontre d'une imposition que la loi déclare devoir être sans effet quant à ceux qui s'en plaignent.

La Cour d'Appel jugea par suite, qu'en vertu de la loi qui concerne les établissements de bienfaisance, l'appelante ne pouvait être appelée à payer que deux catégories de taxes: celles imposées pour le coût permanent de pavage des rues, pour la construction de trottoirs et de canaux d'égout et celles pour l'éclairage des rues et des places publiques de la municipalité, ainsi qu'une part dans celle pour l'entretien des rues, pavages, trottoirs et égouts et celle de la consommation de l'eau.

L'appel fut maintenu avec dépens et la condamnation réduite à \$525.75 et les dépens d'une action de ce montant.

COUR SUPERIEURE

CHAMBRE DE PRATIQUE

22 octobre 1926.

Président: Hon. juge Bruneau.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

Léon Paqueu vs Canadian Steel Foundries Co. Limited. Requête du demandeur pour pension; renvoyée, sans frais.

Lucien Paquin vs J. A. Legault. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour \$148.75.

Standard Growers Exchange vs J. R. Cloag Co. Motion de la demanderesse pour ouvrir le rapport de la Commission rogatoire; accordée, dépens à suivre.

James Dalrymple & Sons vs Thomson's Cafe et Joseph Lamarre, opposant. Motion du demandeur pour interroger l'opposant; accordée, examen fixé le 27 du courant à 10.30 a.m. au greffe, dépens réservés.

Clifford G. Meek, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Acme Garage & Service Limited. En liquidation, et J.O. Gagnon, liquidateur. Requête pour nommer promoteur; accordée, requête pour nommer inspecteur; accordée, requête pour continuer les affaires; accordée, requête pour vendre les effets par encan; accordée, avis ordinaires.

Dinal Abramovitch vs Sam Pishag. Requête de la demanderesse pour pension; accordée quant à \$15 par semaine à partir du 15 septembre 1926, dépens à suivre.

Louis Laporte, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Jacob Finestone vs Nathan Rabinovitch et Dame Margaret Josephine Macdonald mis en cause. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Dame Antoinette Blanchard vs Edmond Lamothe. Requête du défendeur pour être relevé du jugement ordonnant pension, accordée dépens à suivre.

Dame B. Francoeur. Jugement accordant la séparation, garde des enfants et pension de \$40.00 par mois. J. H. Carrier vs J. H. Flannery et Concrete Construction Limited T.S. Jugement par défaut vs T.S.

J. Albert Mirault vs J. L. Raynaud et Hon. Jules Allard T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S.

L. H. ariep vs H. Vigneux et Studebaker corporation of Canada Limited et al T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S. J. A. Larche.

Octave Pichette vs Fraser Bruce Engineering Co. Limited et al. Requête du demandeur pour ratifier jugement suivant la loi des accidents; jugement pour \$468.25.

Guillaume Saint-Pierre vs Wilfrid Knight. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

P. Feigelman Co., débiteur. Assemblée des créanciers. Adolphe Starch nommé syndic.

A. E. Dymont es-qual vs Dame Mina Winkert et vir et Max Schmalzgardien. Motion du demandeur pour vendre les biens en bloc; accordée.

Benjamin Vosko et Joseph Hymovitch, débiteurs. Assemblée des créan-

ciers. Nathan Grobstein et Joseph Ettenberg nommés syndics.

L. S. Odell, débiteur. Assemblée des créanciers. John E. Moriarty nommé syndic.

Dame Alice Brosseau et al vs Ernest Drouin et J. H. Baillargeon Express Limited et al mis en cause. Exception de litispendance. Exception retirée, dépens à suivre.

Dame F. Bevrins vs Calico Incorporated. Motion de la demanderesse pour amender bref; accordée, dépens dans la cause.

P. Jetté vs Aurore Trudel. Motion du défendeur pour péremption. Motion accordée, avec dépens, sauf recours.

Louis Linitsky vs H. I. Lavut et al. Motion des défendeurs pour détails; accordée, dépens à suivre.

Edouard Cloutier vs Arthur B. Cloutier. Requête du demandeur pour ester en justice in forma pauperis; accordée, dépens à suivre.

Frederick John Hoperton vs Premier Laundry Machine Co. Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

UN TRAMWAY COMMUNE POUR LE PUBLIC

C'est celui qui n'exige qu'un seul employé, dit M. le colonel Hutcheson

SES AVANTAGES

Le colonel Hutcheson, vice-président et gérant général du Tramway, a convoqué, hier matin, quelques journalistes. Il s'est plaint des attaques qui ont été faites d'un peu partout contre le tramway à un seul homme récemment mis en circulation.

"Le nouveau tramway, a-t-il dit, a été essayé dans l'intérêt du public. La compagnie ne peut gaspiller son argent. Il est quelques lignes, qui en dehors des heures de pointe, ont un trafic extrêmement léger. Comme nous ne pouvons faire circuler nos voitures à vide, il ne nous est pas possible d'accélérer certains services en conservant deux hommes par voiture. Il nous faut donc trouver le moyen de satisfaire à la demande du public qui veut, sur certaines lignes, des passages plus fréquents. Cela ne nous est possible qu'en mettant sur ces routes le tram à un seul homme."

"Aux heures de pointe, il est entendu qu'il y aura sur les lignes à "one-man car" un nombre suffisant d'extra. Mais aux heures normales, de neuf heures du matin à quatre heures de l'après-midi, le tram à un seul homme assurera le service ordinaire. Il y aura cet avantage que nous mettrons en circulation plus de voitures. Là où il y a un passage toutes les huit minutes, avec un tram à deux hommes, il y aura, disons, passage toutes les cinq minutes avec "one-man car". C'est dans l'intérêt du public. Accélérer le service de certaines lignes en y mettant plus de voitures à deux hommes nous mettrait en posture si mauvaise que nous ne pourrions assurément pas maintenir le prix des billets tel qu'il est."

"Du reste le public est satisfait. Les nouvelles voitures sont belles et spacieuses, bien aérées, propres et commodées. Le service des lignes où nous les avons essayées est meilleur qu'auparavant. Et nous avons constaté que souvent des voyageurs ont laissé passer le tramway ordinaire pour monter dans le "one-man car" qui suivait."

Comme nous objections au colonel la résolution passée par l'Union des employés du Tramway:

"Cela ne veut pas dire grand-chose, nous répond-il. Vous savez comment on peut faire passer n'importe quelle résolution. En fait, les employés sont satisfaits. Ceux qui travaillent sur les nouvelles voitures sont plus divançage, et ne demandent pas à changer. J'ai vu personnellement les employés et nous sommes parfaitement entendus. Dans les premiers jours les employés ont dû s'habituer à tout ce qu'avait de nouveau le mécanisme de ces tramways. Maintenant, tout est au mieux. Le service est rapide, il n'y a pas de retard, les voyageurs sont mieux desservis et plus fréquemment."

Tout serait parfait si chacun avait toujours le montant exact de son passage. Nous allons installer des kiosques pour la vente des billets à la Place d'Armes, et cela vaudra encore un meilleur service."

"Il n'est pas dans l'intention de la compagnie de mettre des voitures en circulation sur toutes les lignes. Non. On ne les verra qu'aux heures tranquilles, sur les lignes à trafic restreint. Toronto a plus de cent cinquante de ces voitures sur les lignes moindres. Tout le monde en est content, sauf le "Toronto Globe". Nous avons envoyé des experts à Toronto pour étudier sur place le système. La réponse qu'ils nous ont rapportée a été favorable. Et j'ajouterai que nous avons présentement des observateurs qui voyagent constamment sur les trams nouveaux et prennent note des moindres détails. La Commission des Tramways en a de son côté."

"Je vous serai reconnaissant d'exposer le point de vue de la Compagnie dans cette affaire autour de laquelle on fait beaucoup de bruit pour rien."

CONFERENCE DU DIMANCHE AU MONUMENT NAT.

Dimanche, le 24 octobre 1926, à 2 heures 30 p.m., M. le professeur C. N. Valin, poursuivant sa série de conférences sur l'hygiène, traitera du sujet suivant: "Epoque critiques dans la santé de l'homme et de la femme."

Le même jour à 8 heures p.m., M. J. B. Lagacé poursuivant sa série de conférences sur l'histoire de l'art traitera du sujet suivant: "L'architecture romaine."

Ces conférences seront illustrées à l'aide de projections lumineuses.

BIBLIOGRAPHIE

Le Fort Saint-Marie, par E. J. Devine S.J. — Résidence des missionnaires et des martyrs Jésuites au Canada 1639-1649. Traduit de l'anglais par le P. Paul Prud'homme, S.J. Travail d'un historien renseigné sur place, cet opuscule de 60 pages sera lu avec plaisir et profit par tous ceux qu'intéresse la vie de nos Bienheureux Martyrs canadiens.

LA CENTRALISATION DES 10E EN UNE ECOLE PAR DISTRICT

(Suite de la dernière page)

dit le R. S. Sainte-Arme, ne sont pas à la hauteur de celles d'Europe pour ces raisons: C'est qu'en France, les enfants apprennent dès le bas âge un excellent langage, ils acquièrent vite un vocabulaire exact et ils n'étudient qu'une langue.

Le témoin se déclara ensuite en faveur de la centralisation des classes de 9e et 10e années en une école par district scolaire, et elle assure que le cours de 4e année n'est pas actuellement trop chargé.

LE R. F. BERNARD

Le deuxième témoin est le R. F. Bernard, c.s.v., professeur à l'Université de Montréal et directeur de l'École Supérieure Saint-Louis. Il soumet quelques notes aussi sur le système scolaire d'Europe. Il parle du désavantage dans lequel nous met l'enseignement de deux langues et rappelle l'effet sur les esprits des jeunes de l'ambiance intellectuelle et artistique de France.

Parlant des High Schools anglais de Montréal, il dit qu'on y fait 4 années supplémentaires après les 7 premières classes. Il considère que pour cette raison, les jeunes gens de langue anglaise ont dans les affaires un avantage considérable sur les nôtres.

Les élèves des High Schools peuvent d'ailleurs entrer directement à l'Université McGill.

"L'École Saint-Louis, dit le témoin, depuis 1922, nous avons une dixième année d'étude. Nous y avons déjà eu 78 finissants, dont 8, voulant faire un cours classique, ont pu, grâce à des études privées de latin et de grec (que nous n'enseignons pas) être admis en rhétorique. Plusieurs sont aussi entrés à l'École Polytechnique et aux Hautes Études. A Polytechnique, ils ont été admis sans examen. La moyenne d'âge en neuvième année est de quinze ans et demi et en dixième de seize ans et demi."

Le témoin répond à un commissaire que nous n'avons rien chez les Canadiens-français qui puisse être comparé aux High Schools, non au point de vue valeur, mais au point de vue système. A l'École Saint-Louis, on présente des élèves pour le complément d'une culture générale et non pour la préparation à Polytechnique ou aux Hautes Études. Il ne croit pas que les collèges classiques aient à souffrir de concurrence à cause de l'École Saint-Louis. Pour ce qui est des High Schools, il signale que l'on y consacre beaucoup moins de temps au français, en leçons et en étude, qu'on n'en consacre à l'anglais dans nos écoles françaises.

UNE ECOLE SUPERIEURE COMPLEMENTAIRE

Le R. F. Bernard croit qu'il serait idéal d'avoir une école supérieure complémentaire dans chaque district

scolaire, et il termine son témoignage en insistant sur l'importance au point de vue national de perfectionner sans cesse notre système scolaire.

M. L'ABBE MAURICE

M. l'abbé Maurice, professeur de Pédagogie à l'Université de Montréal, est appelé à compléter le témoignage qu'il a donné à la séance de mardi dernier. Il croit que la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal est justifiable de dépenser un million et même plus pour l'éducation des enfants de 5 et 6 ans. Il croit qu'il serait bon d'avoir des écoles séparées pour ces enfants.

Il trouve également que le programme d'étude de la classe préparatoire et la première année est le même que ces deux classes et font porter double emploi.

Quant aux écoles maternelles, 1 à 5 ans, devraient y être admis dès l'âge de 3 ans. Cependant, on ne doit pas établir de non-élèves si la Commission des écoles ne dispose pas de fonds suffisants.

M. l'abbé Maurice est en faveur de classes d'enseignement secondaire que le gouvernement ou une entreprise privée administrerait.

En terminant, il ajoute que nos enfants ne sont pas inférieurs sous le rapport de l'enseignement à ceux d'Europe.

M. EMERY SAUVE

M. Emery Sauvé, quincaillier, du quartier Saint-Paul, Ville Emard, accuse tout simplement la Commission d'avoir dépensé \$100,000 de trop en faisant reconstruire le collège de Biencourt incendié en 1923. D'après les estimés qu'il a fait, mais qu'il n'a pas produit à la Commission d'enquête, l'on demandait \$18,000 pour réparer le collège après l'incendie.

Les assurances sur la bâtisse s'élevaient à \$128,000. Le collège alors avait 16 classes. Le nouveau contrat donné était au coût de \$180,000 et pourvoyait à 24 classes en tout. Le témoin et les commissaires de même que M. Aymé Lafontaine ont laissé la question de côté pour le moment à la demande de Sir Lomer Gouin, qui a recommandé à M. Sauvé et Lafontaine d'apporter avec eux à la prochaine séance, les estimations relatives à cette construction.

M. Sauvé comme marchand a fourni des matériaux à la Commission et déclare qu'il a été bien payé et même deux fois. Il dépose alors une somme de \$7.88 qui lui aurait été payée de trop par la Commission. Il n'a pas remis l'argent attendant que l'auditeur de la Commission le réclame. Cela n'ayant jamais été fait, il se croit en conscience de la déposer sur le tapis de la Commission d'enquête en preuve de la mauvaise tenue de livres des Commissaires. Il admet cependant, après une question de M. Aymé Lafontaine, que toute maison d'affaires ou d'administration peut

faire erreur dans l'envoi des comptes. La chose lui est arrivée également.

M. J.-D. PILON

Le dernier témoin entendu est M. J.-D. Pilon, directeur-secrétaire de la Commission scolaire du district ouest.

Sur une question de M. Leduc, il parle de la condamnation par les autorités provinciales de l'école St-Zotique, coin Dajenais. L'école est restée fermée durant une année, mais depuis, vu la pénurie de classes dans le district, l'on y a érigé 4 classes pour les garçons.

Cette école a été condamnée comme dangereuse non pas au point de vue de la construction mais au point de vue de l'insalubrité. Les corridors n'ont que trois pieds de largeur.

Cette question sera de nouveau mise à l'étude à la prochaine séance de la Commission d'enquête, qui sera tenue mardi prochain à 3 heures. La séance s'ajourna.

Ceux de 49 du Klondyke et nous

Le littoral du Pacifique a pendant longtemps exercé un attrait tout particulier sur les chercheurs d'or. Ce furent d'abord ceux de dix-huit cent quarante-neuf, qui se frayèrent difficilement un chemin à travers la prairie vierge et les montagnes dans le but d'arracher le précieux métal aux cours d'eau de Californie. Puis vinrent ceux du Klondyke, pénétrant au cœur mystérieux de l'Alaska et du Yukon lors de l'expédition de '98.

Aujourd'hui, les gens s'en vont encore en masse vers la côte du Pacifique, non pas à la recherche du précieux métal, mais en quête d'un air salubre et d'un bienfait soleil. Ils y vont dans le but d'y jouer au golf sur des terrains incomparables, de se promener sur ses splendides routes, de se divertir sur ses plages, d'admirer la splendeur exotique de ses imposants palmiers, de respirer l'air embaumé de ses forêts de pins et de ses oranges, de découvrir quelque village indien aux totems si étranges ou quelque vénérable mission espagnole.

Partout en haut et en bas du littoral du Pacifique, dans la Colombie Anglaise, dans la Californie, se trouvent d'innombrables endroits propices aux promeneurs et tous sont rendus d'accès facile par le service de trains quotidiens du Chemin de fer National du Canada à destination de Vancouver et de Prince Rupert.

Le voyage lui-même par cette route si recherchée est tout un poème de confort et de luxe à bord des wagons-observatoires tout en acier et munis de radio. En route, vous voyez les pics les plus élevés des Rocheuses canadiennes et leurs chutes d'eau et rivières si impressionnantes.

Le trajet à la voile par Winnipeg et Vancouver avec le retour par Chicago ou vice versa est on ne peut plus populaire.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Chemin de fer National du Canada, ou au bureau des billets en ville, 230, rue Saint-Jacques, Main 4731.

171-1-g

UNIVERSITE DE MONTREAL

DIVINE COMEDIE ET LANGUES VIVANTES.

A l'édifice central de l'Université de Montréal, 1265, rue St-Denis, près Ste-Catherine, l'abbé Henri Jasmin, de la Faculté des lettres, donne un cours sur la Divine Comédie et un cours de Langues Vivantes à 8 heures du soir comme suit: mardi, Italien; mercredi, Divine Comédie; jeudi, Espagnol; samedi, Allemand.

Pour l'étude de la Divine Comédie on se familiarise avec le chef-d'œuvre qui donne une des plus belles synthèses du savoir humain, selon cette affirmation du cardinal Mercier: "Le doute, la recherche, la science sont les degrés sur lesquels monte le poète pour élargir son horizon, et ils lui aident à embrasser dans un regard synthétique la nature, l'âme, l'histoire. D'une à une, la science, la philosophie, la poésie ont surpassé ou égalé."

Il arrive que certaines circonstances font regretter à tel esprit imprévoyant de n'avoir pas à sa disposition quelques moyens qui lui aident à sortir des impasses et des contretemps qui sont venus se placer sur sa route. Or comme l'acquisition d'une ou plusieurs langues étrangères assure de multiples instruments de travail, il ne faut pas hésiter à y consacrer le temps que l'on peut si souvent et si largement économiser. C'est alors que l'on peut comprendre et suivre plus facilement ce grand conseil du poète allemand: "Si tes efforts doivent mener à un succès (ne t'épargne aucune peine! Plus le but est difficile à atteindre, plus la récompense qui t'attend te remplira l'âme de joie!" (E. Noberg).

LES ECOLES MENAGERES PROVINCIALES

Cuisine de démonstration: mardi à 12.00 a.m., \$10.00 la série de leçons.

Cuisine des malades, pour dames et jeunes filles, lundi, 2.00 p.m., \$5.00 la série de 10 leçons.

Cuisine de démonstration: mardi 2.30 p.m., 25c la leçon.

Menu pour mardi le 26 octobre 1926:

Poule au pot.

Salafis à la soumaine.

Mousseline de fraises glacées (Glaçière Frigidaire).

Coupe et couture: mercredi, 10.00 à 12.00 a.m. et 7.30 à 9.30 p.m.

Moda chapeaux: lundi, 10.00 à 12.00 a.m. et mercredi, 7.30 à 9.30 p.m.

CROWN STOUT



Demeurez fort en donnant à votre corps la nourriture qu'il lui faut. DOW CROWN STOUT vous donnera plus de résistance, et vous fortifiera. C'est un breuvage délicieux et vivifiant.

DOW

CROWN STOUT

Produit de la fameuse brasserie Dow

HAUSSE SUBITE DE DOMINION GLASS

CETTE VALEUR QUI LA SEMAINE DERNIERE, SE VOYAIT FORCÉE DE RECULER A UN NOUVEAU MINIMUM ENREGISTRÉ UN GAIN NET DE CINQ POINTS POUR LA JOURNÉE A 87. — UN PEU DE REACTION EN FERMETURE.

Dès l'ouverture du marché local hier matin, l'allure générale continuait à s'améliorer sous la direction du Brésilien qui après un début à 107, se hissa à 108 1-2 pour fermer le midi à 106 3-4, un gain de 1-4 de point tandis que durant l'après-midi il fut moins actif et vigoureux entre 106 3-8 et 107 pour fermer à 106 3-4 comme le midi.

Le plus gros gain de la journée fut celui de Dominion Glass qui toucha la semaine dernière un minimum à 81. Il ouvrit hier matin avec un gain initial de 3 points à 85 et continua à 89, un gain de 7 points pour la séance; il clôtura la journée à 87, un gain net de 5 points sur la veille.

Les meuneries ont manifesté plus de vigueur, Ogilvie Flour a monté de 2 points à 189 et le St-Lawrence Flour a monté aussi de 3 points à 31 après son gain de la veille de 1 point.

Smelters porta son gain de la veille à 236 mais il dut reculer à 234 avant midi et même à 232 1-2 durant l'après-midi pour fermer finalement à 233. C'est une perte de 2 1-2 pour la journée à comparer avec le gain de la veille de 4 1-2.

Les brasseries manifestèrent au début de la journée une meilleure fermeté et le National Breweries se vendit à la hausse de 1-2 à 68 1-4. Canadian Alcohol a reculé de 2-4 à 21 1-4.

Il y eut peu de changements dans le groupe des papiers, mais la séance de l'après-midi lui fut moins favorable. Abitibi ouvrit à 92 1-2 mais il ferma à 91; Bromont de 35 1-4 recula à 35; Laurentide a perdu 1 point à 105; Spanish River monta de 3-2 à 103 1-4 et sut conserver son gain jusqu'à la fin de la journée; Waynamack a 92, en fermeté, était plus faible après la fermeture, 100 le matin. Asbestos ordinaire eut plusieurs preneurs et après s'être vendu à la hausse de 1 1-2 à 22 1-2 il dut égarer vers la fermeture et fermer à 22 avec un gain de 1 point pour la journée.

VENTES DE L'APRÈS-MIDI

Cours fournis par Brunet et Rainville, membres de la Bourse de Montréal

Abitibi	90 à 91 1/2, 20 à 21 1/2, 30 à 31 1/2, 40 à 41 1/2, 50 à 51 1/2, 60 à 61 1/2, 70 à 71 1/2, 80 à 81 1/2, 90 à 91 1/2, 100 à 101 1/2, 110 à 111 1/2, 120 à 121 1/2, 130 à 131 1/2, 140 à 141 1/2, 150 à 151 1/2, 160 à 161 1/2, 170 à 171 1/2, 180 à 181 1/2, 190 à 191 1/2, 200 à 201 1/2, 210 à 211 1/2, 220 à 221 1/2, 230 à 231 1/2, 240 à 241 1/2, 250 à 251 1/2, 260 à 261 1/2, 270 à 271 1/2, 280 à 281 1/2, 290 à 291 1/2, 300 à 301 1/2, 310 à 311 1/2, 320 à 321 1/2, 330 à 331 1/2, 340 à 341 1/2, 350 à 351 1/2, 360 à 361 1/2, 370 à 371 1/2, 380 à 381 1/2, 390 à 391 1/2, 400 à 401 1/2, 410 à 411 1/2, 420 à 421 1/2, 430 à 431 1/2, 440 à 441 1/2, 450 à 451 1/2, 460 à 461 1/2, 470 à 471 1/2, 480 à 481 1/2, 490 à 491 1/2, 500 à 501 1/2, 510 à 511 1/2, 520 à 521 1/2, 530 à 531 1/2, 540 à 541 1/2, 550 à 551 1/2, 560 à 561 1/2, 570 à 571 1/2, 580 à 581 1/2, 590 à 591 1/2, 600 à 601 1/2, 610 à 611 1/2, 620 à 621 1/2, 630 à 631 1/2, 640 à 641 1/2, 650 à 651 1/2, 660 à 661 1/2, 670 à 671 1/2, 680 à 681 1/2, 690 à 691 1/2, 700 à 701 1/2, 710 à 711 1/2, 720 à 721 1/2, 730 à 731 1/2, 740 à 741 1/2, 750 à 751 1/2, 760 à 761 1/2, 770 à 771 1/2, 780 à 781 1/2, 790 à 791 1/2, 800 à 801 1/2, 810 à 811 1/2, 820 à 821 1/2, 830 à 831 1/2, 840 à 841 1/2, 850 à 851 1/2, 860 à 861 1/2, 870 à 871 1/2, 880 à 881 1/2, 890 à 891 1/2, 900 à 901 1/2, 910 à 911 1/2, 920 à 921 1/2, 930 à 931 1/2, 940 à 941 1/2, 950 à 951 1/2, 960 à 961 1/2, 970 à 971 1/2, 980 à 981 1/2, 990 à 991 1/2, 1000 à 1001 1/2, 1010 à 1011 1/2, 1020 à 1021 1/2, 1030 à 1031 1/2, 1040 à 1041 1/2, 1050 à 1051 1/2, 1060 à 1061 1/2, 1070 à 1071 1/2, 1080 à 1081 1/2, 1090 à 1091 1/2, 1100 à 1101 1/2, 1110 à 1111 1/2, 1120 à 1121 1/2, 1130 à 1131 1/2, 1140 à 1141 1/2, 1150 à 1151 1/2, 1160 à 1161 1/2, 1170 à 1171 1/2, 1180 à 1181 1/2, 1190 à 1191 1/2, 1200 à 1201 1/2, 1210 à 1211 1/2, 1220 à 1221 1/2, 1230 à 1231 1/2, 1240 à 1241 1/2, 1250 à 1251 1/2, 1260 à 1261 1/2, 1270 à 1271 1/2, 1280 à 1281 1/2, 1290 à 1291 1/2, 1300 à 1301 1/2, 1310 à 1311 1/2, 1320 à 1321 1/2, 1330 à 1331 1/2, 1340 à 1341 1/2, 1350 à 1351 1/2, 1360 à 1361 1/2, 1370 à 1371 1/2, 1380 à 1381 1/2, 1390 à 1391 1/2, 1400 à 1401 1/2, 1410 à 1411 1/2, 1420 à 1421 1/2, 1430 à 1431 1/2, 1440 à 1441 1/2, 1450 à 1451 1/2, 1460 à 1461 1/2, 1470 à 1471 1/2, 1480 à 1481 1/2, 1490 à 1491 1/2, 1500 à 1501 1/2, 1510 à 1511 1/2, 1520 à 1521 1/2, 1530 à 1531 1/2, 1540 à 1541 1/2, 1550 à 1551 1/2, 1560 à 1561 1/2, 1570 à 1571 1/2, 1580 à 1581 1/2, 1590 à 1591 1/2, 1600 à 1601 1/2, 1610 à 1611 1/2, 1620 à 1621 1/2, 1630 à 1631 1/2, 1640 à 1641 1/2, 1650 à 1651 1/2, 1660 à 1661 1/2, 1670 à 1671 1/2, 1680 à 1681 1/2, 1690 à 1691 1/2, 1700 à 1701 1/2, 1710 à 1711 1/2, 1720 à 1721 1/2, 1730 à 1731 1/2, 1740 à 1741 1/2, 1750 à 1751 1/2, 1760 à 1761 1/2, 1770 à 1771 1/2, 1780 à 1781 1/2, 1790 à 1791 1/2, 1800 à 1801 1/2, 1810 à 1811 1/2, 1820 à 1821 1/2, 1830 à 1831 1/2, 1840 à 1841 1/2, 1850 à 1851 1/2, 1860 à 1861 1/2, 1870 à 1871 1/2, 1880 à 1881 1/2, 1890 à 1891 1/2, 1900 à 1901 1/2, 1910 à 1911 1/2, 1920 à 1921 1/2, 1930 à 1931 1/2, 1940 à 1941 1/2, 1950 à 1951 1/2, 1960 à 1961 1/2, 1970 à 1971 1/2, 1980 à 1981 1/2, 1990 à 1991 1/2, 2000 à 2001 1/2, 2010 à 2011 1/2, 2020 à 2021 1/2, 2030 à 2031 1/2, 2040 à 2041 1/2, 2050 à 2051 1/2, 2060 à 2061 1/2, 2070 à 2071 1/2, 2080 à 2081 1/2, 2090 à 2091 1/2, 2100 à 2101 1/2, 2110 à 2111 1/2, 2120 à 2121 1/2, 2130 à 2131 1/2, 2140 à 2141 1/2, 2150 à 2151 1/2, 2160 à 2161 1/2, 2170 à 2171 1/2, 2180 à 2181 1/2, 2190 à 2191 1/2, 2200 à 2201 1/2, 2210 à 2211 1/2, 2220 à 2221 1/2, 2230 à 2231 1/2, 2240 à 2241 1/2, 2250 à 2251 1/2, 2260 à 2261 1/2, 2270 à 2271 1/2, 2280 à 2281 1/2, 2290 à 2291 1/2, 2300 à 2301 1/2, 2310 à 2311 1/2, 2320 à 2321 1/2, 2330 à 2331 1/2, 2340 à 2341 1/2, 2350 à 2351 1/2, 2360 à 2361 1/2, 2370 à 2371 1/2, 2380 à 2381 1/2, 2390 à 2391 1/2, 2400 à 2401 1/2, 2410 à 2411 1/2, 2420 à 2421 1/2, 2430 à 2431 1/2, 2440 à 2441 1/2, 2450 à 2451 1/2, 2460 à 2461 1/2, 2470 à 2471 1/2, 2480 à 2481 1/2, 2490 à 2491 1/2, 2500 à 2501 1/2, 2510 à 2511 1/2, 2520 à 2521 1/2, 2530 à 2531 1/2, 2540 à 2541 1/2, 2550 à 2551 1/2, 2560 à 2561 1/2, 2570 à 2571 1/2, 2580 à 2581 1/2, 2590 à 2591 1/2, 2600 à 2601 1/2, 2610 à 2611 1/2, 2620 à 2621 1/2, 2630 à 2631 1/2, 2640 à 2641 1/2, 2650 à 2651 1/2, 2660 à 2661 1/2, 2670 à 2671 1/2, 2680 à 2681 1/2, 2690 à 2691 1/2, 2700 à 2701 1/2, 2710 à 2711 1/2, 2720 à 2721 1/2, 2730 à 2731 1/2, 2740 à 2741 1/2, 2750 à 2751 1/2, 2760 à 2761 1/2, 2770 à 2771 1/2, 2780 à 2781 1/2, 2790 à 2791 1/2, 2800 à 2801 1/2, 2810 à 2811 1/2, 2820 à 2821 1/2, 2830 à 2831 1/2, 2840 à 2841 1/2, 2850 à 2851 1/2, 2860 à 2861 1/2, 2870 à 2871 1/2, 2880 à 2881 1/2, 2890 à 2891 1/2, 2900 à 2901 1/2, 2910 à 2911 1/2, 2920 à 2921 1/2, 2930 à 2931 1/2, 2940 à 2941 1/2, 2950 à 2951 1/2, 2960 à 2961 1/2, 2970 à 2971 1/2, 2980 à 2981 1/2, 2990 à 2991 1/2, 3000 à 3001 1/2, 3010 à 3011 1/2, 3020 à 3021 1/2, 3030 à 3031 1/2, 3040 à 3041 1/2, 3050 à 3051 1/2, 3060 à 3061 1/2, 3070 à 3071 1/2, 3080 à 3081 1/2, 3090 à 3091 1/2, 3100 à 3101 1/2, 3110 à 3111 1/2, 3120 à 3121 1/2, 3130 à 3131 1/2, 3140 à 3141 1/2, 3150 à 3151 1/2, 3160 à 3161 1/2, 3170 à 3171 1/2, 3180 à 3181 1/2, 3190 à 3191 1/2, 3200 à 3201 1/2, 3210 à 3211 1/2, 3220 à 3221 1/2, 3230 à 3231 1/2, 3240 à 3241 1/2, 3250 à 3251 1/2, 3260 à 3261 1/2, 3270 à 3271 1/2, 3280 à 3281 1/2, 3290 à 3291 1/2, 3300 à 3301 1/2, 3310 à 3311 1/2, 3320 à 3321 1/2, 3330 à 3331 1/2, 3340 à 3341 1/2, 3350 à 3351 1/2, 3360 à 3361 1/2, 3370 à 3371 1/2, 3380 à 3381 1/2, 3390 à 3391 1/2, 3400 à 3401 1/2, 3410 à 3411 1/2, 3420 à 3421 1/2, 3430 à 3431 1/2, 3440 à 3441 1/2, 3450 à 3451 1/2, 3460 à 3461 1/2, 3470 à 3471 1/2, 3480 à 3481 1/2, 3490 à 3491 1/2, 3500 à 3501 1/2, 3510 à 3511 1/2, 3520 à 3521 1/2, 3530 à 3531 1/2, 3540 à 3541 1/2, 3550 à 3551 1/2, 3560 à 3561 1/2, 3570 à 3571 1/2, 3580 à 3581 1/2, 3590 à 3591 1/2, 3600 à 3601 1/2, 3610 à 3611 1/2, 3620 à 3621 1/2, 3630 à 3631 1/2, 3640 à 3641 1/2, 3650 à 3651 1/2, 3660 à 3661 1/2, 3670 à 3671 1/2, 3680 à 3681 1/2, 3690 à 3691 1/2, 3700 à 3701 1/2, 3710 à 3711 1/2, 3720 à 3721 1/2, 3730 à 3731 1/2, 3740 à 3741 1/2, 3750 à 3751 1/2, 3760 à 3761 1/2, 3770 à 3771 1/2, 3780 à 3781 1/2, 3790 à 3791 1/2, 3800 à 3801 1/2, 3810 à 3811 1/2, 3820 à 3821 1/2, 3830 à 3831 1/2, 3840 à 3841 1/2, 3850 à 3851 1/2, 3860 à 3861 1/2, 3870 à 3871 1/2, 3880 à 3881 1/2, 3890 à 3891 1/2, 3900 à 3901 1/2, 3910 à 3911 1/2, 3920 à 3921 1/2, 3930 à 3931 1/2, 3940 à 3941 1/2, 3950 à 3951 1/2, 3960 à 3961 1/2, 3970 à 3971 1/2, 3980 à 3981 1/2, 3990 à 3991 1/2, 4000 à 4001 1/2, 4010 à 4011 1/2, 4020 à 4021 1/2, 4030 à 4031 1/2, 4040 à 4041 1/2, 4050 à 4051 1/2, 4060 à 4061 1/2, 4070 à 4071 1/2, 4080 à 4081 1/2, 4090 à 4091 1/2, 4100 à 4101 1/2, 4110 à 4111 1/2, 4120 à 4121 1/2, 4130 à 4131 1/2, 4140 à 4141 1/2, 4150 à 4151 1/2, 4160 à 4161 1/2, 4170 à 4171 1/2, 4180 à 4181 1/2, 4190 à 4191 1/2, 4200 à 4201 1/2, 4210 à 4211 1/2, 4220 à 4221 1/2, 4230 à 4231 1/2, 4240 à 4241 1/2, 4250 à 4251 1/2, 4260 à 4261 1/2, 4270 à 4271 1/2, 4280 à 4281 1/2, 4290 à 4291 1/2, 4300 à 4301 1/2, 4310 à 4311 1/2, 4320 à 4321 1/2, 4330 à 4331 1/2, 4340 à 4341 1/2, 4350 à 4351 1/2, 4360 à 4361 1/2, 4370 à 4371 1/2, 4380 à 4381 1/2, 4390 à 4391 1/2, 4400 à 4401 1/2, 4410 à 4411 1/2, 4420 à 4421 1/2, 4430 à 4431 1/2, 4440 à 4441 1/2, 4450 à 4451 1/2, 4460 à 4461 1/2, 4470 à 4471 1/2, 4480 à 4481 1/2, 4490 à 4491 1/2, 4500 à 4501 1/2, 4510 à 4511 1/2, 4520 à 4521 1/2, 4530 à 4531 1/2, 4540 à 4541 1/2, 4550 à 4551 1/2, 4560 à 4561 1/2, 4570 à 4571 1/2, 4580 à 4581 1/2, 4590 à 4591 1/2, 4600 à 4601 1/2, 4610 à 4611 1/2, 4620 à 4621 1/2, 4630 à 4631 1/2, 4640 à 4641 1/2, 4650 à 4651 1/2, 4660 à 4661 1/2, 4670 à 4671 1/2, 4680 à 4681 1/2, 4690 à 4691 1/2, 4700 à 4701 1/2, 4710 à 4711 1/2, 4720 à 4721 1/2, 4730 à 4731 1/2, 4740 à 4741 1/2, 4750 à 4751 1/2, 4760 à 4761 1/2, 4770 à 4771 1/2, 4780 à 4781 1/2, 4790 à 4791 1/2, 4800 à 4801 1/2, 4810 à 4811 1/2, 4820 à 4821 1/2, 4830 à 4831 1/2, 4840 à 4841 1/2, 4850 à 4851 1/2, 4860 à 4861 1/2, 4870 à 4871 1/2, 4880 à 4881 1/2, 4890 à 4891 1/2, 4900 à 4901 1/2, 4910 à 4911 1/2, 4920 à 4921 1/2, 4930 à 4931 1/2, 4940 à 4941 1/2, 4950 à 4951 1/2, 4960 à 4961 1/2, 4970 à 4971 1/2, 4980 à 4981 1/2, 4990 à 4991 1/2, 5000 à 5001 1/2, 5010 à 5011 1/2, 5020 à 5021 1/2, 5030 à 5031 1/2, 5040 à 5041 1/2, 5050 à 5051 1/2, 5060 à 5061 1/2, 5070 à 5071 1/2, 5080 à 5081 1/2, 5090 à 5091 1/2, 5100 à 5101 1/2, 5110 à 5111 1/2, 5120 à 5121 1/2, 5130 à 5131 1/2, 5140 à 5141 1/2, 5150 à 5151 1/2, 5160 à 5161 1/2, 5170 à 5171 1/2, 5180 à 5181 1/2, 5190 à 5191 1/2, 5200 à 5201 1/2, 5210 à 5211 1/2, 5220 à 5221 1/2, 5230 à 5231 1/2, 5240 à 5241 1/2, 5250 à 5251 1/2, 5260 à 5261 1/2, 5270 à 5271 1/2, 5280 à 5281 1/2, 5290 à 5291 1/2, 5300 à 5301 1/2, 5310 à 5311 1/2, 5320 à 5321 1/2, 5330 à 5331 1/2, 5340 à 5341 1/2, 5350 à 5351 1/2, 5360 à 5361 1/2, 5370 à 5371 1/2, 5380 à 5381 1/2, 5390 à 5391 1/2, 5400 à 5401 1/2, 5410 à 5411 1/2, 5420 à 5421 1/2, 5430 à 5431 1/2, 5440 à 5441 1/2, 5450 à 5451 1/2, 5460 à 5461 1/2, 5470 à 5471 1/2, 5480 à 5481 1/2, 5490 à 5491 1/2, 5500 à 5501 1/2, 5510 à 5511 1/2, 5520 à 5521 1/2, 5530 à 5531 1/2, 5540 à 5541 1/2, 5550 à 5551 1/2, 5560 à 5561 1/2, 5570 à 5571 1/2, 5580 à 5581 1/2, 5590 à 5591 1/2, 5600 à 5601 1/2, 5610 à 5611 1/2, 5620 à 5621 1/2, 5630 à 5631 1/2, 5640 à 5641 1/2, 5650 à 5651 1/2, 5660 à 5661 1/2, 5670 à 5671 1/2, 5680 à 5681 1/2, 5690 à 5691 1/2, 5700 à 5701 1/2, 5710 à 5711 1/2, 5720 à 5721 1/2, 5730 à 5731 1/2, 5740 à 5741 1/2, 5750 à 5751 1/2, 5760 à 5761 1/2, 5770 à 5771 1/2, 5780 à 5781 1/2, 5790 à 5791 1/2, 5800 à 5801 1/2, 5810 à 5811 1/2, 5820 à 5821 1/2, 5830 à 5831 1/2, 5840 à 5841 1/2, 5850 à 5851 1/2, 5860 à 5861 1/2, 5870 à 5871 1/2, 5880 à 5881 1/2, 5890 à 5891 1/2, 5900 à 5901 1/2, 5910 à 5911 1/2, 5920 à 5921 1/2, 5930 à 5931 1/2, 5940 à 5941 1/2, 5950 à 5951 1/2, 5960 à 5961 1/2, 5970 à 5971 1/2, 5980 à 5981 1/2, 5990 à 5991 1/2, 6000 à 6001 1/2, 6010 à 6011 1/2, 6020 à 6021 1/2, 6030 à 6031 1/2, 6040 à 6041 1/2, 6050 à 6051 1/2, 6060 à 6061 1/2, 6070 à 6071 1/2, 6080 à 6081 1/2, 6090 à 6091 1/2, 6100 à 6101 1/2, 6110 à 6111 1/2, 6120 à 6121 1/2, 6130 à 6131 1/2, 6140 à 6141 1/2, 6150 à 6151 1/2, 6160 à 6161 1/2, 6170 à 6171 1/2, 6180 à 6181 1/2, 6190 à 6191 1/2, 6200 à 6201 1/2, 6210 à 6211 1/2, 6220 à 6221 1/2, 6230 à 6231 1/2, 6240 à 6241 1/2, 6250 à 6251 1/2, 6260 à 6261 1/2, 6270 à 6271 1/2, 6280 à 6281 1/2, 6290 à 6291 1/2, 6300 à 6301 1/2, 6310 à 6311 1/2, 6320 à 6321 1/2, 6330 à 6331 1/2, 6340 à 6341 1/2, 6350 à 6351 1/2, 6360 à 6361 1/2, 6370 à 6371 1/2, 6380 à 6381 1/2, 6390 à 6391 1/2, 6400 à 6401 1/2, 6410 à 6411 1/2, 6420 à 6421 1/2, 6430 à 6431 1/2, 6440 à 6441 1/2, 6450 à 6451 1/2, 6460 à 6461 1/2, 6470 à 6471 1/2, 6480 à 6481 1/2, 6490 à 6491 1/2, 6500 à 6501 1/2, 6510 à 6511 1/2, 6520 à 6521 1/2, 6530 à 6531 1/2, 6540 à 6541 1/2, 6550 à 6551 1/2, 6560 à 6561 1/2, 6570 à 6571 1/2, 6580 à 6581 1/2, 6590 à 6591 1/2, 6600 à 6601 1/2, 6610 à 6611 1/2, 6620 à 6621 1/2, 6630 à 6631 1/2, 6640 à 6641 1/2, 6650 à 6651 1/2, 6660 à 6661 1/2, 6670 à 6671 1/2, 6680 à 6681 1/2, 6690 à 6691 1/2, 6700 à 6701 1/2, 6710 à 6711 1/2, 6720 à 6721 1/2, 6730 à 6731 1/2, 6740 à 6741 1/2, 6750 à 6751 1/2, 6760 à 6761 1/2, 6770 à 6771 1/2, 6780 à 6781 1/2, 6790 à 6791 1/2, 6800 à 6801 1/2, 6810 à 6811 1/2, 6820 à 6821 1/2, 6830 à 6831 1/2, 6840 à 6841 1/2, 6850 à 6851 1/2, 6860 à 6861 1/2, 6870 à 6871 1/2, 6880 à 6881 1/2, 6890 à 6891 1/2, 6900 à 6901 1/2, 6910 à 6911 1/2, 6920 à 6921 1/2, 6930 à 6931 1/2, 6940 à 6941 1/2, 6950 à 6951 1/2, 6960 à 6961 1/2, 6970 à 6971 1/2, 6980 à 6981 1/2, 6990 à 6991 1/2, 7000 à 7001 1/2, 7010 à 7011 1/2, 7020 à 7021 1/2, 7030 à 7031 1/2, 7040 à 7041 1/2, 7050 à 7051 1/2, 7060 à 7061 1/2, 7070 à 7071 1/2, 7080 à 7081 1/2, 7090 à 7091 1/2, 7100 à 7101 1/2, 7110 à 7111 1/2, 7120 à 7121 1/2, 7130 à 7131 1/2, 7
---------	--

UNE SEMAINE FORT ACTIVE DANS L'IMMEUBLE

Le chiffre total des ventes hebdomadaires a été de \$1,656,477.

VENTE DE \$120,000.

La vente la plus considérable enregistrée, hier, a été faite dans le quartier Saint-André

La Maison Ernest Pitt et Compagnie, membres de l'Association des Courtiers d'Immeubles fait rapport d'une autre semaine d'activité dans l'immeuble avec un total de ventes se chiffrant à \$1,656,477.

La vente la plus importante consistait en une propriété commerciale à l'angle des rues Pineau et Ontario effectuée à \$120,000; venait en second lieu, la vente d'une autre propriété commerciale sur la rue Notre-Dame se rendant jusqu'à la rue St-Maurice et qui s'est effectuée à \$65,000. La balance du commerce consistait surtout en propriétés résidentielles et un bon nombre de terrains vacants à prix modérés et situés dans toutes les parties de la ville.

Les ventes importantes comprennent: 147-151 blvd. St-Joseph... \$19,000. Propriété rue Sainte Catherine est... 19,500. 1226 avenue Lajoie... 20,500. 2011-2015 rue Clarke et 23 rue Fairmount... 22,500. 127 rue Bishop... 23,000. 775-777 rue Gertrude, Verdun... 30,000. Coin Delandière; Coin Garnier; Coin Gifford... 33,000. Propriété rue Sherbrooke E. 55,000. 2258-2278 rue St-Dominique 46,000. 237-239 rue Edouard Charles... 51,000. 848 rue Tupper et 43 rue St-Luc... 54,000. Propriété rue Parthenais... 60,000. 362-368 Notre-Dame et 109-112 rue St-Maurice... 65,000. Coin Papineau et Ontario... 120,000. (Par la Maison Ernest Pitt et Cie)

Au cours de la journée d'hier, 36 ventes ont été enregistrées, dont 20 de \$2,000 ou plus, formant un chiffre total de \$250,905. La vente la plus considérable a été effectuée dans le quartier Saint-André, au prix de \$92,500, pour des bâties sises sur la rue Durocher, Nos 92 à 98 et cédées par la "Durocher Apartment Ltd", à Henri Gadbois.

Voici la liste des ventes par quartier et par ordre d'importance:

Quartier St-André. — Rue Durocher; bâties, Nos 92 à 98; lot 1860. B. C.; terrain 25 x 100 pieds. Durocher Apartment Ltd. vend à Henri Gadbois, \$92,500. J.-E. Giguère, notaire—1926.

Cité Outremont. — Ave Champagne; bâties, Nos 824; lot 35-375; terrain 27 x 90 pieds. Doris Chevrier vend à Siméon Bernstien, \$30,000. B. A. Schwartz, notaire—1926.

Ave Van Horne; vacants; lots 38-547 à 460; terrain 10,044 pieds. Frank H. Hopkins vend à David Wolfe, \$7,533. R.-H. Barron, notaire—1926.

Ave Lajoie; vacants; lot 44-235; terrain 3,953 pieds. La Succession John Pratt vend à Théophile Truphile Trudeau, \$2,371.80. J.-A. Péroudeau, notaire—1926.

Aves Lajoie et Dunlop; vacants; lot 44-234; terrain 4,012 pieds. La Succession John Pratt vend à Dame L. de Gonzague Jobert, \$2,407.20. J.-A. Péroudeau, notaire—1926.

Quartier Hochelaga. — Rue Desery; bâties (accessoirs, stock etc.); lots 54-120 à 122; terrain 25 x 100 pieds chaque lot. Dame J.-Adolphe Pelletier vend à Léonidas Demontigny, \$25,000. J.-E. Giguère, notaire—1926.

Rue Notre-Dame; vacants; lots 29-174; terrain 5,221 pieds. Joseph Perrier vend à Hamelin Frère Ltée, \$6,526.25. W. Labonté, notaire—1926.

Quartier Maisonneuve. — Ave LaSalle; bâties, Nos 2159 à 2189; lots 8-416, 415, 414, 413; terrain 100 x 100 pieds. Horace Dubreuil vend à Olier Jutras, \$17,966. J.-A. Savoie, notaire—1926.

Quartier St-Laurent. — Rue Ontario; bâties, Nos 171 à 173a; lot 170-P; terrain 25 x 97 pieds. C. Edwin Parker vend à Donald D. Birchough, \$10,500. H. Schetagne, notaire—1926.

Quartier Rosemont. — 10ème Avenue; bâties, Nos 5558 à 5566; lots 172-953-1, 172-952; terrain 33 x 78 pieds. Ferdinand Villeneuve vend à Etienne Parent, \$11,000. A. Côté, notaire—1926.

Rue Desjardins; vacants; lot 192-18; terrain 25 x 82 pieds. Edouard Gaudreault vend à René Laporte, \$300. E. Jassin, notaire—1926.

Quartier Mercier. — Rue Mercier; bâties, Nos 40 à 41; lot 397-70, 71; terrain 50 x 105 pieds. Joseph Chailfoux vend à Georges Loneragan, \$8,000. J.-L.-J. Ducharme, notaire—1926.

Rues Notre-Dame et Ville-Marie; vacants; lots 5-23, 24; terrain, 1 lot 2,431 pieds et 1 lot 2,638 pieds. La Succession Médard Pautet vend à Narcisse Fortier, \$3,801.75. R. La Vallée, notaire—1926.

Quartier Deslaurier. — Rue Deslaurier; bâties; lot 152-149. J. Maximilien Brunet (Insolvable) vend à Axtell Investment Co. Ltd., \$8,200. L. Coupal, notaire—1926.

Côte St-Luc. — Chemin de la Côte St-Luc; vacants; lot 1-2 S.O. 82; terrain 25 arps 52 arps. Le Shérif de Montréal vend à Séraphin Prud'homme, \$5,000—1926.

Ville Montréal Ouest. — Ave Fenwick et Anislie Road; bâties, 60 65 Anislie Road; lot 138-19; terrain 100 x 100 pieds. Le Shérif de Montréal vend à Max Jacobs, \$5,000—1926.

Ville Montréal-Est. — Rue Notre-Dame; bâties, Nos 5431 à 5435; lots 88-107 à 110. Wilson M. Cairns vend à Dame Albert Clarke, \$4,100 et autres considérations. J.-A. Hamelin, notaire—1926.

Ville Montréal-Royal. — Rue St-Dominique; bâties, No 8226; lot 643C-90; terrain 25 x 73-3 pieds. Donat Dagenais vend à George Callan, \$3,300. J.-R. Crépéau, notaire—1926.

Rues Bremond et Hopper; vacants; lots 638-166, 167; terrain 50 x 80 pieds. Charles Withycomb vend à J. Thomas Stevens, \$2,100. J. Fair, notaire—1926.

Quartier Montcalm. — Rue Des

Erables; bâties; lots 161-876, 877. Dame Camille Charlebois vend à Antonio Handfield, \$3,000. E. Mondor, notaire—1926.

Ave Deslaurier; vacants; lots 208-93, partie 208-94; terrain 30 x 112 pieds. Dame Frs.-Xavier Leblanc vend à J.-Avila Archambault, \$1,100. J.-A. Lalancette, notaire—1926.

Ave Deslaurier; vacants; lots partie 208-94, partie 208-95; terrain 30 x 112 pieds. Dame Frs.-Xavier Leblanc vend à J.-Avila Archambault, \$1,100. J.-A. Lalancette, notaire—1926.

Quartier Notre-Dame-de-Grâce. — Ave Addington; bâties; lot 179-290-1. Le Shérif de Montréal vend à Nelson J. E. Catudal, \$2,000—1926.

Ave Clarendon; vacants; lot 65-506; terrain 40 x 120 pieds. G. Gillis Hannah vend à Samuel Reichbach, \$1,800. R.-A. Bergeron, notaire—1926.

Quartier Ahuntsic. — Rue St-André; bâties, Nos 8127; lots 490-492, 493. Dame Albert Mainy vend à Dame Charles Tétrault, \$1,800. L. Trempe, notaire—1926.

Rue St-André; bâties, Nos 8127; lots 490-492, 493. F.-Alphonse Toupin vend à Dame Albert Mainy, \$438. L. Trempe, notaire—1926.

Chemin Public; vacants; lot 226-159. LeMunn Mathieu vend à Alexis Girard, \$1,000. J.-E. Giguère, notaire—1926.

Quartier Notre-Dame-des-Neiges O. — Chemin Public; bâties; lot 103. Avila Berthelette vend à Dame Narcisse Blain, \$600. J.-H. Girard, notaire—1926.

Cité de Lachine. — Chemin Public; bâties; lots 709-836, 837. Mike Kosovitch vend à Sam Jameroff, \$550. J.-A. Meunier, notaire—1926.

Quartier Mercier. — Chemin Public; vacants; lots 199-1053, 1054. S. George Broadhurst vend à Dame E. Charles Stearns, \$400. R.-L. Guibault, notaire—1926.

Quartier St-Edouard. — Chemin Public; vacants; lot 3-194; terrain 25 x 90 pieds. Israel Cohen et al vend à Morris Klaiman, \$400. J.-L. Desjardins, notaire—1926.

Ville Montréal-Nord. — Ave Paris; vacants; lots 76-325 à 328, 77-392, 391, 390, 389; terrain, chaque lot 25 x 80 pieds. The Brokerage Corporation Ltd. (of Canada) vend à Arthur Provost, \$360. E. Biron, notaire—1926.

Ville de Dorval. — Chemin Public; vacants; lots 10-283 à 285. J.-Odilon Laplante vend à Adélard Lapointe, \$300. J.-A. Allard, notaire—1926.

Quartier St-Edouard. — Rue Marquette; vacants; lot droits dans 3-183. Dame J. Giuseppe Lafredo vend à Nicola Minucci, \$250. J.-M. Savignac, notaire—1926.

Cité de Lachine. — Chemin Public; vacants; lot 238-563. William Addison vend à Emile Addison, \$100. J.-A. Meunier, notaire—1926.

Cité de Westmount. — Summit Road et Belvedere Road; vacants; lots 374-76, 374-75; terrain 15,949 pieds. G. Lang O'Neill vend à John P. Macintosh, \$1,000 et autres considérations. E. C. Common, notaire—1926.

VENTES DE L'APRES-MIDI
Quartier St-André. — Ave des Pins; bâties; lot 1726-D-2; terrain 23-4 x 110-2 pieds. J. William Benning vend à Sydney A. Shires, \$25,000. R.-H. Barron, notaire—1926.

Cité de Lachine. — Rue St-Joseph; bâties (Hôtel Dombrico); lot, partie 777. George Provost vend à Patrick Meloche et Uxor, \$19,500. L. J. Boileau, notaire—1926.

Quartier Villerville. — Rue St-Denis; bâties, Nos 118 à 7624; lot 2643-265. Alfred Brosseau vend à Aimé Durette, \$14,200. R. Rivet, notaire—1926.

Quartier Rosemont. — 1ère Avenue; bâties, Nos 5653 à 5663; lot 172-1597; terrain 25 x 78 pieds. Alexander Lafontaine vend à P.-Arthur Dupuis, \$11,000. B. Bissonnette, notaire—1926.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES
PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 18 OCTOBRE

Voici le programme des cours donnés par le "Conseil des Arts et Manufactures" pour la semaine du 18 octobre:

Au "Monument National", cours du jour, 2 heures de l'après-midi
Lundi et mercredi: modes, (pour dames).

Mardi et jeudi: coupe; couture; pour dames.
Mercredi et vendredi: dessin à main levée; peinture artistique; vendredi, solfège.

Cours du soir, 7 hrs 30
Lundi et mercredi: modelage, dessin à main levée; lithographie, architecture, coupe, couture, enseignes, lettrage.

Mardi et vendredi: dessin à main levée, peinture d'enseignes, lettrage, menuiserie, charpenterie, confection d'enseignes, dessin mécanique; modes, coupe, couture.

Mercredi: solfège, Jeudi, dessin à main levée, peinture d'enseignes, lettrage, coupe, couture, chapeaux.
Plomberie, partie supérieure du marché St-Laurent, mardi et vendredi, de 10 à 12 heures.

L'inscription se continue dans les diverses classes, les soirs des cours, ou le jour, au bureau général du Conseil, chambre numéro quatre.

GRAND EUCHE AU CLUB LAURIER-OUTREMONT
Le club Liberal Laurier-Outremont organise un grand euche, sous le patronage du député fédéral de la division Me Jos.-A. Mercier, c.r.

Ce euche aura lieu le jeudi, 4 novembre 1926 à 8,30 heures p.m., aux salles du cercle paroissial, 62 Est boulevard St-Joseph.

UNE ASSEMBLEE
Une assemblée spéciale des membres du club aura lieu lundi le 25 octobre, à 8 heures p.m., dans la salle A.O. Boismenu, 142 Est rue Laurier. On y discutera des affaires importantes.

LAMARTINE HOMME, POETE POLITIQUE ET JOURNALISTE

Superbe conférence de M. Daniel Michelot, de l'Alliance Française sur la vie et les oeuvres d'Alphonse de Lamartine qu'il nous montre aux diverses étapes de sa vie si mouvementée. — M. Michelot, diseur correct et élégant.

Chaque fois qu'un conférencier de l'Alliance Française vient à nous, nous sommes ravis et chaque fois nous nous trouvons à court de qualificatifs car il nous semble toujours que le dernier est encore supérieur à ses prédécesseurs. C'est ce que nous pensions hier après avoir écouté M. Daniel Michelot qui parlait de Lamartine et disait de ses vers avec un charme si prenant et une diction si pure.

La grande saïte du Ritz suffisait à peine pour contenir tous les membres de l'Alliance qui étaient venus et les membres de la marque étaient présents en grand nombre. Le conférencier a été présenté par le juge G. Desaulniers en termes brefs, mais délicatement élogieux. Il nous dit comment on est heureux de voir l'été disparaître alors que revient la saison des conférences et qu'on se réunit à ce foyer spirituel qui existe et éclaire depuis un quart de siècle. M. Michelot a fait la guerre et toute la guerre. C'est un bon Français et, du reste, tous ont été bons à cette époque de guerre. Seuls les créanciers semblent vouloir en douter. M. Michelot a été envoyé à Strasbourg une fois que les deux anciennes provinces ont été réunies à la France et c'est lui qu'on a chargé de remettre sur la bonne voie des Français qui, au contact des Allemands, avaient perdu quelques-unes des bonnes coutumes du bon parler français. Il laisse ensuite la parole à M. Michelot.

Le conférencier débute en s'exclamant d'avoir à traiter son sujet en trop peu de temps. Il n'a qu'une heure et pourrait parler dix jours sur Lamartine. Il reconnaît qu'une des caractéristiques des temps sans gloire c'est de manquer d'hommes. Il n'y a pas que le franc qui baisse, le niveau humain semble baisser aussi. Nous attendons un changement et, comme la sœur Anne, nous regardons sur la route pourdevant sans voir rien venir. Il est vrai qu'en France, si l'on souffre de manque d'hommes, c'est que les meilleurs sont morts. "Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés", pourraient dire ceux qui sont tombés et qui ignorent tant de désenchantements de l'après-guerre. Les hommes qui devraient avoir 35 à 40 ans ne sont plus. Il y a encore les jeunes et les vieux qui ne se trouvent guère en communauté d'idées. Il y a peu de jeunes poètes, mais bien des jeunes gens qui portent des lunettes montées sur des chaînes et se croient des hommes d'affaires et c'est pour cela qu'il est curieux de voir que nos affaires ne vont pas mieux. Sur toutes les jambes les bais de soit ont remplacé les bas de laine, image jadis de l'épargne française. On ne voit que des autos et, pour l'auto, il faut être dedans ou dessous. Il est vrai que le nombre de gens qui sont dedans augmente tous les jours. Mais s'il y a pénurie d'hommes et si nous devons attendre ceux de l'avenir, nous nous tournons vers ceux d'hier et c'est pourquoi il est bon de nous remettre dans l'étude de ces Français qui ont été une époque de la France.

M. Michelot fait d'abord un portrait de Lamartine homme et rappelle son enfance passée à la campagne où il garde les chèvres dans son pays du Beaujolais où il naquit et demeura enfant. C'est un petit père sans bas et sans souliers qui, à dix ans, ne peut lire. Lamartine enfant aide les moissonneurs et donne un coup de main dans la splendide fête des vendanges. Son orgueil, à cette époque, c'est d'avoir gagné un prix pour avoir tracé un sillon droit. Mais il faut aller à l'école, apprendre le latin et plus tard, le voici pensionnaire.

Le conférencier en profite pour révéler la si émouvante et triste poésie de Sully Prudhomme peignant ces petites pensées d'un enfant qui se sent seul, qui sont tristes, toujours propres et toujours sages. "S'ennuient de leur mère."

Le pensionnat est odieux à Alphonse de Lamartine qui s'en échappe, est arrêté par les gendarmes et ramené chez ses parents. Là on décide de le confier aux Pères Jésuites qui vont tenir dans le droit chemin cet esprit toujours en éveil, toujours brillant, toujours primesautier. Il écrit ses premiers ouvrages. On est en 1811, il a 21 ans et il visite toutes les villes du nord de l'Italie après être passé à Genève voir le tombeau de Jean-Jacques Rousseau.

Ces villes l'enchantent, mais Rome lui déplaît. Il n'est pas le seul poète à qui Rome a laissé une impression désagréable. C'est en en revenant que Joachim du Bellay a écrit son sonnet "Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage". Expliquant la loi de revoir son foyer et de le préférer aux plus beaux palais. Par contre, Naples l'enchantait et il y demeura quatre mois. Mais l'Empereur tombe et il devient soldat sous Louis XVIII. Il figure parmi les gardes du corps, mais le métier ne lui plaît pas; le poète est un piètre soldat. Au lieu de se rendre au quartier, il prend la route des champs. Il se met sous les cypriens, etc. etc. etc. et tout à la fois d'oreiller et l'autre de pupitre et il crayonne des vers.

Mais Napoléon revient de l'île d'Elbe et le roi se sauve à Gand. Sans métier, Lamartine retourne à Milly, dans son joli pays, passe en Suisse et reste quatre mois sur les bords du lac Lemann. Mais voici que sa vie va changer et que l'inspiration va lui venir. "Il y avait vers ce temps là une jeune femme, une front pâle et à l'air mélancolique, une démarche lente et molle. Elle devait à son origine créer une grâce alanguie; de grands yeux noirs illuminaient son visage au teint mat. Elle s'appelait madame Charles. Le médecin lui avait ordonné les eaux d'Aix et, au même moment Lamartine souffrait de rhumatisme et son médecin lui avait aussi commandé la cure d'Aix. C'était en juin 1816. A Aix, la jeune femme et le poète se rencontrèrent; ils s'aiment. Mais toute

l'histoire de cet amour dans le carnet que Lamartine a emprunté à Julie et où l'on trouve l'esquisse de ce qui fut une de ses plus belles pièces, "Le lac". Le conférencier dit comment ces vers sont probablement les mieux connus de Lamartine à l'étranger. Mais leur amour est de courte durée car madame Charles est enlevée par la mort au bout de peu de temps. M. Michelot récite à ce passage "Le lac" et il est applaudi à outrance, car il dit les vers de Lamartine comme trop peu savent les dire. Il nous montre ensuite Lamartine gentilhomme et grand seigneur. Il lui prend l'idée de refaire son domaine de Milly peu de temps après son mariage à une anglaise, une demoiselle Bird qui l'aima paisiblement et tant qu'il finit par l'aimer lui-même. Ses affaires l'appellent en Angleterre et il tombe d'admiration devant le génie anglais. C'est pourquoi on voyait sur son château une fontaine où se baignaient des clochetons à n'en plus finir. Il parcourt les magasins de Londres et achète de tout et partout. Il a appris à connaître le confort; il aurait pu acheter tout Londres.

Mais un malheur l'attend et il perd à Londres son fils unique. Il se blâme de cette mort quand il écrit à un de ses amis. "Souvenais-toi de ma triste expérience, ne laisse pas voyager les enfants".

A son retour il reste quelque temps à St-Polier, mais la vie paisible ne lui convient pas. Il veut entrer dans la politique. "Non, non, l'âge (il fallait avoir 40 ans à cette époque pour devenir député). Il se décide donc pour la diplomatie et part comme secrétaire de la légation à Florence. Il aime à être aimé et sera grâce à une aventure presque tragique. Un colonel Pepe qui se croit offensé par ses écrits le provoque en duel et, naturellement, il est blessé, légèrement blessé à l'épaule.

Est-il aventureux plus favorable pour se faire aimer? On lui écrit de partout et il ne daigne pas même répondre.

En 1820, il avait publié les "Méditations" qui avaient eu un magnifique succès de librairie et comme les fonds lui manquent, il décide d'écrire une seconde série en 1823, mais le public trompe ses espérances. Le poète qui devait se les arracher n'en veut pas. Alors il écrit d'autres poésies, sa sublime "Mort de Socrate" (le conférencier en cite une partie), puis les "Harmonies".

Avec la révolution de 1830, il débute dans la politique et se présente comme candidat dans le nord. Il est battu malgré sa devise de l'égalité des hommes devant l'Etat avec la raison morale pour guide et la conscience pour juge. Il reprend sa vie de son propre navire avec une suite, de grand seigneur et part en Orient sur serviteurs, des marins, des soldats et même des canons. A son retour, il est nommé député et débute à la Chambre avec un beau succès. Mais c'est en 1848 qu'arrive son triomphe, bientôt suivi de sa chute. Avant cela, une autre douleur l'a frappée. Sa fille, Julia, laissée à Beyrouth, meurt. Il est désespéré et c'est son cœur de père qui lui dicte les vers écrits sur la mort de Julia. Il se résigne cependant car la pièce se termine par ces vers: "Mais c'est Dieu qui te frappe, et mon âme sous la douleur".

De 1848 à 1851, c'est le triomphe complet et c'est de cette époque que datent ses superbes discours politiques. On ne parle que de lui, on ne jure que par lui. On veut lui donner une statue et il a le bon goût de refuser, mais il se laisse offrir un banquet, un banquet monstre, fabuleux, 2,500 convives, autant de refusés, le dessert. L'ouragan renverse les tables, 3,000 spectateurs et un ouragan pour bies, mais la foule l'écoute quand même et crie: "Vive Lamartine!"

Mais il s'agit de choisir entre la république du gouvernement et la révolution. Il se prononce franchement pour la révolution et le drapeau tricolore. Il lui préfère le drapeau tricolore "qui a fait le tour de l'Europe avec nos triomphes et nos gloires, tandis que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ de Mars, traîné dans le sang du peuple".

Mais arriva le coup d'Etat et la fin politique de Lamartine. Il est en même temps harcelé par ses créanciers. Il a vécu en grand seigneur et sans jamais compter. Il faut se remettre au travail à 60 ans, avec sa vie derrière lui, mais rien ne le rebute et nous voyons tout à tour Les Confidences, Raphaël, Geneviève, Graziella, l'Histoire de Restaut, une autre Histoire de Turquie, un autre voyage d'Italie et des biographies.

Il est aussi journaliste et ses articles ont un grand succès. Il tient à son titre de journaliste, lui qui a illustré cette profession. En vain il essaye une tentative d'exploitation en Turquie, elle ne réussit pas et il revient pour ainsi dire dans la misère. La France se décide alors à lui servir une pension et il se retire à Passy où il va bientôt s'éteindre doucement. Il ne sort plus, ne reçoit que quelques amis. Des parents lui amènent des enfants afin que ceux-ci puissent dire plus tard: "J'ai vu Lamartine". Son agonie arrive, douce et paisible et il s'éteint presque sans souffrances serrant sur sa poitrine le crucifix.

Le conférencier fait alors quelques observations sur les sentiments moraux du poète et établit une comparaison avec l'école moderne. Il est cependant de beaux vers modernes et M. Michelot nous récite "La Passion du Poilu". C'est écrit en langage du terroir, en vrai paysan, mais avec un accent de sincérité admirable. Le pauvre poilu souffre et peine. Il marche sans cesse et marche encore. Mais il faut le faire, c'est pour le pays, pour la terre qu'il a cultivée. Il ne peut pas avoir la chance de fabriquer des obus. "Ca, c'est bon pour des ouvriers ou des notaires, qui servent sur le front de l'arrière." Il est blessé au flanc et meurt et sa pauvre âme monte chez saint Pierre où il rencontre tous les saints militaires. C'est un conseil de guerre. Il raconte sa modeste vie de soldat, son saint Antoine saint Simon, et saint Michel excusant ses fautes. Mais il voit tout à coup la robe bleue de la Vierge, la

barbe blanche de Dieu le père et la tunique rouge du Christ et il s'écrie: "Je me suis battu pour ces couleurs, pour les couleurs de ma patrie" et il entre au ciel.

Le conférencier a été applaudi longuement et vivement et félicité par beaucoup de membres présents.

LES QUILLES

Ligue des Brasseurs

Résultats des dernières séries de la Ligue de Quilles de la Brasserie Nationale:

Ekers vs Dgw Stock:

McKenzie... 110 159 186—455

Levesque... 154 129 171—454

Lauzon... 142 159 125—426

Gingras... 152 146 142—440

Desautels... 189 123 162—474

747 716 786—2249

DOW STOCK

Guthrie... 137 154 140—431

Shirley... 111 107 99—317

Sargent... 104 113 129—346

Chevalier... 124 144 146—414

Robertson... 110 144 139—399

589 662 653—1901

Dawes Red vs Shops:

Beauchamp... 135 175 155—465

Holstein... 118 147 117—382

Denault... 91 123 165—378

Collins... 151 158 168—477

McRobie... 167 140 138—445

662 742 743—2147

SHOPS

Callan... 206 163 153—522

Clarke... 133 139 177—449

Chevrier... 159 122 153—424

Ryan... 143 99 177—419

Labrie... 139 172 145—456

780 695 805—2280

Dow Cap vs Molsons:

Fabas... 108 140 137—385

Thompson... 147 178 167—493

Laurin... 161 135 155—451

Hughes... 162 142 138—442

735 748

MERVEILLEUX DEVELOPPEMENT DE LA SHAWINIGAN A SAINT-NARCISSE

Un groupe de journalistes de Montréal visite les usines perfectionnées de la Shawinigan Water and Power dans le village de Saint-Narcisse. — L'énergie électrique obtenue de ces usines.

Hier a eu lieu l'inauguration de la nouvelle usine de la Shawinigan Water and Power, à Saint-Narcisse de Batiscan. Cet événement avait réuni un grand nombre de personnes tant de Montréal que des paroisses environnantes.

Il s'agissait d'un des principaux développements hydroélectriques du Canada. Développé, il y a trente ans, par la North Shore Power Co., il fut augmenté par cette compagnie à la chute de la Shawinigan, à environ sept milles du village de Saint-Narcisse. Au commencement, ce pouvoir employait environ douze cents forces motrices, dont la plus grande partie était employée à dix-sept usines, soit une dizaine de fois que le pouvoir électrique qu'il était utile à une aussi grande distance. C'était un précédent dans l'histoire de Québec et des pays industriels du monde. Il serait intéressant, depuis cette époque, de suivre le développement de la transmission électrique. Grâce au travail qui a été fait le pouvoir est maintenant distribué à une distance d'environ trois cents milles ou plus avec des stations qui ont un voltage de 220,000 et même davantage.

La Shawinigan Water and Power, qui tenait à marquer d'une façon spéciale, l'une des principales époques de son histoire, avait invité les représentants de tous les journaux de Montréal. Ceux-ci partis de Montréal, hier matin, se rendirent à Batiscan où ils parcoururent en automobiles tous les établissements de la Shawinigan Water and Power. Cette visite fut fort intéressante. Ils visitèrent d'abord l'usine d'énergie électrique, puis le fameux barrage qui fournit la capacité d'électricité pour tout le district.

Avant cela, il y avait eu grand banquet aux établissements de la Shawinigan, dans Saint-Narcisse même. Ce banquet, qui ne le cédait en rien aux banquets auxquels on assiste dans les grandes villes, avait réuni un grand nombre de convives et plusieurs orateurs adressèrent la parole, faisant l'éloge du travail accompli par la Shawinigan Water and Power ainsi que par le pasteur de la paroisse, M. l'abbé Panneton, auprès desquels les journalistes se rendirent à l'emploi de la compagnie.

Le banquet était sous la présidence de M. James A. Wilson, secrétaire de la Shawinigan Water and Power, qui a souhaité la bienvenue à tous les invités. On remarquait à la table d'honneur MM. J.-Adolphe Bernier, gérant de la cité de Grand-Mère; E. J. Reid, surintendant des usines de la Shawinigan; Charles Luscombe, surintendant de la construction de la compagnie; J.-E. Guibord, M. D., maire de la ville de Grand-Mère; C. S. Saunders, gérant général de la Shawinigan Engineering Company; John Morse, surintendant général de la Shawinigan; Ralph B. McDunnough, ingénieur en chef de la Québec Power Company; A.-J.-O. Belanger, secrétaire-trésorier du comté de Champlain; l'hon. sénateur Jacques B.

IL FAUT REPRESENTER DIGNEMENT LA FRANCE DANS CE BEAU CANADA

Déclare M. le Rouzé, devant ses compatriotes, à l'ouverture des cours gratuits de l'Union Nationale Française. — M. le Consul de France encourage les membres des sociétés françaises à cette œuvre si patriotique. — Plus de 200 élèves à ces cours.

Le Consul de France, M. Léon Morand, présidait hier soir l'ouverture officielle des cours de l'Union Nationale Française au siège de la Société. Ainsi que le faisait remarquer le Consul, cette œuvre d'éducation des jeunes français du Canada est essentiellement patriotique car elle fait aimer la France non seulement par les jeunes français mais encore par les petits canadiens qui assistent nombreux à ces cours. Aussi remercia-t-il M. le professeur qui se dévouait à l'éducation de leurs jeunes compatriotes et leur font aimer la France.

Ces cours de l'Union Nationale Française ont été fondés il y a six ans par M. Y. LeRouze et grâce au dévouement des professeurs de la colonie française le nombre d'élèves qui était de 37 la première année a considérablement augmenté et compte maintenant plus de 200 jeunes élèves assistant régulièrement aux cours.

A l'ouverture de la séance, M. Paul Seurot, président de l'Union Nationale Française, remercia avec satisfaction cette augmentation graduelle de ses élèves. Ces cours en outre de leur faire connaître le pays, la France, sauront leur inculquer des principes de solidarité et de dévouement. En faisant connaître cette belle France les professeurs font une œuvre essentiellement nationale car ils font aimer ce beau pays non seulement aux Français mais encore aux Canadiens-français. Cet amour ne doit pas se limiter à des sentiments mais encore par des actes et il rappelle que la France accueille avec gratitude le dévouement de ces jeunes Français qui volontairement mettent leur dévouement au service de leur pays.

En terminant, M. Seurot remercia le baron de Vitrolles de l'étranger qu'il a fait obtenir à l'Alliance Nationale Française. Grâce à cette aide du gouvernement français, les organisateurs de ces cours pourront agrandir leur champ d'action et remplir encore avec plus de succès la tâche qui leur a été confiée.

M. Y. LeRouze, directeur des cours remercia le président de l'Union Française d'être venu présider à cette réunion de la colonie française de Montréal, ainsi que M. Léon Morand, consul de France, à Montréal. Il veut témoigner sa reconnaissance aux vétérans, pour avoir mis à la disposition des élèves de la localité cette association. Aussi la colonie française les remercia pour ce magnifique aide qu'ils apportent à cette œuvre de l'éducation des jeunes Français de Montréal.

Il remercia les parents de vouloir bien aider messieurs les professeurs dans la tâche qu'ils ont entreprise, car sans eux aucun succès n'est possible.

LES IMPRIMES DISTRIBUES LORS DE CETTE EXPOSITION

Une mise au point de M. H.-G. Vaillant, secrétaire du comité des Produits canadiens

BON POURCENTAGE

M. H.-G. Vaillant, secrétaire du Comité des Produits Canadiens nous a fait, hier, la déclaration suivante:

Le bureau de Montréal de l'Association Canadienne des Manufacturiers ainsi que celui du Comité des Produits Canadiens attirent notre attention sur ce qu'ils prétendent des inexactitudes au sujet de déclarations faites à la dernière assemblée du Conseil des Métiers et du Travail. On nous affirme que sur plus de 130 exposants, 5 seulement ont distribué, lors de la récente exposition des Produits Canadiens à Montréal, des imprimés venant des Etats-Unis. Ceci est un progrès remarquable accompli grâce au travail du Comité des Produits Canadiens. Il y a 2 ou 3 ans, la presque totalité des fabricants dont le siège social est aux Etats-Unis, mais qui possèdent des fabriques au Canada, ne se servaient que d'une seule série d'imprimés, laquelle venait des Etats-Unis, tandis que cette année parmi les exposants dont un grand nombre ont leur siège social aux Etats-Unis, on n'en a trouvé que cinq qui ont agi de cette manière.

En toute justice pour les organisateurs de l'exposition, il faut admettre que cette entreprise étant la première du genre qu'ils aient organisée, on ne pouvait leur demander la perfection absolue du premier coup, mais, comme nous l'a fait observer le secrétaire du Comité des Produits Canadiens, "ce comité, ainsi que l'Association des Manufacturiers" font leur possible pour promouvoir l'usage des produits canadiens."

"Nos amis, les ouvriers organisés, continue le secrétaire, savent parfaitement que tous leurs membres ne conformeront pas toujours et partout leur conduite avec leurs principes. Ils font de leur mieux pour y parvenir, comme nous le faisons nous-mêmes". L'Association des Manufacturiers, non plus que le Comité des Produits Canadiens n'ont en rien à faire avec les précédentes expositions tenues à Montréal; on ne peut donc prétendre, comme le prétend le Conseil des Métiers et du Travail, qu'ils se moquent du public. Tous deux regrettent que tous les imprimés n'aient pas été faits au Canada. Ils se réjouissent de ce qu'il y a progrès en ce sens et promettent de faire tout leur possible pour que ce progrès s'accroisse jusqu'à la perfection.

Ils sont toujours anxieux de recevoir toute critique constructive, mais ils désirent qu'on expose les choses telles qu'elles sont et qu'on ne dise pas qu'ils se moquent du public lorsqu'ils ont fait de leur mieux pour améliorer le sort de l'ouvrier canadien, en lui procurant plus d'ouvrage par leur campagne en faveur des produits canadiens.

MADemoiselle SUZANNE LENGLEN A L'HOTEL DE VILLE

Elle rend une courte visite au maire et l'invite à sa partie de tennis

Le proverbe qui veut que l'exactitude soit la politesse des rois ne comprend pas les reines, ou du moins les reines du sport car la championne de tennis est arrivée environ trois quarts d'heure en retard à l'Hôtel de ville où le maire Martin l'attendait. Tout d'abord, la réception avait été remise de 3 heures à 3 heures et demie, mais c'est seulement à quatre heures moins un quart que la gracieuse joueuse de tennis est entrée dans le cabinet du maire accompagné de M. Paul Péro, le joueur français, de M. W. Northey, gérant du Forum et de M. Ben Crose.

Le maire a causé seulement quelques minutes avec Mlle Suzanne Lenglen et la conversation a surtout roulé sur la température. Mlle Lenglen dit qu'elle regrette d'être venue au Canada sans avoir pu goûter un peu à l'hiver canadien. La vue de la neige qui est tombée hier lui a fait plaisir, mais "comme à Paris, dit-elle, cette neige n'a pas duré".

Quand les journalistes qui se trouvaient là lui ont été présentés Mlle Lenglen s'est dit très heureuse de voir les représentants des journaux car les journaux lui ont été très favorables.

Mlle Lenglen a aussi invité le maire à la partie qu'elle joue demain soir — car elle aurait voulu goûter un peu à l'hiver canadien. La vue de la neige qui est tombée hier lui a fait plaisir, mais "comme à Paris, dit-elle, cette neige n'a pas duré".

M. OLIVIER MAURALT AU CERCLE UNIVERSITAIRE

Le jeudi, 28 octobre, à sept heures et demie du soir, M. Olivier Mauralt, p.s.a., nouveau curé de Notre-Dame de Montréal, sera l'hôte d'honneur du Cercle Universitaire. Il y aura, à l'issue du dîner, une causerie par M. Mauralt, sur la période de notre histoire où Montréal fut, entre 1839 et 1850, la capitale du Haut et du Bas-Canada. On prévoit une nombreuse assistance.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTREAL

La prochaine assemblée de la Société Historique de Montréal se tiendra au siège social, mercredi, le 27 octobre prochain, à 8 heures p.m.

M. François-J. Audet présentera l'étude suivante: John Neilson.

CLUB LIBERAL RICHMOND

Le club libéral Richmond, rue des Seigneurs, célèbre ce soir, le 13e anniversaire de sa fondation par un grand souper aux huitres auquel prendront part tous les membres et leurs amis.

COMITE DE LA VILLE RECEVRA LA REINE DE ROUMANIE

Le maire attendra à la gare et la royale visiteuse verra tour à tour l'hôtel de ville, les deux universités, le couvent Villa-Maria et parcourra pour ainsi dire toute la ville. — Outremont et Westmount offrent des fleurs.

Le programme de la journée où la reine de Roumanie visitera Montréal est définitivement arrêté et nous publions ci-dessous le parcours des diverses promenades qu'elle fera à travers la ville. La reine arrivera à neuf heures et demie et descendra immédiatement de son wagon particulier pour être reçue par le maire et un groupe de citoyens distingués. Elle montera ensuite immédiatement en voiture pour aller à l'hôtel de ville où une réception de trente minutes aura lieu, puis elle partira pour sa première tournée à travers la ville, arrivant finalement au Ritz Carlton à une heure pour le lunch et repartira du Ritz à 3 heures pour visiter l'Université de Montréal. Elle quittera l'Université à 3 heures et demie pour aller au McGill où elle sera à 3 heures 40. A quatre heures elle quittera l'Université McGill pour visiter le couvent de Villa Maria et revenir ensuite au Ritz Carlton.

Un changement a été fait dans le programme public officiellement. Au lieu de s'arrêter au consulat de Roumanie, la reine fera une courte halte à l'église roumaine, rue Rachel et elle y sera reçue par ses compatriotes en costumes nationaux. Ce changement a été fait à la demande des Roumains en général car ils ont préparé une fête en anticipation de la visite de leur souveraine.

Le soir, la reine dînera au Ritz. C'est un dîner privé où le consul de Roumanie et l'hon. Georges Simard ont invité quelques personnes haut placées. La reine Maria reprendra le train dans la soirée pour aller à Ottawa.

Hier après-midi un comité s'est réuni sous la présidence du maire pour établir la liste des invités au lunch offert à la reine. MM. le Lt. Colonel Chassé, le consul de Roumanie, Georges Simard, le sénateur C. Beaudin, l'archevêque Faithring, R. du Tremblay, et L.-J. Tarte étaient présents. Il est entendu que la table d'honneur pour asseoir 20 personnes et les autres tables chacune huit personnes.

Voici le parcours de la promenade

No 1—De l'Hôtel de Ville au Ritz-Carlton

Départ de l'Hôtel de Ville, rue Gosford, le Champ-de-Mars, rue St-Gabriel, rue St-Jacques, Côte du Beaver Hall, rue Dorchester, rue Peel, rue St-Catherine, Boulevard Pie IX, rue Sherbrooke, rue Ilex, rue Rachel, (arrêt devant l'église Roumaine pour permettre aux Roumains de Montréal de saluer leur Reine), rue Lafontaine, rue Sherbrooke, le Parc Mont-Royal, chemin de la Côte des Neiges, avenue Westmount, rue Bellevue, chemin de la Côte des Neiges, chemin de la Côte St-Catherine, (arrêt en face de l'hôtel de ville d'Outremont pour permettre aux autorités municipales de lui présenter des fleurs), avenue Outremont, rue St-Viateur, avenue Wiseman, avenue Bernard, avenue du Parc, rue Sherbrooke, le Ritz-Carlton.

No 2—Du Ritz-Carlton à l'Université de Montréal

Départ du Ritz-Carlton, à 3 heures, rue de la Montagne, rue St-Catherine, rue Peel, rue Sherbrooke, rue St-Hubert, rue St-Catherine, rue St-Denis, rue Sherbrooke, l'Université McGill.

No 3—De l'Université de Montréal à l'Université McGill

Départ de l'Université de Montréal à 3 h. 30, rue St-Denis, rue Dorchester, rue St-Hubert, rue St-Catherine, rue St-Denis, rue Sherbrooke, l'Université McGill.

No 4—Le Ritz-Carlton à l'Université McGill, Villa-Maria, retour au Ritz-Carlton

Départ de l'Université McGill, à 3 h. 40, rue Sherbrooke, (arrêt devant l'hôtel de ville de Westmount pour permettre aux autorités municipales de lui présenter des fleurs), le Boulevard Décarie, la Villa-Maria.

Retour à 4 heures. Le Villa-Maria, 4 h. 15, le Boulevard Décarie, avenue Western, rue Saint-Luc, rue Guy, rue St-Catherine, rue Drummond, rue Sherbrooke, Ritz-Carlton.

UNE PERIODE DANGEREUSE POUR LES ROUTES DE LA PROVINCE

Les automobilistes doivent éviter à cette époque de faire de la vitesse qui est fort dommageable, en automne. — Le temps des accidents. — Les officiers de vitesse restent en fonctions. — L'état des routes.

Le ministère de la Voie de la province de Québec vient de publier son douzième bulletin, qui est le dernier de la saison. Ce bulletin a rendu de réels services à notre population et aux automobilistes. Dans ce bulletin, nos automobilistes liront d'intéressants conseils au sujet de la vitesse durant la période des pluies que nous avons. Voici le texte du bulletin:

Ce numéro du Bulletin sera le dernier de 1926. Comme les années passées, les cantonniers seront maintenus au travail jusqu'aux premières neiges, et le ministère de la voie fera tout son possible pour maintenir les routes en bonne condition aussi longtemps que les automobilistes pourront s'en servir.

PERIODE DANGEREUSE POUR LES ROUTES

En autant que le ministère de la voie est concerné, les routes de la province en bonne condition jusqu'au premier jour de la saison. Mais durant les semaines qui s'écouleront d'ici aux neiges, l'un des facteurs qui influent le plus sur l'état des chemins sera la façon d'agir des automobilistes. Ceux-ci peuvent beaucoup pour aider nos cantonniers, et ils peuvent également nuire beaucoup à leur travail.

A nulle époque de la saison la vitesse n'est plus dommageable aux routes qu'en automne. Celles-ci viennent subir une longue période de pluies, et leur résistance est amoindrie. Les graviers surtout ont à souffrir de la mauvaise température, et l'on ne peut guère espérer maintenant de longues périodes de beau temps. Le ministère de la voie est sûr de conserver les routes en bon état, mais à condition, bien entendu, que les automobilistes coopèrent avec lui. La vitesse doit être strictement maintenue à la limite légale si l'on ne veut pas que les routes soient détériorées. Tout dommage causé à cette saison de l'année est difficile à réparer. Il se peut même que les routes entrent en mauvaise condition sous la neige et qu'elles en sortent encore plus détériorées au printemps, avec la conséquence d'une longue période de restrictions durant le dégel.

Tout manque de coopération de la part du public a pour résultat inévitable du travail, des dépenses et des ennuis inutiles.

LE TEMPS DES ACCIDENTS N'EST PAS PASSE

Les accidents d'automobile sont plus nombreux lorsque la température est mauvaise. Les chemins devenant glissants à la suite des pluies, la conduite de l'auto devient plus difficile et exige plus d'attention. Cette attention doit redoubler en automne, car c'est à cette saison que les chemins présentent les conditions les moins favorables. Les automobilistes peuvent voyager en toute sécurité à la vitesse permise par la loi, mais ils se mettent en danger s'ils dépassent cette vitesse. S'ils conduisent trop vite, la moindre inattention, le moindre faux mouvement, peuvent jeter l'auto hors du chemin. Les restrictions de la loi, nécessaires en tout temps, deviennent absolument indispensables en automne.

LES OFFICIERS EN VITESSE RISTENT EN FONCTIONS

Les officiers motocyclistes ne cessent de surveiller les routes que le jour où les automobiles auront cessé d'être circulaires. Leur seul but est de protéger le public en empêchant au-

LA CENTRALISATION DES 10E EN UNE ECOLE PAR DISTRICT

C'est la suggestion préconisée par la Révérende Soeur Sainte-Anne, directrice de l'Institut Pédagogique de Montréal, à la Commission d'enquête, hier après-midi. — L'admission des enfants de 5 ans à l'école. — Le R. F. Bernard.

Les deux principaux témoins entendus, hier après-midi, par la Commission d'Enquête sur la situation des Ecoles catholiques de Montréal, furent la Révérende Soeur Sainte-Anne, de la Congrégation Notre-Dame, et le R. F. Bernard, de l'Université de Montréal.

Tous les commissaires enquêteurs étaient présents: Sir Lomer Gouin, président, Mgr A.-E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, M. J.-A. Leduc, Victor Doré, E. Mc H. Quirk, L.-A. Lavalée, J.-A.-A. Brodeur, Gaspard DesSerres, M. Edouard Montpetit, agissant comme secrétaire, et les témoins certains questions qui ont amené des mises au point. M. Paul Cusson agissait comme sténographe.

SOEUR SAINTE-ANNE

Le premier témoin a été la Révérende Soeur Sainte-Anne, directrice des études à la Congrégation Notre-Dame et directrice de l'Institut Pédagogique, qui après 44 ans dans l'enseignement, est elle-même à visiter les Ecoles enfantines, primaires élémentaires, primaires supérieures, secondaires et universitaires de France, de Belgique, de Suisse, d'Allemagne et d'Angleterre. Elle s'est familiarisée avec la méthode de Mme Maria Montessori, qui se propose de venir au Canada et qui se voue à l'éducation des enfants de 3 ans à 14 ans. Sa méthode consiste à laisser à l'enfant une très grande liberté; il arrive joyeux à l'école, il fait ce qu'il veut, sans qu'il y ait d'ordres, mais il a à sa disposition un matériel tout spécial.

"A l'Institut Jean-Jacques Rousseau, en Suisse, une classe comprend environ 50 élèves, mais aussi trois maîtresses. A Fribourg, il y a une quarantaine d'enfants par classe, mais en deux divisions. A Paris, les enfants sont peu nombreux dans les classes.

"On y entre à 5 ans et on y reste 2 ans. La classe dure de 9 à 11 heures, avec un intermède au jardin d'une vingtaine de minutes. L'après-midi, la classe dure de 1 heure à 3, avec encore le temps pour la récréation.

"Les enfants de première année font l'étude du vocabulaire sur des cartes où ils font l'assemblage de syllabes et la formation des mots. C'est beaucoup ainsi que nous procédons ici. En deuxième année, on fait de même.

"Il y a des classes enfantines dans les écoles mêmes. On fait usage de la méthode phonique, avec surtout des repos pour les enfants. Le cours primaire commence à 7 ans et dure 8 années. On fait ensuite deux années de cours primaire, et l'enfant finit à 15 ans. Si après les deux années dernières, les enfants veulent poursuivre leurs études, ils entrent alors dans des lycées en France, dans des gymnases en Suisse.

"Mais après les cours primaires seulement, ils ne peuvent faire honneur à une carrière dans l'industrie ou le commerce. Ils peuvent cependant apprendre un métier."

Sur la suggestion de M. F. B. Mathys, M. Lavalée demande alors à Soeur Sainte-Anne, si avec le brevet obtenu dans les maisons de la Congrégation Notre-Dame, après les 7 et 8 années, les élèves peuvent enseigner.

"Elles le peuvent, mais elles ne

sont guère prêtes. Sans brevet, elles ne peuvent pas enseigner; elles ont besoin de préparation supplémentaire. Elles suivent d'ailleurs des cours elles-mêmes, car elles se décourageraient si elles devaient poursuivre seules leurs travaux.

"Je ne crois pas qu'après leurs six années seulement d'études primaires, les jeunes filles soient en mesure d'agir parfaitement comme sténographes ou dactylographes. Il leur faut faire au moins 8 ans.

"Il n'est pas recommandable d'avoir trop d'élèves dans une classe. Il faut penser aux travaux de correction, et il faut que la maîtresse puisse exercer facilement son autorité.

A ce moment, on veut interroger M. Mathys mais on le cherche en vain. "Il n'est pas là, dit M. Montpetit? C'est rare!"

A une question, la Rév. Soeur Sainte-Anne répond ensuite qu'une élève qui vient de terminer ses six ou sept ans d'enseignement primaire, ne peut pas rédiger parfaitement une lettre ou un rapport. Les exceptions sont rares, mais il ne faut pas oublier que nous enseignons ici deux langues."

A Sir Lomer Gouin, le témoin dit ensuite que les classes maternelles d'Europe font partie des écoles publiques. La Rév. Soeur Sainte-Anne n'hésite pas à dire qu'il faut de toute nécessité admettre les enfants de 5 et 6 ans aux écoles. C'est une question d'éducation autant que d'instruction. Il est étonnant d'observer tout ce que les jeunes enfants apprennent en un an. Elle est aussi d'avis qu'il faut donner des repas dans toutes les classes, après-midi et avant-midi. Cela se fait d'ailleurs partout.

NOTRE ENSEIGNEMENT N'EST PAS SUPERIEUR

Lorsque Sir Lomer Gouin demanda à la Rév. Soeur si elle a des suggestions à faire pour l'amélioration du système scolaire ici, elle répondit que notre enseignement n'est pas supérieur à celui que l'on donne en Europe. Là-bas, on a des maîtresses mieux préparées, mais ici cet élément pédagogique s'améliore et chaque année, et dans 20 ans, on n'aura plus guère à envier l'Europe.

A Mgr Deschamps, le témoin déclare que dans les écoles de Montréal, la classe dure de 9 à 11 heures avec des repos de 20 minutes et changement de matière à chaque demi-heure. Après les deux années d'école enfantines, les élèves entrent dans une autre école préparatoire dans la première année du cours primaire. Dans les classes de 7 et 8 années, il ne devrait pas y avoir plus d'une vingtaine d'élèves afin que la maîtresse puisse s'occuper de chacune. Chez les petites, une quarantaine d'enfants n'est pas de trop.

"Nos élèves canadiennes-françaises qui ont fait leurs six années d'études,

(A suivre à la page 7)

GARÇON DEMANDE

pour livraison de journaux à domicile, et la vente sur les tramways à Tétreaultville, alaire ou comission. S'adresser à Euclide Morin, 444 Des-Ormeaux, Tétreaultville.

153-U-D

Le Rat Musqué Argenté Garde toute sa Vogue



L'hiver dernier, la mode a fait connaître non pas une fourrure nouvelle, mais une nouvelle façon de présenter une fourrure déjà connue et très populaire. Et le rat musqué argenté devint bientôt une des fourrures les plus recherchées.

Cette vogue était justifiée, car le rat musqué argenté, peau naturelle, non teinte, du rat musqué canadien — souple, d'une très jolie nuance et habillant particulièrement bien la jeune fille — conserve cette année toute sa popularité.

Attrait supplémentaire, le prix de cette fourrure la met à la portée de toutes les bourses.

Notre assortiment de manteaux est absolument complet. Visitez nos salons.

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT SUR DEMANDE

CHAS DESJARDINS & C^{ie}

1170, RUE SAINT-DENIS, (près St-Catherine)

(A suivre à la page 4)